

# Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

LE CRIME «NE RESTERA PAS IMPUNI»

## Trois Algériens assassinés dans une attaque de l'armée marocaine

Lire l'article de R. N. page 3



ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

■ Que reste-t-il de l'esprit de Novembre ?

CHERIF ALI

■ Le crime colonial : imprescriptible - Indélébile - Indéfendable

MOHAMED MAZOUZI

AUX ORIGINES DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

La «hogra» de la dépossession de la paysannerie algérienne...

ABDEKADER KHELIL

■ L'historien algérien Omar Carlier : une adhésion à l'Algérie et aux combats de son peuple

OMAR BESSAOUD



P. 5 à 12

JEUDI 04 NOVEMBRE 2021 - 28 RABIE EL AOUEL 1443 - N° 8198 - PRIX ALGÉRIE : 30 DA - ISSN 1111-2166

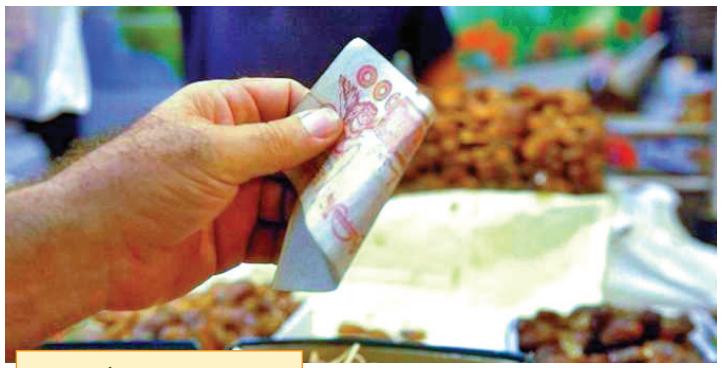
## LE CRIME «NE RESTERA PAS IMPUNI»

## Trois Algériens assassinés dans une attaque de l'armée marocaine

Lire l'article de R. N. page 3

■ LA REVALORISATION DES SALAIRES SANS CONTREPARTIE PRODUCTIVE POUR JUGULER L'ÉROSION DU POUVOIR D'ACHAT  
La nocivité de l'empirisme dans la prise de décision publique

BOUTALEB KOUIDER



■ Prémonitions

BRAHIM CHAHED

■ Les temps angoisseux

AKRAM BELKAÏD

■ Livres : l'Algérie en drames

BELKACEM AHcene DJABALLAH

■ Arabiser les sciences médicales : est-ce une bonne idée ? Comment faire ?

BOUCHIKHI NOURREDINE



## Le personnel de la santé en colère

Répondant à l'appel de l'intersyndicale, les blouses blanches ont marqué hier leur journée de protestation par des sit-in au sein des hôpitaux et dans différentes structures sanitaires à travers le pays.



M. Aziza

Et ce pour exiger en priorité l'application des directives du président de la République, décidées pour récompenser les efforts du personnel soignant qui s'est donné à fond dans la lutte contre la pandémie, parfois au péril de leur vie.

Lors d'une conférence de presse, tenue concomitamment avec le rassemblement des différents corps de la santé, dans l'enceinte de l'hôpital Mustapha, au siège de SNUCHU, le Dr Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a affirmé que le personnel soignant continue à enregistrer des décès dans ses rangs, en dépit du fléchissement de la pandémie. Il dira que pas plus tard qu'hier, un médecin à l'hôpital de Constantine est décédé suite à des complications de la Covid-19.

Et de rappeler que le personnel médical a payé un lourd tribut depuis le début de la pandémie. «Pas moins de 432 agents de santé ont trouvé de la mort après avoir contracté le virus de la Covid-19 dont deux tiers sont du corps médical». Et de préciser qu'en l'espace de deux mois, le corps de la santé a perdu 110 personnes du secteur en raison de la virulence de la troisième vague. Le secrétaire général du syndicat algérien des paramédicaux, Lounes Gachi, a précisé pour sa part que sur les 432 victimes de la pandémie, 77 sont des paramédicaux.

Le Pr Kamel Hail, chef d'unité Covid-19 au CHU Mustapha Bacha et membre du SNECHU, a affirmé qu'au-delà des décès, le personnel soignant a subi et subit toujours les répercussions de la pression qui prévaut dans les structures sanitaires notamment dans les services de lutte contre la pandémie. En précisant que si le personnel soignant a été soumis lors de la première vague, il a été malheureusement livré à lui-même durant les deuxièmes et troisième vagues. «On était obligés de se rendre chez nos familles avec le risque de

contaminer nos proches». Les représentants des trois syndicats ont affirmé qu'ils ne sont pas là seulement pour évoquer le décès de leurs confrères, mais plutôt pour leur rendre hommage et exiger l'application des directives du président prises. Notamment la directive présidentielle relative à l'indemnisation financière que devaient percevoir les familles de victimes des blouses blanches pendant la pandémie.

Le Dr Lyes Merabet s'insurge en affirmant qu'il n'est pas du tout normal d'organiser des rassemblements ou des grèves pour réclamer à chaque fois le versement de la prime exceptionnelle liée à la Covid-19, pourtant celle-ci est officiellement décrétée par le président de la République. Il a dit espérer des réponses positives de la part des pouvoirs publics après cette journée de protestation, en affirmant que dans le cas contraire le personnel de la santé décidera des actions à mener après cette première forme de protestation.

### LA PANDÉMIE N'EST PAS DERRIÈRE NOUS

Le Pr Kamel Hail a mis en garde contre le relâchement et le non-respect du protocole sanitaire avec une baisse d'adhésion aux campagnes de vaccination. En précisant que les conséquences peuvent être fâcheuses en cas de la survenue d'une quatrième vague. Le Pr a affirmé que la pandémie n'est pas derrière nous, elle est juste à côté, en Europe plus exactement. Et d'alerter : «nous n'avons pas tiré des conclusions et on n'a pas fait des analyses sur les précédentes vagues. Nous avons dénoncé le manque de moyens de lutte contre la pandémie, depuis rien à changer. Une évaluation exhaustive sur ce qui a été fait et sur les dysfonctionnements constatés depuis le début de la pandémie en Algérie sera présentée lors d'une conférence nationale au CIC».

Les trois syndicats membres de l'intersyndicale ont été conviés à ladite conférence, organisée aujourd'hui par le ministère de la Santé au CIC.

## ÉVÉNEMENT

### Industrie automobile Six constructeurs ont déposé des demandes pour investir en Algérie

Six (6) constructeurs automobiles ont déposé des demandes auprès du ministère de l'Industrie pour investir en Algérie, a fait savoir mercredi un responsable au ministère.

Dans un entretien accordé à une chaîne de télévision privée, le directeur général de la compétitivité industrielle au ministère, Abdelaziz Guend, a indiqué que le département de l'Industrie avait reçu «six (6) industriels souhaitant investir en Algérie auxquels on a donné toutes les explications nécessaires, notamment nos ambitions pour parvenir à une industrie nationale forte».

«Les investisseurs dans ce créneau sont les bienvenus en Algérie à condition de porter des projets productifs et pourvoyeurs de postes d'emploi», selon le principe «gagnant-gagnant», a-t-il ajouté, affirmant que cette position a été confirmée à toutes les représentations diplomatiques qui ont contacté le ministère pour s'informer sur la politique algérienne en la matière. Le DG de la compétitivité industrielle qui a refusé de révéler l'identité des constructeurs, a souligné que l'investissement dans l'industrie automobile en Algérie ne sera pas l'apanage d'une nationalité ou d'une catégorie, le plus important étant de respecter l'intérêt de l'Algérie et celui des consommateurs.

Dans le même contexte, il a souligné que la commission chargée du traitement des demandes d'investis-



sement ne s'est pas encore réunie pour examiner les dossiers de ces constructeurs.

Concernant l'importation de véhicules, M. Guend a révélé que le comité technique interministériel charge de l'étude et du suivi des dossiers relatifs à l'activité des concessionnaires de véhicules neufs, a rejeté 19 dossiers sur 27 étudiés.

Le comité en question a tenu à ce jour 30 réunions, étudié 27 dossiers et en a rejeté 19 car non remplissant les conditions, a précisé le même responsable, relevant que ces rejets peuvent faire l'objet d'un recours auprès de la commission spécialisée.

Interrogé sur la «lenteur de l'opération de traitement des demandes»,

M. Guend dira que la commission compétente procède à une vérification minutieuse des pièces déposées et des déclarations des titulaires de dossiers, outre l'ajournement de nombreuses séances de travail, situation sanitaire oblige. Concernant l'importation de voitures d'occasion de moins de trois ans, le directeur a rappelé que la loi le permet clairement, la mise en œuvre de la procédure nécessitant toutefois la promulgation d'un texte réglementaire, en cours d'élaboration d'ailleurs. Sur la possibilité de commencer l'importation de ce type de véhicules au courant de 2022, M. Guend a répondu: «Peut-être avant, il faut être optimiste».

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Troisième dose, quelle priorité ?

**I**l y a un mois à peine, l'introduction d'une 3<sup>e</sup> dose de vaccin dans la campagne nationale de vaccination anti Covid-19 était impensable. «Pas à l'ordre du jour» en Algérie, où «l'objectif primordial consiste à vacciner les 70 % de la population», selon des déclarations livrées aux médias, à la fin du mois de septembre dernier, par le Pr Riad Mahyaoui, membre du Comité scientifique de suivi de l'épidémie de Covid. Soulignant dans ce sillage que l'OMS ne la recommande pas, et que scientifiquement, il n'est pas prouvé que la 3<sup>e</sup> dose soit indispensable. Pour sa part, le ministre de la Santé avait, dans la même période, écarté toute possibilité d'introduction de la 3<sup>e</sup> dose dans la campagne nationale de vaccination anti Covid-19. Indiquant dans ce contexte que plusieurs pays «n'ont pas encore examiné la possibilité d'administrer une troisième dose de vaccin».

Que s'est-il passé, alors, dans ce laps de temps d'une trentaine de jours, pour que l'Algérie introduise cette dose de rappel (3<sup>e</sup> dose de vaccin), officiellement lancée en ce début du mois de novembre à travers tous les centres de vaccination ? Une 3<sup>e</sup> dose qui ne fait pas l'unanimité au sein de la Communauté scientifique et qui, dans la plupart des pays l'ayant adoptée reste uniquement recommandée chez les personnes de plus de 65 ans, celles à haut risque de forme grave de Covid-19 et chez les professionnels de santé, au moins 6 mois après la 2<sup>e</sup> dose. Reste l'explication de la panne qui freine la campagne nationale de vacci-

cation quand il soutient que «si on fait le 3<sup>e</sup> dose ce n'est pas uniquement pour écouter les stocks». Ainsi, à cause certainement des conditions drastiques de conservation et de stockage des vaccins anti Covid-19, l'écoulement des doses disponibles demeure un souci majeur aux côtés, bien-sûr, d'autres considérations d'essence purement thérapeutiques, puisqu'il est prouvé, à travers des études scientifiques que l'immunité diminue considérablement six mois après la prise des deux doses de vaccin anti Covid-19.

Combien de personnes sont concernées par cette dose de rappel ? C'est l'indice révélateur du stock de vaccins qu'on devrait écouter si jamais les concernés daignent répondre à l'appel. Sur la population ayant reçu les deux doses de vaccin anti Covid-19, seulement quelques milliers seraient concernés par la dose de rappel, ou le seraient dans les prochaines semaines, six mois après avoir reçu la deuxième dose. Soit les personnes complètement vaccinées aux mois de février, mars et avril, période durant laquelle le taux de vaccination était vraiment faible (ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du mois d'août que la courbe a connu une hausse relativement forte). Sauter ainsi à la dose de rappel n'a rien de sérieux si la campagne de vaccination n'est pas forcément axée sur les deux premières doses.

## Coronavirus

### 105 nouveaux cas et 4 décès

Cent-cinq (105) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 78 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mercredi le ministère de la Santé dans un Communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 206.754, celui des décès à 5.931,

alors que le nombre de patients guéris est passé à 141.889 cas.

Par ailleurs, 16 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source.

En outre, 31 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 14 autres ont enregistré de 1

à 9 cas, tandis que 3 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

## Le crime «ne restera pas impuni»

# Trois Algériens assassinés dans une attaque de l'armée marocaine



R. N.

Vingt-quatre heures après l'entrée en vigueur de l'arrêt du gazoduc GME qui permettait au voisin marocain de s'approvisionner en gaz naturel algérien pour faire fonctionner deux centrales à cycle combiné, le Maroc bombarde des camions de ressortissants algériens. L'information a été confirmée par la présidence de la République dans un communiqué rendu public hier et qui qualifie cette attaque de «lâche assassinat» commis par les «forces d'occupation marocaines au Sahara Occidental» avec un «armement sophistiqué». L'Algérie affirme que cet assassinat «ne restera pas impuni». Il s'agit de trois ressortissants algériens lâchement assassinés par un «bombardement barbare» de leurs camions, alors qu'ils faisaient la liaison Nouakchott-Ouargla, indique mercredi un communiqué de la présidence de la République, faisant état de plusieurs facteurs désignant les forces d'occupation marocaines au Sahara Occidental comme «ayant commis, avec un armement sophistiqué, ce lâche assassinat».

«Le 1<sup>er</sup> novembre 2021, alors que le peuple algérien célèbre dans la joie et la sérénité le 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, trois (03) ressortissants algériens ont été lâchement assassinés par un bombardement barbare de leurs camions, alors qu'ils faisaient la liaison Nouakchott-Ouargla, dans un mouvement naturel d'échanges commerciaux entre les peuples de la région», précise la même source. Le communiqué précise que les autorités algériennes «ont aussitôt pris les dispositions nécessaires pour enquêter sur cet acte ignoble en vue d'élucider les circonstances qui l'ont entouré», ajoutant que «plusieurs facteurs désignent les forces d'occupation marocaines au Sahara Occidental comme ayant commis avec un armement sophistiqué ce lâche assassinat à travers cette nouvelle manifestation d'agressivité brutale qui est caractéristique d'une politique connue d'expansion territoriale et de terreur». «Les trois victimes innocentes de cet acte de terrorisme d'Etat re-

joignent, en ce glorieux jour du 1<sup>er</sup> novembre, les martyrs de la Libération nationale qui font de l'Algérie Nouvelle la citadelle des valeurs et des principes de son Histoire éternelle. Leur assassinat ne restera pas impuni», affirme la même source.

### ACTIONS HOSTILES, INAMICALES ET MALVEILLANTES

Cette escalade meurtrière intervient après plusieurs «actes hostiles à la souveraineté et à l'unité de l'Algérie» menés par le Maroc depuis plusieurs mois, ayant abouti à plusieurs décisions prises par les autorités algériennes. Il y a eu d'abord la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc. Une décision qualifiée, par le chef de la diplomatie, Ramtane Lamamra, lors d'une déclaration sur la chaîne CNN International, de «manière civilisée» pour «mettre un terme à une situation qui ne pouvait durer davantage sans causer de dommages et qui risquait de mener les deux pays vers une voie non souhaitable». Cette décision a été prise suite aux déclarations de l'ambassadeur du Maroc à l'ONU, en juillet dernier, à propos d'une prétendue volonté d'indépendance de la Kabylie. L'Algérie, toujours par la voix de Lamamra, reproche également au Maroc d'entretenir une «collaboration active et documentée» avec «deux organisations terroristes dites MAK et RACHAD». L'affaire du scandale Pegasus, du nom du logiciel israélien, utilisé pour l'espionnage «massif et systématique» des «responsables et des citoyens algériens» ciblés par les services de renseignement marocains, est la goutte qui a fait déborder le vase. Alger annonce la rupture des relations diplomatiques avant de signifier qu'elle ne renouvelera pas le contrat d'approvisionnement en gaz naturel arrêtant, par conséquent, les exportations par le gazoduc GME reliant l'Algérie à l'Espagne via le Maroc.

Si l'approvisionnement de l'Espagne continuera via le gazoduc Medgaz et, en cas de demande supplémentaire, par navires de GNL, le gaz algérien n'alimentera plus les centrales marocaines.

## Mourad Preure, expert international en énergie «La non-reconduction du contrat du GME, un acte souverain»

El-Houari Dilmî

Arrivé à son terme le 31 octobre dernier, le non-renouvellement du contrat du gazoduc Maghreb-Europe (GME) qui alimente l'Espagne via le Maroc, est d'abord un acte souverain mais aussi un acte responsable pour un pays producteur de gaz qui doit veiller à sécuriser les approvisionnements de ses clients, l'Espagne en particulier», a indiqué, hier mercredi, Mourad Preure, expert international en énergie.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, Mourad Preure s'est interrogé sur les conséquences sur les clients de l'Algérie de la reconduction du GME, si la situation venait à s'aggraver avec le voisin de l'Ouest», a-t-il dit.

Au sujet des critiques émises au sujet de la non-reconduction du contrat du gazoduc (GME), l'expert international a tenu à rappeler que les plus hautes autorités algériennes «ont rassuré l'Espagne quant à la sécurité des approvisionnements via le Medgaz qui relie Beni-Saf à Almeria, et dont la capacité a été portée de 8 à 10,5 milliards de m<sup>3</sup>, sans parler des 8 méthaniers dont nous disposons qui cumulent une capacité considérable d'enlèvement de GNL vers l'étranger», a-t-il précisé. «Même durant les années de terrorisme, il n'y a

jamais eu de ruptures des approvisionnements en gaz de l'Europe, ce qui fait de l'Algérie une source fiable pour l'ensemble de ses clients», a encore affirmé Mourad Preure. Parlant de «choc gazier», l'expert algérien a évité une «situation de jamais vu puisque les prix du gaz ont augmenté de 600%, en une année sur le marché spot (à court terme), ceci pour plusieurs raisons dont le renouvellement des stocks en gaz par plusieurs pays européens et la Chine surtout qui a acheté de grandes quantités de gaz», a-t-il souligné.

«L'Algérie a une longue tradition en matière de production de gaz, la preuve, la première usine de liquéfaction au monde a été construite à Arzew (Ndrl : La Camel) en 1965», a encore rappelé l'invité de la Radio.

Concernant la «clause de destination», c'est-à-dire que l'Espagne ne pourra pas revendre du gaz algérien au Maroc au risque d'être confrontée à cette clause, Mourad Preure a expliqué que «d'abord, cette opération de flux inversé n'est pas simple sur le plan technique», et que «la décision du chef de l'Etat de ne pas renouveler le contrat «GME» reste une décision politique salutaire, surtout pour la sécurité de nos clients en matière d'approvisionnements en gaz», a-t-il affirmé. Toujours selon l'expert

international, l'Algérie «doit reprendre ses investissements dans le domaine de l'exploration et des forages, abandonnés depuis vingt ans, améliorer l'exploitation des gisements gaziers existant en utilisant les nouveaux procédés technologiques comme l'imagerie du sous-sol et le réservoir engineering, mais aussi développer le domaine minier national qui reste très en-deçà de ses capacités réelles», a-t-il expliqué.

«L'instabilité du cadre juridique, ajouté au ralentissement des investissements dans le domaine de l'exploration-production et la difficulté à attirer des partenaires étrangers, a eu pour conséquence directe la baisse de nos exportations, qui sont passées de 60 à 41 milliards de dollars ces dernières années, sans parler de la demande interne qui a explosé», a également argumenté Mourad Preure, ajoutant que «la consommation énergétique nationale a augmenté de 59% entre 2010 et 2019, ce qui est énorme», a-t-il révélé.

«Nous consommes deux fois plus d'énergie que les pays de l'OCDE, ce qui est insoutenable sur le long terme», a-t-il affirmé, d'où «l'urgence absolue d'engager au plus tôt le vaste chantier de la transition énergétique, dont la locomotive doit être la compagnie nationale Sona-trach», a-t-il conclu.

**Raïna Raïkoum**

Amine Bouali

### L'Algérie pourra-t-elle se développer sans ses meilleurs enfants ?

**L**e phénomène de l'exil des jeunes diplômés vers des terres supposées plus clémentes prend des proportions inquiétantes et pose carrément le problème de la pérennité et de la prospérité à moyen ou long terme de notre nation. Dernièrement, le docteur Mohamed Yousfi, président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), a tiré la sonnette d'alarme sur notamment le sujet de l'expatriation des compétences du secteur de la Santé et a déploré «que l'Etat algérien forme des compétences à coups de milliards pour les laisser partir à l'étranger sans rien faire pour les retenir». Selon lui, «l'Algérie a formé en vingt ans 50.000 spécialistes de la santé et il n'en reste que 14.000 dans le secteur public. La grande majorité des praticiens spécialistes sont partis à l'étranger et d'autres ont rejoint le secteur privé. Les médecins spécialistes de la santé publique partent en masse à l'étranger parce qu'ils sont marginalisés dans leur propre pays et dans leur propre secteur. Même les femmes médecins sont de plus en plus nombreuses à choisir la voie de l'expatriation. En plus des mauvaises conditions de travail, il y a aussi la maladie.

Plus de la moitié des psychiatres fraîchement diplômés quittent le pays». L'ampleur de la fuite des cerveaux algériens du secteur de la Santé vers l'étranger peut être résumée dans un seul chiffre : il y aurait environ 15.000 médecins algériens exerçant dans les hôpitaux rien qu'en France.

Mais il n'y a pas que les médecins qui choisissent le chemin de l'exil. Lors d'un débat organisé, il y a quelques années déjà, à la télévision algérienne, le professeur Chems-Edine Chitour (actuel ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables) avait dénoncé le fait (et sans que l'Etat ne tente d'y apporter la moindre riposte depuis !)

qu'une «ambassade étrangère faisait, chaque rentrée, son marché dans les universités algériennes en accordant des visas d'études à 20.000 étudiants algériens». «Si l'on considère, avait-il ajouté, qu'une (bonne) partie de ces étudiants qui iront étudier à l'étranger, ne reviendront pas, non seulement parce qu'en Europe, ils auront trouvé un environnement plus favorable mais aussi parce que, de ce côté-ci de la Méditerranée, presque rien n'est fait en aval pour les retenir, c'est à chaque fois une perte sévère pour l'Algérie, une saignée à blanc de son potentiel le plus dynamique, une sorte de «hold-up du siècle» de ses meilleurs enfants».

Le pillage (car c'est bien de cela qu'il s'agit !) par les pays nantis d'Europe et d'Amérique du Nord, des cerveaux des pays du Sud a évidemment des effets néfastes sur l'avenir de ces derniers, puisqu'il les prive d'hommes et de femmes capables d'assurer leur développement. En mai 2015, l'ancien ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, avait révélé à un média algérien que 23.000 étudiants algériens poursuivaient (cette année-là) leurs études en France, ce qui en faisait la troisième communauté étudiante dans ce pays. Ils représentaient (en 2015) 8% du total des étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises». Il a ajouté ceci : «Nos trois consulats généraux en Algérie traitent les visas étudiants avec un soin particulier et les étudiants ne s'accusent que de la moitié du prix des frais de visa». La France a réduit dernièrement de moitié le nombre de délivrance des visas aux Algériens mais cette mesure coercitive ne concerne pas nos étudiants qui sont toujours les bienvenus dans ce pays. Si les pays riches savent où se trouve leur intérêt, sommes-nous sûrs de savoir exactement où se situe le nôtre ?

## Commerce La pomme de terre, l'huile de table et les rumeurs

Houari Barti

**L**es quantités de pomme de terre stockées au niveau des installations relevant du ministère de l'Agriculture seront mises, et en grandes quantités, sur le marché dans les jours, voire, les heures à venir», a indiqué, hier, le ministre du Commerce et de la Promotion de l'exportation, Kamel Rezig.

Une mesure, a-t-il souligné, visant à inonder le marché pour tirer les prix vers le bas, et qui «intervient, en attendant la prochaine récolte», attendue avant la fin de ce mois de novembre. Invité de la Matinale de la Chaîne I de la Radio nationale, M. Rezig a été interpellé sur la question relative au «recours à l'importation, à titre urgent et exceptionnel», conformément à la dernière instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. A ce propos, Kamel Rezig souligne tout d'abord les caractères «urgent» et surtout «exceptionnel» de cette instruction. Pour lui, l'instruction du président de la République vise à répondre à des besoins conjoncturels limités dans le temps, car, a-t-il soutenu, «notre politique en la matière reste toujours attachée au principe de favoriser la production nationale».

La décision de lancer ces importations, a-t-il précisé, «sera prise dans les prochains jours à la lumière de données fiables sur les véritables besoins du marché, sous l'autorité du Premier ministre». S'agissant de la «tension» que connaissent certains produits de base depuis des semaines, le ministre de l'Agriculture a expliqué que mis à part la pomme de terre qui connaît une certaine pénurie à cause de facteurs liés à un



recul de la production, tous les produits agricoles sont disponibles en quantité sur le marché.

La tension enregistrée dernièrement sur l'huile de table est pour le ministre une tension artificielle qui a été «crée sous l'effet de rumeurs» et «des quantités actuellement disponibles aussi bien dans les unités de matière première que dans les unités de transformation, peuvent couvrir les besoins en consommation pour une durée de six mois». M. Rezig a, par ailleurs, admis l'existence de pratiques spéculatives à travers notamment la rétention de certains produits en vue de créer des pénuries afin de tirer les prix vers le haut. A ce propos, il a rappelé que les services de contrôle du ministère du Commerce, en collaboration avec la Gendarmerie nationale, «ont effectué pas moins de 1,6 million d'interventions au cours de l'année 2020 et 1,3 million autres interventions au cours des 8 premiers mois de 2021». Des opérations, a-t-il expliqué, qui «ont permis de cibler pas moins de 1.200 entrepôts et chambres froides en à peine 10 jours».

### Rectificatif

Dans l'avant-dernier paragraphe de l'article, au lieu de «la SNTA cédée à 700 millions de dollars», il fallait lire «à 7 millions de dollars».

De même, nous avons écrit qu'«en effet, c'est le premier pacte des actionnaires (qui a été signé en mai 2001 après la création de la première société mixte algéro-émiratie SAET) qui, selon les anciens responsables, avait décidé de fixer la part des Emiratis à un peu plus de 700 millions de dollars» mais là aussi il fallait lire «à un peu plus de 7 millions de dollars».

D'ailleurs, ce prix est confirmé dans le pacte des actionnaires en question dont nous détenons une

copie puisque nous avons bien rapporté que «(...) l'un des articles stipulait que «les versements effectués par les investisseurs arabes pour le compte de la SNTA et SOFINANCE (7.400.000 US dollars) (...). Et la cession de la SNTA a été effectivement faite plus tard sur cette base (soit 7,4 millions de dollars) alors que son évaluation s'est située en 2018 (le communiqué du Premier ministre faisant foi) entre 2,5 et 3 milliards de dollars... Toutes nos excuses à nos sources et à nos lecteurs. Nous reviendrons plus en détails sur le sujet dans nos prochaines éditions.

D'autres quantités, issues de ces saisies «sont en cours de distribution au prix de 50 dinars le kilo, à travers plusieurs régions du pays, notamment à Alger», a-t-il révélé. Pour ce qui est de l'augmentation des prix des autres produits de grande consommation, le ministre du Commerce l'explique par une tendance haussière des prix qui n'est pas propre à l'Algérie, mais qui est mondiale, résultant des effets de la pandémie du Covid-19 et de la hausse générée par les coûts de l'énergie et du transport, entre autres.

## En l'espace d'une semaine Quatre éléments de soutien aux terroristes arrêtés

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont appréhendé quatre éléments de soutien aux groupes terroristes et détruit cinq bombes de confection artisanale à Skikda et Tébessa ainsi qu'une casemate pour groupes terroristes à Chlef dans des opérations distinctes à travers le territoire national durant la période allant du 27 octobre au 2 novembre 2021, selon un bilan opérationnel de l'ANP rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menace, des détachements et des unités de l'ANP ont mené, du 27 octobre au 2 novembre 2021, plusieurs opérations qui témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays», précise la même source.

«Dans le domaine de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'ANP ont appréhendé 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis que 5 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Skikda et Tébessa, ainsi qu'une casemate pour groupes terroristes à Chlef».

Dans le contexte des opérations de lutte contre le crime organisé et «dans la dynamique des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2ème et 3ème Régions militaires, 9

narcotraiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 16 quintaux et 66 kilogrammes de kif traité, tandis que 35 autres narcotraiquants ont été arrêtés en leur possession 100631 comprimés psychotropes saisis dans diverses opérations exécutées à travers les autres RM».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 194 individus et saisi 21 véhicules, 178 groupes électrogènes, 112 marceaux-piqueurs, 6 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite, ainsi que 3,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», indique la même source, ajoutant que «16 autres individus ont été arrêtés, 14 fusils de chasse et 22.737 unités de différentes boissons ont été saisis à Ghardaïa, Laghouat, Biskra, Tizi Ouzou, Tébessa, Mascara, Boumerdes et Tissemsilt».

Le bilan du MDN fait état aussi de «tentatives de contrebande de quantités de carburant s'élevant à 8 205 litres déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar».

Dans un autre contexte, les Gardes-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 118 individus à bord d'embarcations de construction artisanale», relevant que «143 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à El-Tarf, Tamanrasset, Tlemcen, Djinet, Béchar et El-Oued».

## Sûreté nationale 606 véhicules volés récupérés et 483 individus arrêtés en 9 mois



Les services spécialisés de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont procédé à la récupération de 606 véhicules et à l'arrestation de 438 suspects durant les 9 premiers mois de 2021, a indiqué mercredi un communiqué de ces services.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, no-

Dans l'édition de votre quotidien diffusé en date du Mardi 2 novembre 2021, vous avez publié un article, en page 4, sous le titre «partenariat public/prisé : une formule et des réserves», signé des initiales R. N.

Cet écrit qui fait suite à la journée d'étude organisée par l'Union nationale des Entrepreneurs publics, tenue le 27 octobre 2021, souligne notamment que «le partenariat public/prisé...risque d'être une formu-

### L'UNEP nous écrit

le d'accaparement des entreprises publiques au plus bas prix».

Nous réfutons catégoriquement cette compréhension du sujet qui ressort de votre écrit.

En effet, aussi bien lors de la présentation de la communication sur ce thème qu'à l'occasion des débats qui ont suivi, le PPP a été clairement présenté et entendu comme la formule liant l'administration publique aux entités du secteur économique (entreprises

tous secteurs confondus) pour le transfert de tout ou partie des responsabilités de conception, de financement, de construction, d'exploitation et de maintenance d'une infrastructure ou d'un équipement d'utilité publique.

Cette formule de partenariat ne doit nullement être entendue comme une opération de privatisation d'entreprises publiques comme le laisse accroire le rédacteur de l'article considéré. Dont acte !

missions, systèmes d'information et guerre électronique du ministère de la Défense nationale est décédé mardi soir à l'hôpital central de l'Armée Mohamed-Seghir-Nekkache suite à un malaise, précise la même source.

## Décès du Général-Major Bedjghit Farid

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présenté, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances à la famille

## La revalorisation des salaires sans contrepartie productive pour juguler l'érosion du pouvoir d'achat

# La nocivité de l'empirisme dans la prise de décision publique

**Le gouvernement a décidé une revalorisation des salaires pour juguler l'érosion du pouvoir d'achat des citoyens. Il est vrai que la dégradation du pouvoir d'achat notamment des couches sociales les plus défavorisées ne peut être ignorée ou occultée au risque de conduire à un embrasement social comme l'ont relevé nombreux d'observateurs**

Par Boutaleb Kouider \*

Cette dégradation du pouvoir d'achat est constatée depuis un certain temps déjà notamment par des études et projections réalisées par des associations comme l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), qui s'est intéressé à l'évolution des prix et des salaires moyens entre 2010 et 2021, qui a mis en exergue le gap de plus en plus profond entre salaires et prix, en faisant ressortir que la moyenne des prix des biens de consommation et des services a plus que doublé en une décennie (entre 2010 et 2021), tandis que les salaires sont restés figés et constatant que le salaire de 2010 a perdu 50% de sa valeur en 2021 du fait des hausses des prix. Une autre étude parue en Mars 2021, réalisée par le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) et la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (Cgata) a indiqué qu'un salaire minimum de 81 751,14 DA est indispensable pour assurer les besoins essentiels d'une famille de 5 membres contre 73 027 DA par mois en 2017, soit une augmentation de 8 750 DA.

Au delà de certaines controverses sur les chiffres avancés et la crédibilité des enquêtes réalisées, le constat ne fait aucun doute, le pouvoir d'achat a fortement baissé au cours de ces dernières années et il continue de se dégrader avec l'inflation qui frappe notamment les produits de large consommation des ménages, dont le taux a atteint 5,1% au mois d'août dernier, contre 4,5% en juillet passé, selon la déclaration du Premier Ministre Aïmene Benabderrahmane, qui souligne par ailleurs que cette hausse des prix «est conjoncturelle». Cette augmentation des prix de nombreux produits alimentaires importés en grande quantité comme les légumes secs, serait liée, en partie, à la hausse importante enregistrée sur les marchés mondiaux, induite par les retombées de la crise sanitaire, qui a engendré une augmentation des coûts de la production et du fret international, ainsi que des prix de certains intrants et facteurs de production. Le coût du fret maritime aurait connu une forte augmentation. Alors que le prix du transport d'un conteneur de 40 pieds était estimé entre 1 700 et 3 000 dollars avant la pandémie de Covid-19, ce prix serait passé à plus de 10 000 dollars, notamment sur les longues distances comme la Chine ou l'Asie du sud est en général. A cela s'ajoute la dépréciation du taux de change du dinar ainsi que tous les droits et taxes et les marges des multiples intervenants.

Cet ensemble de facteurs tire quasi mécaniquement les prix vers le haut. Tous ces facteurs objectifs ont un impact sur la formation des prix et en sont explicatifs de la hausse constatée, et comme il n'existe aucun mécanisme d'ajustement des salaires par rapport aux prix, le fossé entre revenus salariaux et coût de la vie, a tendance à se creuser.

Mais ce qui l'est moins sans doute c'est l'autre volet de l'explication de cette flambée des prix au niveau des marchés qui serait le résultat de «pratiques criminelles» (la spéculation en l'occurrence qui vient d'être criminalisée). La spéculation au delà de son caractère immoral et condamnable est une pratique courante des agents économiques dans

tous les pays du monde notamment la ou le marché est mal régulé et où l'économie est largement informalisée comme c'est le cas chez nous. Si la légitimité d'une augmentation des revenus notamment des ménages les plus défavorisés et les plus nombreux ne fait aucun doute, comment procéder dans le contexte qui est le nôtre. Quels choix s'offrent aux pouvoirs publics pour traiter de cette problématique ? Apparemment, le gouvernement ne dispose pas de données scientifiquement établies pour décider d'apporter des correctifs à la politique salariale de façon rationnelle en tenant compte de tous les impacts sur toutes les variables macroéconomiques, que seule une grande institution dédiée aux études économiques, à la modélisation et à l'élaboration des scénarios décisionnels, est en mesure de fournir, soit un grand ministère de la planification nationale comme c'est le cas en Turquie à titre d'exemple. Le Premier ministre n'a – il pas déclaré que l'Exécutif compte réaliser une «évaluation minutieuse» des politiques des salaires, à travers des enquêtes et des études qui toucheront tous les secteurs d'activité, ce qui est susceptible d'orienter les choix du gouvernement en matière de politiques des salaires et des revenus en vigueur au niveau national».

Par conséquent, on peut se demander sur quelle base le gouvernement a opté pour une ingénierie indirecte d'augmentation du pouvoir d'achat, reposant sur le relèvement du point indiciaire dans la fonction publique et la baisse de l'IRG, permettant une augmentation des salaires et conséquemment une amélioration du pouvoir d'achat des citoyens. Nous n'avons de ce fait pas dénoncé la nocivité de l'empirisme dans la prise de décision publique

Le relevé du point indiciaire qui sera de base au calcul des salaires qui est actuellement à l'ordre de 45 dinars algériens et qui passera à 65 dinars selon les informations diffusées par la presse nationale. Concrètement, cela se traduira par une augmentation au prorata du nombre de points indiciaires de chaque catégorie salariale. Cela engendrera une augmentation salariale pour les différentes catégories.

Comme l'ont relevé certains observateurs, une augmentation des points indiciaires des bas salaires par progression dégressive de 40 à 5% entre les 20000 à 40000 dinars est plausible, mais «une révision à la hausse de la valeur du point indiciaire est non seulement insoutenable financièrement, mais une pérennisation immorale des disparités salariales existantes.» La baisse constante du pouvoir d'achat, compte tenu de l'augmentation des prix (notamment des produits de première nécessité et pas seulement), les nouvelles exigences de résultats économiques particulièrement dans les entreprises publiques dont la majorité éprouve des difficultés à trouver un équilibre entre la préservation des acquis sociaux des travailleurs et l'amélioration de la productivité, avec la nécessaire réhabilitation du savoir et des compétences, des structures de répartition qui s'éloignent de la rationalité économique et qui développent de multiples frustrations qui accablent les titulaires de bas revenus, expliquent la complexité de la politique des salaires surtout dans les conditions économiques actuelles. La croissance économique demeure toujours faible faute d'un rythme soutenu et élevé d'investissements productifs.

Il n'existe certainement pas de solutions faciles et d'approches singulières aux problèmes soulevés par la politique des salaires. La complexité de son domaine est accrue par le fait qu'elle embrasse les intérêts fon-

damentaux non seulement des travailleurs mais également des employeurs, des syndicats, du gouvernement... Ces intérêts n'étant pas totalement convergents loin s'en faut, d'où la nécessité de déterminer un équilibre délicat constamment remis en question et réajusté sous l'influence de l'évolution des conditions économiques, sociales et politiques. Il s'agit d'une problématique complexe qui fait l'objet de peu de travaux académiques dans le contexte de l'économie Algérienne.

Nous avons longuement exposé les fondements théoriques des politiques salariales dans un livre que nous avons publié chez l'OPU en 2013. Nous avons pu constater que nombreux étaient les facteurs déterminant le niveau de salaire dans un pays à un moment donné. Certains de ces facteurs sont objectifs et quantifiables, comme le coût de la vie, le niveau général des prix, le niveau général des salaires, la capacité de paiement des entreprises, la classification des emplois, la part du revenu prélevé par le fisc, la situation économique générale (déficit budgétaire), d'autres facteurs plus spécifiques comme le niveau de vie recherché par les travailleurs, ou encore le pouvoir de négociation des travailleurs organisés en syndicats ou en association. Dans la plupart des pays, l'Etat fixe non seulement les salaires de la fonction publique mais il détermine de plus le salaire minimum interprofessionnel garantie (SMIG) qui assure à tout salarié travaillant à temps complet une rémunération au moins égale à son montant et prévoit un mécanisme d'indexation sur le prix à la consommation afin que le pouvoir d'achat des salariés les plus modestes ne s'amenuise pas sous l'effet de l'inflation. L'Algérie ne fait certainement pas exception, sauf que l'application de telles dispositions ne semble pas opérante dans la mesure où nombreux sont les problèmes relatifs à l'indexation dont les critères d'appreciation, au-delà des négociations, ne semblent guère être partagés et reconnus par tous les partenaires concernés (Etat, Employeurs et Syndicats). Que faire, toutefois, pour rendre plus efficace la politique salariale du pays ?

Il n'existe certainement pas de système idéal, ni en théorie, ni en pratique, chaque pays tente de répondre à cette problématique en respectant d'abord les principes de base susmentionnés fondant un optimum consensuel, ou pour une situation donnée, dans une période donnée et des conditions sociales données, il existe un système plus efficace que les autres, même en tenant compte du credo de toute politique salariale à savoir, tenir compte de l'amélioration réelle du niveau de productivité, des performances de l'économie nationale et de l'évolution du coût de la vie. Il convient comme l'a relevé le CNES, il y a bien longtemps déjà, de s'inscrire résolument dans une perspective de partage des gains de productivité et non de rente pétrolière. Il est en effet suffisamment admis que les hausses de salaire ont un caractère inflationniste dès lors qu'elles excèdent les gains de productivité d'une part ; elles ont tendance à se détruire elles-mêmes par l'effet dépressif qu'elles exercent sur l'emploi d'autre part, car les entreprises, l'économie nationale, ne peuvent supporter indéfiniment une forte divergence entre les progrès de la productivité et ceux des coûts salariaux, à moins de répercuter ces derniers dans leurs prix de vente ; mais alors, c'est le «retour à la case de départ», en sachant que ce sont les titulaires de revenus fixes (les plus pauvres notamment) qui souffrent le plus du phénomène inflationniste. C'est dire combien il est important de s'interroger sur la relation prix – salaires-productivité d'une part, de s'interroger surtout sur la manière la plus saine et la plus efficiente de préparer, dans les faits, l'instauration d'une telle relation afin d'assurer une croissance et un développement durables. Il faudrait pour cela rompre avec la relation de forte dépendance du pays vis-à-vis des hydrocarbures, diversifier son économie, renforcer les structures productives, d'autant plus qu'il est possible de produire de nombreux biens importés actuellement et qu'il existe des capacités réelles permettant d'exporter plus de biens. Or avec les nouvelles orientations prises par le gouvernement, augmentation du pouvoir d'achat et recours à l'importation pour stabiliser les prix, on est loin de ce schéma et à terme plus ou moins rapproché on reviendra à la case départ avec sans doute plus de difficultés car les marges de manœuvre s'amenuisent de plus en plus (déficit budgétaire abyssal, et réduction drastiques des réserves de change)

L'économie a ses lois, même si on affirme souvent que les connaissances se renouvellent de plus en plus vite (tous les 5ans ?) Cela ne change rien à certains mécanismes économiques depuis longtemps dévoilés ... Si on augmente le pouvoir d'achat d'un coté (ce qui est légitime) il faudrait par ailleurs avoir prévu ou pouvoir réaliser une augmentation des biens et services produits localement, fortement demandés par les ménages, sinon, c'est par l'importation que se réalisera l'équilibre (comme cela a été décidé) et on n'est pas «sorti de l'auberge» car non seulement il faut financer ce surplus de monnaie injecté par voie d'augmentation des salaires en monnaie nationale (emprunts ou carrement création de monnaie, ce qui est cause d'inflation avec son cortège de conséquences nocives qui reposera le problème d'augmentation salariale de manière récurrente) mais aussi l'importation de biens et services (finance en devise, ce qui ne fera que rognier sur le déjà maigre solde en devise du pays). Comme l'a souligné un observateur attentif de l'économie nationale, « Le seul moyen de remédier à ces hausses étant non pas d'augmenter la masse monétaire qui cassera la valeur du dinar en continuant à importer mais en soutenant l'effort de production locale et non le pouvoir d'achat orienté vers les ports.»

L'autosuffisance qui est devenu un slogan tellement galvaudé est le seul moyen de mettre le pays à l'abri de la fluctuation des prix et de la pénurie subie des produits de première nécessité comme l'affirment les plus hautes autorités de l'Etat. Mais à ce jour, avec tous les ministres qui se sont succédé au Ministère de l'agriculture et du commerce, aucune stratégie rationnellement concertée n'a été édictée pour enclencher ce fameux cercle vertueux qui verra le pays d'année en année réduire les importations et augmenter les exportations. Nous ne pouvons mieux conclure cette modeste contribution qu'en reprenant les propos du Premier Ministre Aïmene Benabderrahmane : « « la solution radiale» aux problématiques du pouvoir d'achat et de l'inflation se trouve dans la relance économique et le soutien à la croissance». Mais dans ce cas, la relance par la consommation en recourant aux importations pour satisfaire la demande domestique est loin de répondre à cet objectif qui ne peut trouver de solution qu'avec une relance par l'investissement.

\*Dr Economiste

# ■ Arabiser les sciences médicales : est-ce une bonne idée ? Comment faire ?



**Le vent en poupe est à l'arabisation tous azimuts chaque secteur économique ou administratif est confronté à cette problématique et le secteur de la santé n'y échappe pas.**

Par Bouchikhi Nourredine \*

**D**es initiatives sont déjà prises par certains médecins qui ont arabisé leurs ordonnances et leurs prescriptions bien avant la vague en cours mais faute de stratégie concertée cela n'a pas eu grand impact dans la pratique de la corporation sauf pour quelques émules ici et là. D'ailleurs des tentatives ont été faites par le passé mais sitôt réprimées par le conseil de l'ordre sans que celui-ci avance d'explications plausibles à sa prise de position sinon la crainte de ne pouvoir surfer avec la vague alors qu'il aurait dû engager une réflexion qui tôt ou tard s'invitera au débat.

L'arabisation est une question qui se trouve tirée à la guerre depuis des décennies entre des opposants séculaires et des fervents supporters convaincus, les uns ne voulant pas abandonner une langue considérée comme butin de guerre ou juste un gagne-pain qu'ils ont simplement subi sans avoir pu choisir et constitue leur seule manière d'expression et les autres qui pensent qu'il est temps que la langue nationale puisse avoir la primauté et accéder au rang qu'elle mérite mais les deux parties ont majoritairement à l'évidence un dénominateur commun d'ordre politique et surtout idéologique sur fond de dispute sur le projet de société que chacun veut instaurer ou imposer; tous les coups sont permis, la fin justifie les moyens; dans cette bataille acharnée qui refait surface au gré des événements nationaux et même internationaux on ne laisse guère de place aux spécialistes; linguistes, sociologues et surtout aux premiers concernés.

Une langue nationale est le ciment qui renforce la cohésion d'un peuple, son référentiel et l'attachement à ses racines et à son histoire et c'est surtout un gage de sa survie, son émancipation et son progrès ; et sur ce la quasi-totalité des nations est unanime et ne permette aucun écart ni aucune concession quel que soit le régime ; démocratique ou autoritaire développé ou du tiers monde exception faite des pays qui ont été sous

le joug colonial des siècles durant au point de perdre toute référence linguistique; des pays comme la France chantre de la démocratie et de la liberté et référence absolue comme le veut décrire les pourfendeurs de l'arabisation il se trouve qu'elle ne tolère aucune autre langue ou dialecte qui essaie de faire de l'ombre à la langue de Molière bien que des franges entières de la population parlent le corse, l'occitan, le breton ou le basque de même qu'un grand pays comme les Etats unis où la communauté hispanophone est très nombreuse et même majoritaire dans beaucoup d'états du sud c'est l'anglais qui reste la langue officielle dans l'éducation ,l'administration ou la diplomatie ; un autre exemple est aussi édifiant celui de l'état d'Israël , une panachée de peuplades venues des quatre coins du monde parlant une multitude de langues et qui se trouvent contraints d'apprendre et de pratiquer l'hébreu; une langue qui a failli disparaître pour aspirer faire partie de cette communauté créée de toutes pièces ; tous ces pays sont conscients qu'ouvrir une brèche à une autre langue ou dialecte concurrents constitue le tendon d'Achille par lequel la société pourrait se disloquer et disparaître; la maîtrise d'une langue est une condition impérative à la naturalisation une règle sacrée et un consensus assumé dans tous les pays ou presque. Adopter une langue commune cela ne veut pas dire réprimer toutes les autres mais c'est un garant de stabilité et de prospérité intellectuelle et nationaliste et un investissement sûr au maintien de l'unité nationale.

La langue arabe a été jusqu'alors le terrain de confrontation dont les conséquences ont été et restent dévastatrices; Il est alors désolant que soixante ans après l'indépendance une grande partie de l'élite nationale à tous les niveaux de responsabilité est incapable de s'exprimer dans la langue officielle et nationale; si pour certains il s'agit d'un manque de volonté manifeste et d'un choix délibéré, c'est surtout l'absence de stratégie pour le développement et la généralisation de la langue arabe qui a fait défaut. Nous n'allons pas nous cantonner dans des explications et des prétextes fallacieux qui tantôt trouvent leur prétendue légitimité dans la nature même du colonialisme et ses séquelles tantôt dans la croyance ou plutôt dans la non croyance en la capacité de la

langue arabe de servir de véhicule à la science ; car la réalité nous contredit ; et s'agissant de la médecine qui est notre sujet elle est enseignée en français et en anglais mais aussi en russe, espagnol, chinois, allemand ou néerlandais cela demande bien des moyens mais surtout une volonté politique à travers une méthodologie efficace et murement réfléchie . Ce n'est donc pas une question d'outil linguistique ! Dans notre contexte le pragmatisme nous interdit d'arabiser la médecine du jour au lendemain sur un coup de tête ou bien en réaction à des provocations politiciennes bien que cela ait été déjà appliqué à la fin des années 70 et au début des années 80 quand les enseignants de physique, mathématiques et sciences naturelles se sont trouvés contraints d'abandonner le français pour le remplacer illico presto par l'arabe et par la force des choses ils se sont adaptés et cela reconnaissent-le n'a pas eu de grosses répercussions sur la qualité de l'enseignement.

Mais pour la médecine il va falloir aller par étapes ,sans précipitation mais avec détermination en établissant des échéanciers pour arriver au début à ce qu'au moins les professionnels puissent acquérir la terminologie technique comme c'est le cas de la plupart de leurs collègues dans les pays arabes et même maghrébins et là je me revient une anecdote le jour où j'ai assisté à un congrès maghrébin de pédiatrie en Tunisie ; la ministre de la santé à l'époque médecin de son état manié à la perfection les deux langues elle a fait une allocution d'ouverture dans un français parfait et puis en arabe dans un style qui nous a laissé complètement ébahis à en croire qu'elle était une exclusive arabophone !

Nos confrères et consœurs égyptiens, irakiens, syriens ,ceux du Golfe ou même maghrébins bien qu'ils suivent pour les uns leurs cursus en français et pour les autres en anglais hormis en Syrie où la formation médicale est en arabe sont très à l'aise avec l'arabe technique médicale chose qui fait défaut parmi la majorité de la corporation médicale algérienne qui ne fait pas exception à l'instar des nombreux cadres et responsables algériens dont certains se sont trouvés souvent dans des situations qui frisent l'humiliation quand leurs homologues étrangers de surcroit non arabes s'exprimaient avec aisance dans notre langue nationale devant un parterre de journalistes et de caméras.

Il faudrait donc engager une réflexion sérieuse scientifique et académique loin des influences idéologiques pour que la corporation médicale puisse apporter sa contribution au développement de la langue officielle et nationale. Le rôle des élites est déterminant pour booster la reconversion ou à la limite la maîtrise d'un bilinguisme n'intégrant pas forcément le français non pas par animosité mais comme une nécessité stratégique.

Nous pouvons donc opter pour une solution réaliste qui fera épargner aux médecins algériens le temps et leur abrégera le parcours tout en leur ouvrant surtout pour les jeunes diplômés de vastes horizons sur le plan formation et opportunités professionnelles au lieu de rester cloîtrés dans une sphère francophone très limitée ; si la majorité des médecins algériens optent pour la France comme destination d'exil ; ce n'est pas par hasard mais c'est qu'ils sont otages d'une seule et unique langue qui désormais n'est plus à la pointe du progrès ; il faudrait donc adopter carrément l'anglais tout en assimilant progressivement la terminologie technique arabe ; il ne s'agit nullement de démagogie comme tend à le faire croire les francophiles fanatiques mais d'une nécessité vitale et pour s'en convaincre il n'y a rien qu'à consulter les publications des scientifiques français eux-mêmes qui se font de plus en plus en anglais ; on ne peut être plus royalistes que le roi.

Cela pourrait se faire sans encombre en valorisant les modules d'arabe tout au long du cursus médical dont la durée minimale de sept années est largement suffisante pour maîtriser ses rouages et cela facilitera aussi par l'occasion l'intégration des nouveaux bacheliers admis en sciences médicales qui se retrouvent confrontés à la dure réalité d'apprendre une autre langue ; le français dont la majorité n'arrive pas à s'en accommoder pour pouvoir poursuivre leurs études.

Les outils modernes disponibles tel l'informatique et le web sont une opportunité qui peuvent faciliter l'application de cette stratégie qui devra être épargnée de tout revirement et remise en cause politique et être menée jusqu'à bon port loin des tumultes byzantines qui nous ferons que perdre un précieux temps.

\*Docteur

# Que reste-t-il de l'esprit de Novembre ?

Novembre de jadis,  
sa quintessence,  
il l'a trouvé dans le fait qu'il  
a transcendé toutes les  
tendances politiques et  
philosophiques de l'époque:  
il a été responsable de leur  
renversement,  
mais il a été aussi celui qui  
leur a permis de retrouver  
une autre raison d'être dans  
le combat libérateur.



Par Cherif Ali

**N**ovembre a forgé des générations entières, mais aujourd'hui, il faut avoir le courage d'admettre que ce qui était charnel pour les mouvements djihadines d'hier, n'est plus qu'un « oui dire » pour les adolescents d'aujourd'hui, tant que l'histoire, celle du pays n'est ni écrite, encore moins enseignée correctement. Certains d'entre eux persistent à croire, par exemple, que Mohamed V est un martyr de la révolution. N'a-t-il pas une rue à son nom ? Tout comme Larbi Ben M'hidi ?

Les partis politiques et à leur tête le FLN qui se sont accaparés de cette histoire préfèrent parler de politique générale et d'affirmer, surtout, leur soutien au chef de l'Etat.

Faute d'avoir échoué à s'affranchir du pouvoir et à s'adapter au jeu démocratique, miné par des luttes intestines, le parti du Front de libération nationale sombre un peu plus à chaque crise qui le secoue. Pour l'historien Mohamed El-Korso, cette survie du FLN est liée à la confusion entre le Front qui a libéré le pays et celui utilisé comme parti unique, puis comme parti du pouvoir, depuis l'indépendance : « Nos meilleurs étudiants n'arrivent que difficilement à faire la différence entre l'un et l'autre, tant leur esprit a été pollué par une phraséologie qu'ils portent comme une camisole », a-t-il écrit dans une récente contribution dans le quotidien Liberté.

De toutes les manières, tous les partis politiques ont leur responsabilité : leurs discours alarmistes, anxiogènes et la désignation d'ennemis extérieurs meublent leurs interventions.

## C'EST LEUR MODE DE FONCTIONNEMENT !

Il consiste précisément à gérer les contradictions et les tensions qui pèsent sur la société du fait de la crise financière, pour y trouver une forme de stabilité. La stratégie suivie est plus de contenir ces tensions à un niveau acceptable que de les eradiquer. Elle trouve sa justification dans le fait qu'elle correspond aux sources de légitimité des gouvernements qui se succèdent qui sont contenues dans « la sécurité » et la redistribution de « la rente ».

En d'autres termes, les sources de déstabilisation potentielles sont aussi des facteurs de maintien de statu quo !

Il est loin l'esprit de Novembre, pour ces gens là ! Contrairement à Louisette Ighil-Ahriz !

Sénatrice de son état, elle a décidé de démissionner du tiers présidentiel, n'étant plus d'accord sur la manière dont est géré, selon elle, le pays par Bouteflika et consorts !

D'aucuns ont dit que cette respectable moudjahida était encore « habitée » par l'esprit de Novembre et que sa sortie du Sénat était non seulement courageuse mais qu'elle avait été faite avec beaucoup de panache !

Sauf que cette indignation des uns et des autres, qui s'exprime parfois courageusement mais souvent de manière aussi discourtoise que brutale, semble plutôt convenir à certains qui pensent que la politique, c'est un sport de combat où tous les coups sont permis. Les paroles les plus blessantes, les plus insultantes, et parfois les plus amusantes sont, paradoxalement, bien accueillies par le peuple. Les passes d'armes entre politiciens ne sont pas spécifiques à tel ou tel pays et l'insulte n'est pas un fait nouveau en politique. Elle est symptomatique de la dérive langagière et comportementale de nos sociétés.



Il faut dire, également, que s'indigner et dénoncer à tout va est courageux de la part de ceux qui ont fait de la politique leur métier ; mais on attend des hommes politiques, qu'on partage ou pas leurs idées, qu'ils se donnent aussi les moyens de changer ce qu'ils dénoncent !

Dans une démocratie, toute la campagne électorale, par exemple, est censée s'inscrire dans le débat sur les programmes et la réflexion sur les idées. Or, et loin de cette conception, certains politiques se rabattent sur les stratégies d'une bassesse inouïe, plutôt que de mettre en avant leurs visions et programmes. Les petites phrases, querelles, attaques personnelles continuent à meubler la scène politique nationale, au moment même où l'horizon de notre pays tend à s'obscurcir, conséquemment à la chute annoncée du prix du baril de pétrole et des agitations aux frontières.

## LA SÉCHERESSE POLITIQUE A GAGNÉ TOUS LES PARTIS !

Le discours de la classe politique algérienne n'est, décidément, plus ce qu'il était. Hier, fécond, révolutionnaire et progressiste en novembre 1954, aujourd'hui, il est fait d'injures, d'invectives et de menaces.

Aujourd'hui, les hommes politiques sont victimes d'injonctions et d'insultes, mais souvent, ils commettent eux-mêmes des dérives inacceptables : propos diffamatoires, invectives et discours haineux sont pratiquement le lot quotidien de ces « tribuns » pour tenter de jeter le discrédit sur leurs adversaires.

Doctrine, assurément ! Nouvelle, non, car en Algérie, nous sommes au stade où les ennemis de la liberté d'expression ont toute licence de s'exprimer et d'insulter qui ils veulent.

Pourquoi aussi tant de haine ? Les débats sérieux de fond sont relégués aux oubliettes ! On élève un écran de fumée dans le but de détourner l'attention des citoyens des questions gênantes.

Les Algériens de ce mois de novembre sont fatigués au point d'afficher leur défiance pour tout et partout ! Contre tout d'abord leurs gouvernants

qui cultiveraient « l'entre soi », sans se préoccuper ou si peu du peuple.

Contre aussi tous ces partis politiques dont les efforts de positionnement ne sont au fait que des tentatives pour se rapprocher du pouvoir, donc de la rente.

A cette défiance s'ajoutent aussi des reproches concernant les syndicats et leur tête l'UGTA complètement désavouée par le monde du travail fatigué lui aussi par toutes les promesses non tenues !

C'est dans ce climat, que le Président de la République, après un rappel historique des faits d'armes et des sacrifices consentis par les ainés pour arracher la liberté du pays, a tenu, à l'occasion de ce jour, à faire partager aux citoyens parmi les plus jeunes, ses observations concernant l'avenir.

Pour ce faire, il a identifié, une fois encore, la nature d'au moins trois défis majeurs auxquels le pays est confronté :

- 1.- La sécurité du pays, des personnes et des biens sans laquelle le développement sera entravé, sinon même compromis.
- 2.- Le développement économique et social qui doit être poursuivi et intensifié.
- 3.- La stabilité politique sans laquelle il serait vain de parler de pluralisme ou de démocratie

Il est certes vrai que notre pays traverse une période de turbulence politique et d'incertitude économique; Il condense tous les problèmes à la fois, ceux des pays en voie de développement et ceux d'un pays nouvellement industrialisé.

Et son salut, et tout le monde est d'accord là-dessus, doit être mis entre les mains d'hommes et de femmes moins sujets aux jeux d'appareils, capables réellement de concrétiser son triple défi, et non pas de se contenter de répéter à l'envi comme certains « qu'ils travaillent à mettre en œuvre le programme du Président ».

## DANS L'ESPRIT DE NOVEMBRE OSSENT-ILS PRÉTENDRE ?

Où va-t-on les dénicher ces nouvelles générations absentes de nos croyances, exonérées de nos illusions, libérées de nos naïvetés et affranchies de nos connivences ?

Comme l'étaient nos braves Fennecs et leur entraîneur Djamel Belmadi qui avait annoncé clairement la couleur: «Nous avons l'ambition d'aller en Egypte pour gagner cette CAN !».

La déclaration avait été accueillie avec sarcasmes tout comme l'a été certainement la déclaration du premier novembre 1954 par ceux qui ont traité ses initiateurs de fous.

Comment faire, en définitive, pour raviver chez les Algériens la flamme de Novembre qui a fait réagir Louisette Ighil-Ahriz avec la décision que l'on sait ou encore Salah Goudjil, le Président du Sénat qui vient de déclarer que « Les historiens avaient relevé le paradoxe d'associer Benbadis et la révolution de novembre étant donné que son combat a porté seulement sur la défense de la langue arabe et de l'Islam et l'association qu'il a fondée. Il n'a rejoint la révolution que tardivement ».

«On dit novembre est badissi, on ment à l'histoire, Novembre c'est novembre, il n'appartient à personne.

Les gens sont libres de dire ce qu'ils veulent, mais on ne doit pas enseigner cela à nos enfants. Ce n'est pas la vérité», a dit Salah Goudjil.

Aujourd'hui, force est d'admettre que le 1er Novembre n'est devenu qu'un jour férié pour la majorité de nos jeunes compatriotes.

Et pour cause, sa célébration se résume à un communiqué lu à la radio et à la télévision avec un plan fixe sur le portail de la présidence de la République. Comment voulez-vous qu'on s'y intéresse, a fortiori, quand on n'a pas lu ou vécu l'histoire de ce pays ? Et surtout lorsque l'on est incapable de la restituer dans sa véracité, par ignorance ou délibérément même !

La faute à l'école ? Peut-être bien !

Aux historiens, certainement, eux qui ont été incapables, et à ce jour, d'écrire le «Roman National» ! Que reste-t-il de l'esprit de Novembre ? L'émotion peut-être de tous ceux et celles qui vont regretter Ahmed Soukhane, membre de l'équipe de football du FLN, qui a eu «l'élégance» de nous quitter en ce mois bénit ?

Cette contribution lui est dédiée.

**« Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde... déferée à la barre de la « raison » comme à la barre de la « conscience », cette Europe-là est impuissante à se justifier ; et que, de plus en plus, elle se réfugie dans une hypocrisie d'autant plus odieuse qu'elle a de moins en moins chance de tromper. L'Europe est indéfendable. »**

( Aimé CÉSAIRE - Discours sur le colonialisme )

## Le crime colonial

# Imprescriptible-Indélébile-Indéfendable



Par Mohamed Mazouzi\*

**J**e n'arriverai jamais à comprendre pourquoi un criminel que toutes les preuves accablent s'acharne à tergiverser au sujet de sa culpabilité et rechigne catégoriquement à demander pardon. Héritage probable d'une pourvoyeuse narcissique séculaire. Le Colonialisme est par essence criminel, génocidaire par ce qu'il n'a pas le choix. « Plusieurs fois, je vous ai rendu compte, qu'on n'est venu que pour piller les fortunes publiques et particulières ; et on a osé me proposer de faire ou de laisser faire... d'obliger les habitants à déserteur le pays pour s'approprier leurs maisons et leurs biens. Assurément, ce système est fort simple et il ne faut pas un grand effort de génie pour le suivre, mais je ne crains pas d'avancer, qu'abstraction faite de son infamie et de son iniquité, il serait le plus dangereux »<sup>(1)</sup>

Ce sont les lamentations, le réquisitoire, du Général Berthetzen en 1831, profondément déçu et outré par les exactions de sa mère patrie idéalisée, mystifiée et mystificatrice. Ses états d'âme lui valurent une mise à la retraite anticipée. On est au début de la Colonisation, le verdict tombe comme un couperet : Le Colonialisme est indéfendable. Aujourd'hui, c'est à-dire deux siècles plus tard , on s'amuse encore à glosier sur le caractère indéniable du Crime colonial.

En 1833 , un homme lettré , quoi que l'on puisse dire sur ce personnage, un Algérien puisque la Nation algérienne existait déjà , bouleversé par le sort réservé à ses compatriotes , essayera de manière inédite , de dénoncer en métropole même le Crime colonial. En vain. « Je me demande pourquoi mon pays doit être ébranlé dans tous ses fondements et frappé dans tous ses principes de vitalité ... La vitalité d'une Nation toute entière , laquelle est composée de dix millions d'individus , qui , malheureusement , sont décimés chaque jour par la guerre et dont le pays depuis trois ans est gouverné par le despotisme . »<sup>(2)</sup>

La culture du Crime , du despotisme , de la terreur sévissait déjà en France , parmi les Français. « Citoyens ! Tuez ! Tuez ! Massacrez ces bêtes féroces ! Détruisez ces germes de la peste ! Exterminez ces fanatiques ... ! Purgez la terre de cette race infâme ! Anéantissez ces scélérats ... ! Saisissez-vous de leurs femmes ! Écrasez les enfants ... ! Soyez sans pitié ! La République vous y engage ! En agissant de la sorte vous servez l'intérêt supérieur et vous défendez la patrie ! N'oubliez pas, citoyens, que ce ne sont pas des hommes que vous avez en face de vous mais des animaux nuisibles qui troublent la tranquillité publique ! »<sup>(3)</sup>

On vient de commémorer le déclenchement de la Révolution algérienne, nos relations avec l'ennemi d'hier sont toujours conflictuelles et toxiques. A entendre ces cris de guerre, on a l'impression de remonter le temps et écouter ces Généraux de L'Armée d'Afrique qui s'apprêtent à casser l'Arabe. En effet, étranges similitudes avec des harangues criminelles que l'Arabe entendra depuis 1830, néanmoins cet appel au génocide ou au « Populicide » est une histoire franco-française. L'ennemi, c'était une Vendée insoumise, toute une population française de pure souche qu'on massacrera pendant la Révolution française avant de venir quelques décennies plus tard , casser l'Arabe , en ayant recours à la même logorrhée démentielle et à la même barbarie. La feuille de route sera la suivante : « Voilà comment il faut faire la guerre aux Arabes: tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger les bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs. En un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens ... Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées, tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe ; l'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied. »<sup>(4)</sup>

Avec le temps on s'habituerà à contempler ahuris une France qui accomplira dans la sérénité la plus absolue toutes les bêtises imaginables en utilisant tantôt les monstres pour ses sales besognes inhumaines, tantôt les scribes et dialecticiens de service pour ses plaidoiries pitoyables face à une conscience humaine abasourdie. Il s'agira alors de légitimer, glorifier, mystifier, démentir, nier , absoudre ...Bref, dé-

ployer tout le génie français pour la gloire d'une France que l'on voudrait immaculée et intangible.

Concernant la tragédie algérienne, le lobby colonial se chargera d'embrouiller quasiment tout le monde dans son aventure infernale. Il briserà toutes les dissidences et laminera toutes les réticences. La barbarie devient nécessaire, légale et surtout énormément fructueuse. Hormis quelques voix anticolonialistes extrêmement courageuses, minoritaires et inaudibles, quasiment toutes les consciences se taissent et plébiscitent ce que l'Empire a programmé.

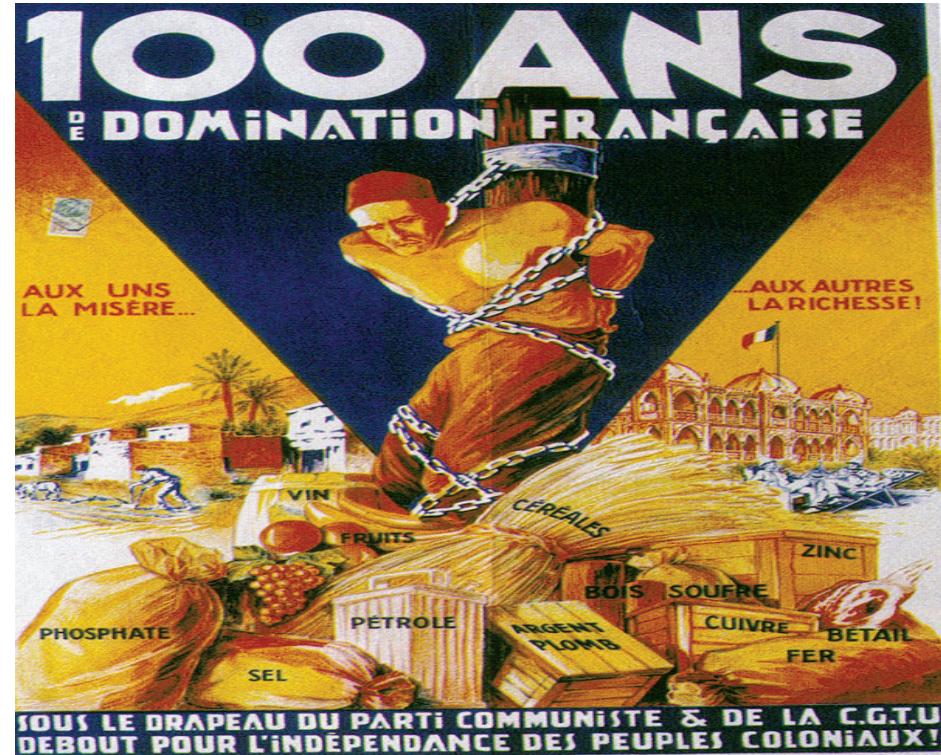
Concernant la question franco-française , là aussi la fourberie fait partie de ces invariants anthropologiques et intellectuels dont la France ne peut s'en démettre. L'Historien Jules Michelet se chargera d'épurer le récit historique pour nourrir le « Roman national » auquel la France tient énormément. Ainsi, L'Histoire elle-même consentira à produire une coalition d'hommes, d'historiens, de peintres d'écrivains et un foisonnement de littérature qui essaieront le mythe d'une Révolution inaltérable et insécable. L'Historien Jules Michelet représente l'un de ces courants qui s'est voué au service d'une Histoire aseptisée, dans son « Histoire de la Révolution française», il y déploya un zèle de Jésuite, choisissant ce lyrisme essentiel à une narration lorsqu'elle vise à créer des mythes qui survivent aux hommes, squattent les mémoires et balaient toutes bravades révisionnistes. Plus de deux siècles après, l'Historien Reynald Secher<sup>(5)</sup>, en réutilisant une nouvelle sémantique : «Génocide et Mémoricide» , oblige la France et les Français à re-consulter leur conscience et à admettre une autre version de l'Histoire , de leur propre Histoire , plus sombre , moins glorieuse , imparfaite et coupable. On assistera au même phénomène le lendemain de la deuxième guerre mondiale. Il s'agira alors de dissimuler le déshonneur et continuer à truffer le « Roman national » de mythes et de fables.

### LE « MYTHE RÉSISTANTIALISTE » S'IMPOSE COMME SEULE VÉRITÉ HISTORIQUE

**N**éanmoins, Ce roman national français qu'on essaie avec ferveur de garder inaltérable sera constamment en butte à des réajustements qui font désordre. L'Historien américain Robert Paxton proposera (à travers son livre « La France de Vichy », paru en 1973) une relecture d'un passé français qui n'était pas aussi résistant que l'on essayait de le faire croire ou l'imposer comme unique version officielle de l'histoire, telle qu'éduquée par l'Historien Robert Aron (et son livre « L'Histoire de Vichy » paru en 1954) et dont la fameuse théorie du glaive et du bouclier tombera à l'eau. La réécriture de l'Histoire se mettra laborieusement en marche pour harceler la conscience française. En 2005, les politiciens , usurpant la fonction d'Historiens , récidiveront en essayant d'inhumer un passé douteux afin de le remettre en question. L'Historien Claude Liauzu , pétition qui va ainsi attirer en quelques semaines plus d'un million de signatures, parmi lesquelles celles de Pierre Vidal-Naquet, Benjamin Stora , Jean Baubérot. Le texte souligne qu'en ne relevant que le «rôle positif» de la colonisation, la loi «impose un mensonge officiel sur des crimes, des massacres, allant parfois jusqu'au génocide, sur l'esclavage, sur le racisme hérité du passé». <sup>(6)</sup>

Cette fois-ci , les Historiens seront unanimement plus vigilants et honnêtes. les historiens et les enseignants réclameront l'abrogation de l'article. Une pétition sera immédiatement signée sous l'instigation de l'Historien Claude Liauzu ; pétition qui va ainsi attirer en quelques semaines plus d'un million de signatures, parmi lesquelles celles de Pierre Vidal-Naquet, Benjamin Stora , Jean Baubérot. Le texte souligne qu'en ne relevant que le «rôle positif» de la colonisation, la loi «impose un mensonge officiel sur des crimes, des massacres, allant parfois jusqu'au génocide, sur l'esclavage, sur le racisme hérité du passé». <sup>(6)</sup>

Le 30 Septembre 2021 , le Président Macron dérape, récidive et surpasses ses prédécesseurs. Il s'improvise Historien et remet en cause l'existence d'une Nation algérienne avant la colonisation française. Monumentale connerie diplomatique et intellectuelle que l'on pourrait éventuellement justifier par le désarroi d'un chef d'état désemparé face à une politique intérieure explosive (sanitaire , économique , sociétale ainsi que par des bouleversements géopolitiques et géostratégiques forts inquiétants . Le passé ne cessera jamais de hanter nos mémoires.



Il restera toujours un « Passé qui ne passe pas » pour reprendre l'expression de l'Historien Henry Roussel quand il abordera l'épineuse question du « devoir de la mémoire » , s'il fallait le ranger au pupitre, l'enseigner , le commémorer inlassablement, l'accépter et le gerer convenablement... <sup>(7)</sup>

Personne ne peut décider si un Passé doit passer ou revenir comme un boomerang , chaque fois de manière imprévisible. Ni le Politicien, ni l'Historien , ni le Curé ne peuvent en décider. Et en effet , le Passé demeure présent , persiste et signe. Dans le sillage de la mort de George Floyd aux Etats-Unis , un afro-américain tué lors de son interpellation par la police, le débat s'intensifiera autour des symboles de l'esclavage et de la colonisation. Faut-il détruire les statues à l'effigie de personnages controversés de l'Histoire ? Aussitôt pensé, aussitôt exécuté. On commencera à déboulonner et décapiter les Statues de la honte. Celles des légendes dorées et du sacro-saint « Roman national ».

Le Président Emmanuel Macron , de son coté lui aussi , persiste et signe: «La République ne déboulonnera aucune de ses statues». Bugeaud , Gallieni , Colbert... l'on échappé belle. On décidera alors de les épargner afin qu'elles constituent des pièces conviction à valeur hautement pédagogique .

Il y a lieu d'avoir quelques appréhensions au sujet de l'avenir maintenant qu'Eric Zemmour a pris le relais de Cassandre et de Charles Martel et s'acharne à terroriser la France quant à une Colonisation arabo-islamique qui risque de phagocytter la Gaule.

Il propose un arsenal de mesures contre ce terrible « Grand Remplacement ». Si on était jusque là préoccupé par un « Passé qui ne passe pas » , aujourd'hui il s'agit pour une partie de la France d'anticiper un futur qu'elle ne laissera pas passer. La France n'a pas dit son dernier mot.

Lorsque le Président Emmanuel Macron confiera en Mars 2019 à l'Historien Benjamin Stora la tâche de rédiger un rapport afin de réconcilier les mémoires autour de la colonisation et de la guerre en Algérie , on était loin d'imaginer qu'en 2021 le Président français allait ré-enclencher les hostilités et que les pitreries maniacos-dépressives d'Eric Zemmour allaient prendre cette tournée mélodramatique.

Si l'Emir Abdelkader et Larbi Ben-M'Hidi avaient demandé à la France de faire acte de pénitence, il y

a de fortes chances qu'elle y aurait accordé plus d'attention. Elle voyait en eux des Seigneurs, des personnalités totalement différentes des politiciens algériens à qui elle a eu affaire le lendemain de l'indépendance, impopulaires, indignes et peu crédibles pour représenter qui que ce soit ou quoi que ce soit. Le Président Macron ou la France , depuis 1962 , conservent une piète opinion au sujet du régime politique algérien . La France jouera de son côté un rôle prépondérant dans le soutien et la pérennisation de ces systèmes politico-militaires postcoloniaux maafis qui arrangeaient fortement les intérêts de la Francafrique. Les contemporains de l'Emir Abdelkader diront à son sujet : - « Il n'y a présentement, dans le monde, que trois hommes auxquels on puisse accorder légitimement la qualification de grands, et tous trois appartiennent à l'islamisme; ce sont : Abd-el-Kader, Méhémet-Ali et Chamyl. »<sup>(8)</sup>

- « Certainement l'une des grandes figures historiques de notre époque... Je considère que c'est un honneur d'avoir un homme comme lui pour conduire les Arabes; lui seul est capable de les diriger dans la voie de la civilisation et du commerce. »<sup>(9)</sup>

En 2002 , Marcel Bigeard , à 83 ans, avait souhaité déposer une gerbe au monument des martyrs de la guerre de libération pour rendre hommage à Larbi Ben M'Hidi « Quand on se bat contre un ennemi de valeur, il naît souvent une camaraderie bien plus forte qu'avec les cons qui nous entourent ... Ça m'a rendu malade d'apprendre qu'ils l'avaient tué » dira l'ancien para. <sup>(10)</sup> Le colonel Jacques Allaire (à l'époque lieutenant) qui avait arrêté Larbi Ben M'Hidi en 1957, déclare à son sujet : « Si je reviens à l'impression qu'il m'a faite, à l'époque où je l'ai capturé, et toutes les nuits où nous avons parlé ensemble, j'aurais aimé avoir un patron comme ça de mon côté, j'aurais aimé avoir beaucoup d'hommes de cette valeur, de cette dimension, de notre côté. Parce que c'était un seigneur Ben M'Hidi. Ben M'Hidi était impressionnant de calme, de sérénité, et de conviction. »

La race de ces Seigneurs s'est éteinte. On doit cesser d'instrumentaliser une Histoire dont on n'a pas été digne et se résigner enfin à affronter ou se confronter à la France autrement, en récupérant cette dignité d'antan afin de reconstruire le pays. Nous en avons tous les moyens.

\*Universitaire

#### Notes :

1- Charles-André Julien, *La conquête et les débuts de la colonisation (1827 - 1871)*, Presses universitaires de France, Paris, 1964, p.87.

2- Hamdane Khodja , « Le Miroir - Aperçu historique et statistique sur la Régence d'Alger », Éditions ANEP, 2005

3- Massacres au Mans en 1793, éditions Siloé, 2009. (Sous la direction de) Thierry Trimbleau

4- De montagnac - lettres d'un soldat, neuf années de campagnes en Afrique - correspondance inédite du colonel de Montagnac publiée par son neveu [Charles, fils de Elizé de Montagnac]. Paris Plon 1885.

5- Reynald Secher.«La Vendée-Venge le génocide franco-français», Paris, PUF, «Histoires», 1986

6- Vendée : du génocide au mémoricide : Mécanisme d'un crime légal contre l'humanité», Paris, Éd. Le Cerf, coll. Cerf politique, 2011

6- Journal La Croix , « Colonisation, un héritage mal assumé » , 11/07/2005

7- Eric Conan , Henry Roussel , Vichy, un passé qui ne passe pas, Nouvelle édition Collection Folio histoire (n° 71), Gallimard , 1996.

8- Maréchal Soult, 1843, dans Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire, paru chez Hachette, 1863, par Alexandre Bellmare.

9- Maréchal Bugeaud, 17 juin 1848, dans La vie d'Abed-El-Kader (1867), paru chez Sned, 1974, préface de M. Habart, par Charles-Henry Churchill.

10- Le Monde du 29 mars 2002 , « Le général Bigeard veut aller à Alger rendre hommage à Larbi Ben M'Hidi » , Par Florence BEAUGE et Philippe BERNARD

Aux origines de la guerre de libération nationale

# ■ La «hogra» de la dépossession de la paysannerie algérienne...

Dans les livres d'histoire on apprend aux petits Français, qu'Alger était au commencement du 19<sup>ème</sup> siècle, un repaire de pirates et que plusieurs nations avaient même dû se résigner à payer un tribut humiliant au dey d'Alger, pour obtenir qu'aucun de ses pirates ne touchât à leurs navires de commerce. [...] En 1830, il se passa un événement qui eut de grandes conséquences. Le dey se permit en public d'injurier le consul de France : il le frappa dit-on, de trois fois avec le manche de son chasse-mouches. Pour essuyer cet affront, 103 vaisseaux de guerre, escortés de 400 vaisseaux de transport, débarquèrent 30.000 soldats Français à Sidi Fredj. Et c'est ainsi que commença l'occupation de l'Algérie...

Par Abdelkader Khelil\*

**A**vant de rétablir certaines vérités par rapport à cette histoire, je dois tout d'abord dire, que lors que j'ai été invité par l'Office du Tourisme de Tlemcen (OTT) pour donner une conférence de quinze minutes à l'occasion de la commémoration du premier Novembre 1954, c'est avec plaisir que je me suis prêté volontiers à cet exercice fort utile pour la mémoire collective de notre peuple, et tout particulièrement pour notre jeunesse. Ceci d'autant plus que j'ai toujours considéré qu'il y a urgence à revisiter au plus vite notre passé. C'était aussi pour moi, une heureuse occasion pour parler en filigrane de la sortie de mon dernier roman historique, « L'insurgé », dont je venais de déposer quelques exemplaires à la « librairie Alili » de Tlemcen en vue de sa promotion. Quelle heureuse coïncidence !, me suis-je dis. À partir d'un fait connu, celui des révoltes paysannes en cette fin de 19<sup>ème</sup> siècle et au moment où la colonisation s'érigait en force dominante, je me suis attelé à retracer l'itinéraire de cet insurgé que fut Bouziane El Kalaï, le résistant natif de Kalaat Béni Rached dans la région des Béni Chougrane, ce porte voix de la petite paysannerie réduite à la famine qui ronge les muscles de gens « anorexiques ». Cet ouvrage constitue « en toile de fond » un épisode majeur et très douloureux de la longue résistance de notre paysannerie à la dépossession de ses terres par la violence et la sauvagerie coloniales.

L'écriture de ce lourd plaidoyer en faveur des luttes paysannes contre l'oppression, était pour moi, un besoin mémoriel et un devoir dont je devais m'acquitter. Il fallait rappeler aux gens haineux, qui en France, se targuent d'être des citoyennes et citoyens du pays des « droits de l'homme », que l'Algérie a obtenu son indépendance de dure lutte et que ce n'est absolument pas, un cadeau qu'a fait le général De Gaulle aux Algériens. Déjà au mois de mai 1836, le maréchal Bugeaud, l'homme arrogant à l'air graveleux, est envoyé en Algérie pour guider le corps expéditionnaire qui traquait les résistants de l'Émir Abd-el-kader. Bien souvent, ce dernier avait mis ses ennemis en déroute, grâce à la promptitude dans l'exécution de ses opérations de harcèlement. Il avait pour lui, l'avantage de la connaissance du terrain, des cavaliers acquis à sa cause, chevauchant d'élégants et endurants barbes, d'où cette facilité de déplacements par rapport aux troupes françaises lourdement chargées par leur artillerie guerrière.

**S**i Bugeaud est devenu célèbre auprès de ses hommes, de sa soldatesque et des colons ses protégés, il ne le doit qu'à son travers de criminel, lui, l'inventeur bien avant Adolf Hitler, de la chambre à gaz, « l'enfumade » et non, à ses exploits guerriers et faits d'armes obtenus à la loyale sur les champs de bataille. La grande trouvaille de ce fou furieux se disant défenseur de la France impériale des lumières, consistait à enfermer les femmes, les hommes et les enfants par centaines dans des grottes avec des fagots de bois et de la broussaille, avant de les enfumer « comme des renards » disait-il, jusqu'à ce que mort s'en suive. Il n'était en fait, qu'un sinistre génocidaire rongé par la cruauté et un homme sans humanisme. N'est-ce pas lui, qui le 14 mai 1840, disait dans son discours à la Chambre des Pairs vouloir faire en Afrique ce que faisaient les huns et les francs en Europe ? N'est-ce pas aussi, lui qui ordonna à ses généraux : « de détruire les villages, de couper les arbres fruitiers, de brûler ou d'arracher les récoltes, de vider les silos à grains, de fouiller les ravins et les grottes, pour y



Algériens dépossédés de leurs terres et exilés en Nouvelle Calédonie

saisir femmes, enfants, vieillards et troupeaux » ? « ...Dévastations, poursuite acharnée jusqu'à ce qu'on me livre les arsenaux, les chevaux et même quelques otages de marque... disait-il ! Les otages sont un moyen de plus, nous les emploierons, mais je compte avant tout sur la guerre active et la destruction des récoltes et des vergers... » Drole de guerre aurait dit ces petits français de l'innocence, s'ils étaient correctement renseignés sur la guerre que menèrent leurs ainés en Algérie ! N'est-ce pas ? Et de continuer dans sa fougue meurtrière ! « Le but n'est pas de courir après les Arabes, ce qui est fort inutile; il est de les empêcher de semer, de récolter, de pâture, de jouter de leurs champs. Allez tous les ans leur brûler leurs récoltes, ou bien extermez-les jusqu'au dernier... » C'était là, les instructions données par ce maréchal démoniaque, le 24 janvier 1843, au général Lamoricière.

**M**ais dites-moi donc ! Que vaut dans ce cas, le sacro-saint principe des Droits de l'Homme, si cet esprit satanique et sa horde sauvage préférant faire la guerre plus à de pauvres paysans sans défense qu'à des résistants difficilement saisissables, ne soient pas jugés pour ses crimes de guerre, contre des populations civiles à titre posthume ? Et dire que cette armée d'apparat se vantait de ses exploits « guerriers » devant la gent féminine des salons dorés de l'aristocratie française venue écouter leurs fanfaronnades, en « coqs » gaulois bombant le torse devant ces dames admiratives et jubilantes face à ces officiers d'opérée ! Ces courtisanes étaient acquises à leurs délires machistes et racistes, en mode séduction féminine garantie, sachant que l'impuissance leur était totalement acquise et que leurs actes étaient de surcroît, bénis par l'église et la Chambre des pairs. Ces saint cyriens étaient aussi devenus par élan de barbarie assumée mais jamais dénoncée, cette « mafia » sanguinaire et immorale du 19<sup>ème</sup> siècle qui s'était acquinée à de vulgaires collectionneurs de crânes et d'oreilles d'Algériens, alors qu'ils prétendaient être les porteurs de drapeaux de la France dite « civilisatrice ». C'est là forcément, un comportement sauvage qui n'a rien de civilisé et que le corps expéditionnaire a eu, pour réprimer dans le sang, par l'incendie des « gourbis » et des récoltes, la résistance des Algériens en faisant d'eux, un peuple affamé et errant, mais jamais soumis à l'ordre colonial établi.

La France coloniale a voulu asservir le peuple algérien en le réduisant à une communauté de « gueux » après l'avoir dépossédé de ses terres. Elle voulait le travestir en « peuple gaulois » à la

peau basanée, sans identité propre et totalement soumis, par le fil de l'épée, la force des baïonnettes et l'incendie de maigres moissons. « Nif wal kh'sara ! », ont pour habitude de dire les Algériens depuis la nuit des temps ! Cela ne date pas d'aujourd'hui ! Car même vaincus par faute de moyens, ils ont toujours gardé leur dignité intacte.

Cette France impériale, disaient ses propagandistes, a pris la peine de venir civiliser ces « sauvages » qu'étaient selon eux, nos vénérables aïeux. Mais qui leur a demandé de le faire ? Toute cette peine donnée et cette armada mobilisée pendant 132 ans, l'était-elle que par charité chrétienne ? C'est ce qu'ont osé dire des théologiens, des historiens, des officiers, des dirigeants, des savants et des intellectuels, dans leur rôle de partie prenante dans cette propagande mensongère. À ce propos, écoutons ce que disait Victor HUGO : «... Je crois que notre nouvelle conquête est chose heureuse et grande. C'est la civilisation qui marche sur la barbarie. C'est un peuple éclairé qui va trouver un peuple dans la nuit. Nous sommes les Grecs du monde, c'est à nous d'illuminer le monde... ». Disons tout de même, merci à l'auteur des « misérables » pour avoir eu l'amabilité de nous suggérer que Bugeaud le génocidaire « civilisé » était en campagne contre l'Émir supposé être le « sauvage », bien que cet illustre personnage tenait sa notoriété et son prestige de sa grande culture, nourrie par son impressionnante bibliothèque de 5.000 manuscrits des plus rares et des plus anciens, qu'il a eu pourtant tant de mal à se les procurer. Les soldats français et leurs officiers autant ignorants que cruels, les avaient déchirés et brûlés sans état d'âme, lors de la prise de la « smala » de l'Émir, le 16 mai 1843 du côté de Ksar Chelala.

Quant à nos ancêtres « barbares », qu'en était-il vraiment ? De l'aveu de la commission française de 1833, presque tous les Algériens saavaient lire et compter et la plupart des Français avaient moins d'instruction que les « sauvages » qu'ils venaient éclairer selon les propos de Victor HUGO, mais aussi, d'Alphonse DE LAMARTINE, d'Alexandre DUMAS, d'Alexis DE TOQUEVILLE, de Jules FERRY et de bien d'autres... Et même de nos jours, d'Eric ZEMOUR le polémiste haineux qui en rajoute une couche, à chacune de ses sorties médiatiques. Ce berbère juif d'origine algérienne, déverse sur nous son venin en guise de retour d'ascenseur à la France coloniale, qui à la faveur du décret Crémieux du 24 octobre 1870 a attribué d'offi-

ce la citoyenneté française à 30.000 « Israélites indigènes ». On comprend aisément que ce complexe des temps modernes, veuille paraître encore plus royaliste que le roi, c'est-à-dire, plus raciste que Marine Le PEN qui se prend pour Jeanne d'Arc et autres ultras impénitents...

Oui ! Couper des têtes d'indigènes en les exposant sur les places publiques pour semer l'effroi auprès de la population, vendre des bracelets de femmes attachés à des poignets coupés et des boucles d'oreilles pendantes à des lames de chair au marché de Bab Azzoun à Alger, est-il à considérer comme un acte digne de gens venus pour instaurer la civilisation en Algérie ? Est-il nécessaire de rappeler au Président Emmanuel MACRON qui semble où feint d'ignorer l'Histoire de notre pays, qu'à l'arrivée des Français en 1830 il y avait plus de 100 écoles à Alger, 86 à Constantine, 50 à Tlemcen, 6 à 7 collèges secondaires et 10 zaouïas (« universités ») dans cette Algérie qui selon lui n'exista pas ?

Dans son ouvrage : « Des indigènes d'Algérie, en 1883 », l'écrivain français BANDICOURT en voyage en Kabylie, précise que chaque zaouïa avait pour but l'instruction. En plus de l'apprentissage du coran par mémorisation, du « fikh » et de la théologie, on y étudiait l'arithmétique, la géographie, l'astronomie, la langue arabe et la grammaire. En outre, les zaouïas accueillaient des gens démunis et des voyageurs dans le cadre de l'assistance sociale sans contrepartie attendue. Cela se faisait des siècles avant la création du refuge de l'abbé Pierre, cet élan du cœur de la charité chrétienne à géométrie variable, par calcul matériel du « donnant-donnant ».

Dans un extrait du rapport de la commission française, il est écrit ceci à propos de la colonisation en Algérie : « En fait, ce fut une véritable extermination culturelle, nous avons débordé en barbarie les barbares que nous venions civiliser ». Lethnocide culturel (destruction de l'enseignement, tentative d'effacement de la culture, de la langue et de la religion) a débuté en même temps que le génocide. Suite à cela, des professeurs, des lettrés Algériens et l'intelligentsia d'une manière générale, durent fuir par milliers au Maroc, à Fès ou au Caire. N'était-ce pas là, une première fuite des cerveaux qu'a connu notre pays, bien avant celle de la décennie noire des années 1990 ? Et pour les édifices religieux, Albert DEVOUX notait en 1865 : « Des 132 mosquées de 1830 à Alger, nous n'en avions laissé que 12 et une seule à Oran. »

\*Professeur  
Suite en page 10

L'historien Algérien omar Carlier

# Une adhésion à l'Algérie et aux combats de son peuple

Par Omar Bessaoud

**D**ès cette période il noua des relations d'amitié forte et de sympathie avec les jeunes militants de la section UNEA d'Oran qui luttait pour l'autonomie de leur organisation mais aussi exprimait ses engagements dans la défense de l'option socialiste de l'Algérie.

Comme de nombreux coopérants progressistes affectés à cette époque dans les universités algériennes, il suivit avec bienveillance, voire admiration, les luttes des militants de l'UNEA, exprimant discrètement son soutien moral. Il lisait les tracts que l'on distribuait, acceptant même parfois de lire le journal Sawt Echâab du PAGS clandestin qui était diffusé, journal nous confia-t-il cinquante ans après, qu'il cachait précieusement dans son appartement. Si le climat politique de l'époque fortement influencé par l'espoir de construction d'une Algérie de progrès et l'adhésion à des causes révolutionnaires l'avait fortement marqué, c'est la rencontre avec Rahmouna (étudiante dans le département histoire de la faculté des lettres d'Oran) qui marqua un tournant dans sa vie. Il l'épousa après un parcours initiatique imposé pour sa conversion à l'Islam. Cette conversion fut, il faut le dire, prise avec le sérieux, la discipline et l'engagement auquel Omar accordait à toute entreprise qu'il conduisait.

Il se documenta sur l'Islam maghrébin, visitant avec ferveur les tombeaux des saints de la région d'Oran, prenant même la peine de se déplacer dans les institutions religieuses prestigieuses, dont la grande mosquée des夸rawiyin de Fès. Cette conversion fut aussi une

**Notre ami et frère l'historien Omar Carlier nous a quitté ce 22 octobre à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Affecté en septembre 1968 comme jeune VSNA à la faculté de Droit de l'Université d'Oran, il contribua à la formation des premières générations d'étudiants dont nous faisons partie.**

conversion totale et sincère à son nouveau pays l'Algérie, à la ville d'Oran à laquelle il marqua un profond attachement, conversion à la culture et aux valeurs et traditions originales du peuple algérien. Il savait par Rahmouna, fille de chahid originaire d'un village (Aïn El Arbaâ) de la région de Témouchent, quels avaient été les sacrifices de ce peuple pour accéder à son indépendance nationale.

Dès la fin des années 1970, le juriste qu'il était, compléta sa formation par des études en sciences politiques avant de s'orienter vers des études d'histoire politique et sociale. Il consacra ses premiers et principaux travaux aux modalités et chemins de la prise de conscience nationale. Très fortement inspiré des méthodes mis au point par l'Ecole des Annales et ses animateurs dont Fernand Braudel, il s'intéressa en particulier aux formes d'expression de cette conscience nationale dans les espaces publics, explorant les lieux tels les cafés maures (auxquels il consacra des travaux vite reconnus par la communauté des historiens), aux hammams en passant par les clubs sportifs, les écoles et les cimetières (qu'il aimait fréquenter comme il l'a confié dans les mélanges qui lui ont consacré ses étudiants et ses pairs). Il mit ainsi un soin tout particulier à reconstruire l'état des mentalités, les idées des militants nationalistes et de leurs dirigeants, à retracer ou décrire sur la base d'enquêtes documentées, les formes de leur cheminement dans l'espace public aboutissant à l'émergence et au

développement de la conscience nationale. Avec la rigueur scientifique qui le caractérisait, il ne s'épargnait pas la peine d'interroger les acteurs de cette époque, parcourant le pays d'Est en Ouest, du Nord au Sud, allant à la rencontre des militants ou des sympathisants du mouvement national, retracant leurs itinéraires, à l'exemple du militant-insurgé Amar Imache (à qui il consacra son premier ouvrage au début des années 1980), noircissant des dizaines de carnets de notes pour comprendre et décrire les chemins conduisant à cette conscience nationale et à cette appropriation de l'idée d'indépendance.

Omar a eu un parcours universitaire exemplaire et cela avec la modestie et l'humilité qu'il s'imposait, car pour lui, et tel que nous l'avons connu, tout était encore en chantier, beaucoup de terrains restaient encore à défricher ou à approfondir. Il a eu un parcours de recherche à la fois original et stimulant, tant sur l'objet de la recherche historique qu'il identifiait (l'espace public et le parcours individuel de militants nationalistes), que par la méthode combinant tout à la fois état de l'art sur la question traitée, enquêtes, interviews, fréquentation des lieux de vie, exploitation d'archives et documents d'époque. Ses travaux reposaient sur une vaste générale acquise dans ses années de jeunesse, s'appuyant sur les productions scientifiques issues d'autres disciplines qu'il explorait patiemment (sociologie, anthropologie sociale et culturelle, sciences politiques...). Il était de ceux qui pensait

comme l'écrivait Marx «qu'il n'y a pas de chemin royal vers la science et ceux-là seulement ont la chance d'arriver à ses sommets lumineux qui ne craignent pas de se fatiguer à gravir ses sentiers escarpés.»

Il aura jusqu'à son dernier souffle tenté de gravir ces chemins escarpés, et alors que sa notoriété scientifique était légitimement assise, il tenait à poursuivre sa quête de vérité historique ouvrant sans cesse de nouveaux chantiers de recherche. Outre les travaux sur la formation des premières élites algériennes au sein d'institutions de formations nationales (telle l'Ecole nationale supérieure), au cours de l'année 2019 et alors que la maladie lui avait accordé un bref sursis, il avait engagé avec le sérieux que je lui connaissais des enquêtes auprès d'anciens médersiens du franco-musulman. Il souhaitait aussi défricher les archives de l'ancien lycée Bugeaud afin d'analyser les parcours des premières élites algériennes formées au XIXème à la faveur de la décision de Napoléon III d'accorder quelques bourses aux indigènes admis dans le fameux « Collège impérial ». La maladie en aura décidé autrement. Il nous a toutefois légué des travaux remarquables, ouvert des pistes de recherche qui inspireront sans doute les jeunes historiens soucieux de faire connaître le passé de l'Algérie, les combats de son peuple, ou de ceux qui ont été ses représentants politiques ou ses figures culturelles les plus emblématiques. Omar a émis le vœu d'être enterré parmi ses frères algériens au pays. Les circonstances sanitaires ne l'auront pas permis. Il restera toujours le frère qui a partagé le meilleur de sa vie avec le pays, et dont il épousa les causes et les rêves d'émancipation et de justice sociale. À Rahmouna, à ses enfants nos condoléances les plus attristées. Il restera éternellement vivant dans nos cœurs et nos pensées.

## Aux origines de la guerre de libération nationale

# La «hogra» de la dépossession de la paysannerie algérienne...

Suite de la page 9

**I**l faut ajouter à ce désastre, qu'après l'application de la loi WARNIER du 26 juillet 1873, l'intérêt de la colonisation a repris le dessus sur l'espace agricole traditionnel, où la petite paysannerie développait ses activités vivrières de première nécessité. Cette loi scélérate a boosté les transactions imposées entre colons et Algériens, qui se multiplièrent à la faveur de la liquidation du séquestre infligé aux insurgés et des expropriations pratiquées en mode illicite. L'objectif consistait en la création ou l'extension des centres de colonisation au profit des seuls Européens. Cette expropriation s'est traduite par le refoulement, la prolétarisation des populations rurales, la dislocation des cadres traditionnels et la réduction des complémentarités économiques. De cet aménagement de l'espace agricole, s'en est suivie une obligation d'exploiter les terres déclives des zones de montagne à faible fertilité, un déclin de la transhumance chez les populations pastorales par limitation des possibilités de rotation des parcours et une perte des droits d'usage sur les forêts... En 1895, DE FONTENELLE estimait qu'à la faveur de l'application de cette loi, les musulmans avaient perdu la jouissance de plus de 5.000.000 d'hectares depuis la conquête coloniale, alors que le séquestre a porté sur un territoire de 2.360.000 hectares, soit l'équivalent de cinq départements français. C'est là, la meilleure explication à donner à la crise écologique et sociale profonde des zones montagneuses et pastorales qui traînent à ce jour, les outrages qu'elles ont subi durant la colonisation. Si en Algérie l'équilibre écologique a été rompu, au point de rendre aléatoire notre sécurité alimentaire, force est d'admettre la responsabilité en

tière de la France coloniale dans cet état de fait calamiteux. C'est ainsi qu'en dehors des grandes plaines irriguées de la prospérité coloniale qui ne profitait qu'aux Européens et à la métropole qui se nourrissait des céréales, des fruits et légumes de la terre d'Algérie en même temps que les Algériens étaient dans la déche, tous les autres territoires sur lesquels essayait de vivre notre paysannerie, étaient devenues des montagnes, des steppes et des oasis oubliées. C'est dire que si notre paysannerie n'avait pas les bonnes âmes de son côté, c'est elle qui a pourtant écrit par sa sueur, ses souffrances, ses sacrifices et ses privations, le roman de l'Histoire mouvementée de notre Peuple, certes affamé, mais jamais soumis à l'ordre colonial. Et c'est là, le principal enseignement qui souligne son trait de caractère comme «marque de fabrique» à mémoriser et à retenir pour ne plus retourner en situation de colonisés, à défaut d'apprentissage de l'Histoire de notre peuple et d'éveil citoyen ...

C'est pourquoi, une place importante se doit d'être accordée aux référents historiques, ces éléments fondamentaux de l'identité de notre Grand Peuple Martyr. L'Algérie, ce pays en construction, se doit donc de se ressourcer en puisant dans ses racines la sève nourricière, c'est-à-dire, les enseignements qui lui permettront de façonne son image épurée et authentique. Cela veut dire qu'il devient fondamental de scruter notre passé avec tout ce qu'il porte comme mythes fondateurs, événements marquants et glorifications. Nos jeunes doivent s'imprégner de cette grande injustice dont faisaient l'objet leurs aïeux lorsqu'ils allaient par exemple, prélever dans les forêts avoisinantes des rondins de bois pour conforter leurs demeures ou pour des usages domestiques, à l'insu du garde champêtre.

Ce délit somme toute mineur, commis par besoin vital urgément ressenti, pouvait valoir à son auteur (en application du code de l'indigénat) une très lourde peine, voire pour donner l'exemple et dissuader les plus téméraires qui bravaient l'interdit, une déportation dans les bagnes de la lointaine Nouvelle Calédonie à plus de 22.000 kms. N'est-ce pas là, une méprise de la part de cette France coloniale qui a utilisé les moyens les plus barbares et les plus abjects, aux fins du déni du droit à tout un peuple ? Et pourtant ! Quelle que put être sa grande douleur et son extrême misère, le peuple algérien est resté égal à lui-même, c'est-à-dire, un peuple épris de justice et de liberté.

À près ces quelques rappels historiques qui soulignent de façon éloquente la saga d'un peuple dépossédé de ses richesses, affamé, déshonoré et humilié, Mr MACRON saura-t-il nous dire cette fois-ci de quel côté se trouve la haine ? Quant à nous, nous avons compris que son souci premier est de chercher à briguer un second mandat, au détriment du respect de notre mémoire en osant dire à ce sujet, un grand mensonge indigne d'un chef d'Etat. Non ! Nous ne sommes pas si naïfs pour croire qu'une réponse positive sera faite par celui qui a déjà rejeté la repentance, d'autant plus qu'à chaque fois, un esprit colonisé accourt pour essayer de le sortir du bourbier dans lequel il patauge ! Le dernier en date à lui offrir ses services après que de nombreux médias français aient pris pour cible l'Algérie, est le sieur Bensaâd, cet universitaire aigri et revanchard à qui RFI a offert son micro pour interpréter dans le sens du poil en mode politiquement correct, les attaques de Macron à l'égard de l'Algérie. Quel dommage ! Quelle ingratitud de la part de ce vendu à qui l'Algérie à tout donné !

Nonobstant les traîtrises enregistrées çà et là qui ont pour avantage de faire tomber les masques et de savoir réellement qui est qui le cas échéant, disons qu'un effort considérable reste à faire au titre de la réhabilitation de notre mémoire, à partir de l'implication la plus large possible de la société civile, sans que nous soyons toujours dans l'attente de signaux des pouvoirs publics. Chaque entité territoriale de notre vaste pays se doit au sein d'une cohérence nationale, comme dénominateur commun, d'apporter une contribution utile à l'écriture de l'Histoire la plus proche possible de la réalité à travers des témoignages, des récits d'acteurs, des films et documentaires, des bandes dessinées, des reportages, des poèmes, des galeries d'exposition de tableaux et de photos, des conférences dans les collèges, les lycées, les universités, et à la faveur de l'édition de romans et d'essais... C'est là, un énorme chantier à lancer en toute urgence !

Cet acte citoyen tout à fait à la portée de notre élite en activité ou en retraite, est un ferment nécessaire à la vitalité de notre société qui se doit de se réapproprier sa vraie Histoire épurée de scorces malsaines qui ternissent la noble image de notre Grande Révolution... Ce pari d'une Algérie en mouvement qui compte sur toute sa ressource humaine sans exclusive, se doit d'être relevé par chacune de nos Wilayas. Car s'il y a aujourd'hui urgence à revisiter notre passé, c'est que le rapport à notre Histoire et à notre Mémoire collective est significatif pour notre jeune nation, l'Algérie, en proie à des crises identitaires, à des tentatives ourdiées et malsaines de division d'un peuple uni et autrefois très solidaire ...

Gloire à nos valeureux Martyrs et que vive l'Algérie éternelle!

Abdelkader Khelil

« ...d'autres catégories de prémonitions sont beaucoup plus mystérieuses. Elles semblent faire intervenir la pré cognition (savoir à l'avance) ou le pressentiment (sentir à l'avance). Elles paraissent indiquer que certaines influences voyagent « en sens inverse » dans le temps, c'est-à-dire du futur vers le présent. Elles défieraient ainsi toutes nos idées habituelles sur la causalité, qui veulent que la cause précède l'effet ».

Rupert SHELDRAKE - Le Septième Sens.

## Prémonitions

Par Brahim Chahed

Pour la plupart d'entre nous, le temps ne va que dans un seul sens. Le temps serait donc relatif et même s'il peut s'étendre ou encore s'étirer, il ne revient jamais en arrière. Si ce fait est pour nous, ici et maintenant, indiscutable, comment expliquer le sentiment de déjà vu, comment considérer des centaines de prémonitions à travers l'histoire, si ce n'est par notre étroitesse d'esprit, si ce n'est à cause de notre enfermement dans la connaissance du moment.

Dans notre chronique aujourd'hui, il n'est pas question de science pur et dur, où nous devons formuler des hypothèses, suivre un protocole strict et à la fin affirmer ou falsifier quelque chose. Il est question aujourd'hui, de faire un voyage en passant de l'impossible (par étroitesse d'esprit) au possible (par ouverture d'esprit).

Un voyage dans le formidable univers de l'étrangeté, de l'irréalité où le futur se confond avec le passé, où l'on peut se souvenir du présent. Un grand voyage qui forme une sorte de vulnérabilité, d'impuissance, de notre univers mais aussi qui confère une sorte de pouvoirs absolue, une toute puissance, à ce même univers. Nous passerons du sentiment d'avoir déjà vécu une situation présente, au sentiment de voir se dérouler le futur devant nos yeux.

Le sentiment de déjà vu, à différencier de l'impression de revivre une expérience passée, de la réapparition d'un souvenir enfoui ou encore de la sensation de n'être plus soi-même, est une expérience personnelle très intime où étrangement une situation nouvelle nous paraît déjà familière même si pour nous c'est inapproprié, impossible ou encore anormale.

La science, même si elle cherche des explications rationnelles à ces phénomènes, ne se risque jamais de les rejeter. Que des théories se fondent sur l'émotion ou sur l'attention. Que d'autres théories, telle que la freudienne, admettent la reviviscence, elles essaient toutes d'expliquer et par conséquent reconnaissent et confirment l'existence.

Nous avons, presque tous, à un moment donné de notre vie, vécu ce sentiment de déjà vu, de déjà ressentie, de déjà vécu, suggérant ainsi l'étalement de notre conscience à la fois dans l'espace et dans le temps et aussi dans le futur et dans le passé. Ainsi

beaucoup ont cette capacité, cette habileté, d'entrevoir le futur. Qu'il s'agisse de prémonition ou de pré cognition, si nous nous libérons de nos préjugés, nous pourrons le reconnaître.

La science reconnaît, là aussi, la capacité de chacun à sentir le futur et donne sens aux raccourcis mentaux qui confirment nos pensées sur l'avenir. Ainsi, le biais de sélection, celui de confirmation et enfin celui de rappel se mettent à l'œuvre pour se souvenir et sélectionner les événements qui conviennent à notre première pensée et ceux qui la confirment.

Ecrivains et Romanciers, notamment les plus illustres d'entre eux, se sont fait porte-voix de ces phénomènes. Dickens, Copper Field, Tolstoï, Hardy ou encore Dante ont donné des lettres de noblesse au déjà vu, d'autres comme Koontz ou Robertson, Jules Vernes ou Kafka, plus près de nous Clancy ou Houellebecq, ont prédit des événements très précis suggérant ainsi la réalité des prémonitions ou pré cognition.

La réalité des prémonitions ou pré cognition se distinguerait de la prémonition par la capacité de l'individu à dépasser le purement émotionnel, et à relier la connaissance anticipée à un événement précis.

Kafka, dans trois de ces récits, publiés entre 1919 et 1924, « La Colonie Pénitentiaire, Le Procès et Le Château », décrit, avec minutie, les pratiques des régimes totalitaires en Europe durant les années trente. Jules Verne, dans son œuvre, parue entre 1865 et 1869, décrit, de façon circonspecte, avec plus de 85 ans d'avance, la mission d'Apollo 11. Clancy, dans son Roman « Dette d'Honneur » de 1994, annonce, dans le détail pour celui qui sait lire, les attentats du World Trade Center du 11 septembre 2001. Enfin, Houellebecq, dans « La plateforme » raconte, une année à l'avance, l'attaque terroriste, survenue à Bali en octobre 2002.

Mais la plus stupéfiante, la plus criante, la plus légendaire de ses prémonitions, est celle où Robertson, en cinq petites pages dans son Roman « Futility » publié en 1898, prédit avec une précision déconcertante les détails du Titan pour Titanic, et les conditions de son naufrage la nuit du 14 au 15 avril 1912. Même si Robertson était connu pour avoir une connaissance très large du monde qu'il décrivait, il n'aurait pas pu penser tous les détails reportés 14 ans auparavant, notamment le manque de ca-

notes de sauvetages, la conception en compartiments, les impacts impénétrables qui ont fait sombrer le Paquebot, si ce n'est reconnaître que ces télescopages temporels peuvent être le résultat, certes d'une explication rationnelle qui pourrait être la coïncidence, mais aussi une autre explication, moins rationnelle celle-ci, mais assez plausible pour les détails repris, qu'est l'existence d'univers parallèles, notion empruntée à la physique quantique, et les capacités de certains élus clairvoyants de voyager entre ces univers.

Le cinéma, sur les traces de la littérature, propose dans le célèbre film « Déjà Vu », interprété par le non moins célèbre acteur Denzel Washington, la possibilité de défier le temps pour corriger cette espèce d'anachronie temporelle, ce désordre chronologique, qui fait qu'on n'a pas rencontré la bonne personne, au bon moment, au bon endroit, pour changer le cours de sa vie ou, carrément, pour changer le cours de l'histoire.

À me vient, puisqu'on est dans un mois au sens révolutionnaire, le célèbre discours du Docteur Martin Luther King, intitulé « J'ai fait un rêve », qui fut prononcé devant 250 000 personnes au Lincoln Mémorial, à l'occasion du centenaire de l'abolition de l'esclavage et je voudrais soutenir que le pasteur ne faisait aucunement allusion à un rêve, mais il accédait à une connaissance du futur par des voies autres que la logique et la déduction. Lorsqu'il décrivait une Amérique fraternelle, libérée des chaînes de la discrimination, sortie des vallées du désespoir, le Docteur Martin Luther King, faisait une prémonition, faisait une pré cognition, même si l'Amérique, cent ans après la proclamation d'émancipation, sombrait toujours dans le ségrégationnisme. Puisqu'on est en novembre, une autre figure de l'histoire, feu Houari Boumediene disait déjà en 1974 « Un jour, des millions d'hommes quitteront l'hémisphère sud pour aller dans l'hémisphère nord.

Et ils n'iront pas là-bas en tant qu'amis. Parce qu'ils iront là-bas pour le conquérir. Et ils le conquerront avec leurs fils.... ». Macron, connu pour son intérêt à l'histoire, devrait prêter une meilleure attention à cette pré cognition, lui permettant d'en tirer les conséquences, la France est en période électorale et, apparemment, le vote des Algériens compte énormément et serait même déterminant.

En France, terrain d'observation du présent chroniqueur, c'est à l'éveil de vieux démons auquel on assiste. Ce n'est pas être alarmiste que d'écrire que l'extrême-droite mène aujourd'hui la danse. Ses idées sont partout, relayées par des médias complaisants ou complices, dis-

## LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



## Les temps angoisseux



Le titre de cette chronique est inspiré par un texte de Jean-Claude Guillebaud (1) qui, reprenant une expression d'un parler très ancien, se penche sur les « jours angoisseux », autrement dit ces « semaines noirâtres qui précédent l'hiver et Noël » et qui engendraient hier une crainte universelle : « la diminution extrême du jour, au profit de la nuit, n'allait-elle pas aboutir à la disparition pure et simple de la lumière ? ». Je repense souvent à cette crainte car il m'arrive parfois d'en ressentir les résidus. Quand, dans la ville moderne, le soir tombe et que l'éclairage public tarde à entrer en service ou qu'il est bien trop faible pour lutter contre l'obscurité, on prend alors l'infime mesure de ce que furent les terreurs d'autan.

S'il est une ville où je ressens cela le plus c'est Tunis où les réverbères sont bien moins nombreux qu'à Alger ou Rabat. Quand vient l'automne, le crépuscule y est plus poignant, parfois même plus inquiétant. Le soudain déclin du jour, les faibles lumières de la rue, la danse des phares d'automobiles et la couleur sombre du ciel incitent à baisser la tête, à rester sur le qui-vive et à hâter le pas malgré le pavé disjoint. A Paris aussi, il suffit qu'une rue soit privée d'éclairage – et cela arrive plus souvent qu'on ne le croit – pour réaliser à quel point nous sommes dépendants de la fée électricité dont il est tant question en ce moment, discussions sur le climat obligent.

Ces derniers jours, j'ai tendance à étendre cette expression de « jours angoisseux » à la marche du monde. Où que l'on se tourne, les nouvelles sont inquiétantes. Mauvaises.

Il n'est question que de tensions géopolitiques, de bruits de bottes ici ou là, de climat qui ne cesse de se détraquer ou d'une planète qui n'en peut plus d'être à la fois exploitée et dévastée. Aussi loufoque soit-elle, l'information selon laquelle des complotistes américains se réunissent en ce moment à Dallas parce qu'ils sont persuadés que le fils du président Kennedy va ressusciter pour remettre Donald Trump à la Maison-Blanche ne m'a pas fait rire. Internet, ses réseaux sociaux et ses algorithmes clivants nous mènent tranquillement vers une perte générale de raison. Vers la catastrophe.

En France, terrain d'observation du présent chroniqueur, c'est à l'éveil de vieux démons auquel on assiste. Ce n'est pas être alarmiste que d'écrire que l'extrême-droite mène aujourd'hui la danse. Ses idées sont partout, relayées par des médias complaisants ou complices, dis-

cutes à l'envi par des éditorialistes excités et enivrés par le fumet d'œuf pourri qui plane sur l'Hexagone.

Bien sûr, il ne faut pas être dupe. La surenchère des sondages et la médiatisation à outrance de la presque-candidature d'Eric Zemmour ne répond pas qu'à la seule envie de diffuser ses thèses nauséabondes ou de faire le « buzz ». Il y a aussi un calcul politique qui parle sur le fait que les électeurs seront tellement effrayés par la perspective de son accession au pouvoir qu'ils voteront dès le premier tour pour Emmanuel Macron. En somme, c'est le coup du barrage dit républicain qui est de nouveau joué. A jouer l'apprenti-sorcier, le président ferait bien de se méfier...

Car la gravité du moment est indéniable. En 2021, il est désormais possible en France de faire l'apologie du maréchal Pétain et de douter de l'innocence de capitaine Dreyfuss. Bientôt, on aura droit à des propos tendancieux et révisionnistes sur les chambres à gaz et Pascal Praud, cloche maléfique qui n'aurait jamais dû quitter le bord humide des pelouses, hurlera au micro que, sur ces sujets, « il y a débat »... Je ne sais pas si Zemmour sera candidat ou même s'il arrivera à se qualifier pour le second tour de la présidentielle. Mais ce qui est certain, c'est qu'il a déjà gagné. Ses idées sont dans la place. On parle tranquillement du « danger du grand remplacement » ou de « remigration ». On relativise les crimes du régime de Vichy. Les tabous tombent les uns après les autres. C'est ainsi que l'on prépare le pire.

Soixante-seize ans après la défaite des Nazis et l'épuration menée en France contre les collabos, l'extrême-droite prend donc sa revanche. Elle devient l'acteur politique numéro un. Ses membres s'arment et s'entraînent dans les forêts sur des cibles représentant des Noirs, des juifs ou des musulmans. Voilà le résultat de deux décennies où la pensée réactionnaire a peu à peu pris les commandes. Quand le discours d'un « républicain », comme par exemple celui de l'ancien conseiller municipal barcelonais Manuel Valls, légitime pareils propos, il ne faut pas s'étonner que les outrances d'Eric Zemmour deviennent soudain audibles à tous les niveaux de la société. Les idiots utiles qui n'hésitaient pas à reprendre les argumentaires les plus infects pour cibler les musulmans et les étrangers se retrouvent ainsi pris au piège. La règle est connue : en matière d'extrémisme politique, les gens préfèrent toujours l'original à la copie.

(1) Jean-Claude Guillebaud, « Les jours angoisseux approchent », *La Vie*, 26 août 2020.



## Médiatic

Par Belkacem  
Ahcene-Djaballah  
**Livres**



**LE SEUIL DU MOMENT.**  
Roman de Leila Hamoutene.  
Casbah Editions,  
171 pages, 750 dinars

## L'ALGERIE EN DRAMES

Plusieurs personnages, plusieurs vies, à travers l'histoire de Warda. Résidant en plein centre-ville (Alger), elle voit, de sa fenêtre, se dérouler les manifestations populaires et pacifiques du Hirak. Ayant vécu, dans un quartier populaire, les drames d'une famille instable et partagée (un père aimant mais «lointain», une mère «odieuse», n'ayant d'yeux que pour les deux frères islamо-terroristes), elle a réussi quand même à réussir ses études grâce à un couple d'enseignants progressistes, et elle a vu, plus tard, son époux et des amis, très chers, assassinés pour leurs idées. Aujourd'hui journaliste, elle assiste, d'abord de loin, puis de très près, à la naissance d'une nouvelle Algérie à laquelle elle n'y croyait presque plus. Tel Orphée descendant dans les profondeurs de l'enfer pour ramener Eurydice à la vie, l'héroïne du roman s'immerge dans les souvenirs.

D'abord étonnée, puis curieuse et enfin décidée, elle rejoint les manifestants et redécouvre d'autres amitiés, d'autres engagements.

Tout cela sans oublier les douloureux (et/ou doux) moments du passé. Dans sa quête de liberté (plus que de bonheur, celui-ci étant parti avec son défunt époux), elle cherche l'espoir d'un mieux-être, se suffisant souvent du bonheur des autres, plus

jeunes, moins «pollués», plus engagés. Encore qu'il lui était très difficile de se débarrasser des traumatismes dus à la décennie noire. Tout le nœud de la problématique d'une société (en tout cas celle des plus âgés) encore gravement perturbée et encore angoissée à l'idée de «retours de manivelle» qui enfoncent plus qu'ils ne libèrent. L'Auteure : Auteure de plusieurs ouvrages, romans, recueils de nouvelles et de poésie. Prix Escale littéraire d'Alger (2015) pour son roman, «Le châle de Zeineb». Elle vit à Alger.

**Extraits :** «L'essentiel est le partage, la symbiose, la volonté de changer les choses, la jovialité bon enfant qu'accompagnent pourtant des slogans péremptoires et sans appel» (p 51), «Une enveloppe sans timbre ni oblitération, une feuille blanche, quelques mots et la mort est à votre porte» (p 63), «Le manque d'amour dont souffre d'une manière générale la société dont l'équilibre doit forcément pâtir de toutes ces insatisfactions et ces souffrances et que tout cela a sûrement joué un rôle dans la tragédie que nous vivons» (p 94).

**Avis** Un beau roman... inachevé (?), nous laissant sur notre faim. Si ce roman se veut d'abord une fiction, il est

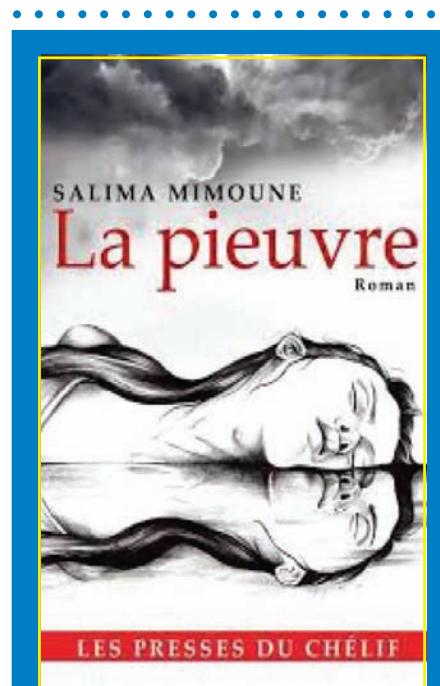
ponctué par quelques dates historiques qui nous plongent d'emblée dans la réalité cruelle du passé de l'Algérie avec ses vagues d'attentats et d'assassinats de journalistes et d'intellectuels tous azimuts. On a l'impression que ce roman se veut surtout un hommage à ces disparus pour que nul n'oublie.

**Citations :** «Chez nous, le monde des hommes et celui des femmes sont des univers parallèles qui, tels qu'ils sont définis chez nous, ne devraient pas se rencontrer; à ce titre, le mariage a l'apparence d'une altération de l'ordre des choses» (p 73), «Le Hirak a opéré un téléportage de la lutte pour l'indépendance à celle pour la démocratie, pour une vie meilleure, comme nous les avions souhaitées et défendues pendant la décennie noire» (p 105), «Les intégristes assassinaient les intellectuels, alors les idées se mouraient» (p 119), «Ce Hirak, c'est mieux qu'une leçon d'histoire» (p 134), «Savoir que tu redonnes l'espoir à des gens qui se sentent moins seuls grâce à toi, c'est enivrant» (p 147), «Avoir peur, trembler pour les siens, lutter contre cette insidieuse fatalité qui s'installait dans les esprits annihilant toute résistance, voir régner la corruption et être impuissant devant sa propagation, ce n'était pas cela vivre» (p 151).

Ils traquent Yousra et Yanis, deux jeunes lycéens qui découvraient les prémisses de l'amour... allant jusqu'à tenter de les assassiner. Ils échapperont de justesse à l'attentat mais leur jeune enseignant «coupable» de les comprendre et de les aider à progresser grâce à la science et à l'art est égorgé. Le cauchemar de la décennie rouge allait commencer. «Les mercenaires vont multiplier les alliances et tenter d'imposer leurs lois. Le pays ne fonctionnera plus alors que sous le règne des râpaces et des charlatans. Leurs attaques continueront à être dirigées en premier lieu contre les femmes et les porteurs d'espoir». Une seule issue? Partir? Ou continuer la résistance comme le fait déjà le moudjahid Héda ?

**Avis** Un récit de vie (s) plus qu'un roman. Ecrit avec sincérité, un style incandescent, sans détours, poétique aussi et révolte contenue contre le grand, le terrifiant drame que le pays allait connaître.

**Citations :** «Malheureusement, les temps changent (...). Une camelote planquée sous de fausses raisons religieuses tente aujourd'hui d'exclure l'intelligence et toutes les forces qui œuvrent pour l'émancipation et le progrès; l'ignorante crasse veut s'ériger en modèle de vertu, imposer son bazar dans les affaires de la cité, aux femmes, aux hommes et aux enfants aussi» (p 33), «On ne répond pas par la répression à un peuple qui réclame ses droits sans s'exposer à sa colère ni on ne blesse une adolescente sans risquer d'amplifier sa révolte» (p 89).



**LA PIEUVRE.**  
Roman de Salima Mimoune.  
Editions Les Presses du Chélib, 2021. 149 pages

Un roman inspiré d'une histoire réel le, nous dit-on. On peut les croire tant il est vrai que, durant la période décrite, l'histoire s'est retrouvée répétée mille et une fois dans la plupart des villes et villages, juste avant puis après 1988 et durant les années 2000. Aujourd'hui encore, il y a de mauvais»restes».

La vie en société s'est donc retrouvée, peu à peu, insidieusement, puis brutallement, «contrôlée» par des individus, seuls ou en groupes, qui s'étaient arrogés le droit de décider de la façon de penser et de vivre des jeunes d'abord (au niveau des écoles et des établissements scolaires) puis des moins jeunes (dans la rue, dans les mosquées). La brutalité verbale et les menaces furent suivies par l'agression physique puis par l'assassinat.

Dans le village de notre héroïne, la bête immonde, une véritable pieuvre intolérante et assassine, a commencé à étaler ses tentacules un peu partout, mais tout d'abord à l'école avec la complicité de certains enseignants (importés), aidés en cela par les «voynous» du coin en recherche de «rédemption» ou seulement de «coups» à faire. Premières cibles, les femmes ! Frustration quand tu nous tiens !



## A chacun sa zaffa !

**Al-Ahram** Hebdo

Lorsque la plupart des mariées rêvent de mariages de conte de fées, de promenades en limousine à la tête du cortège nuptial et d'une salle somptueuse dans un hôtel à cinq étoiles, Hoda Gamal avait autre chose en tête. Elle voulait lier amour, originalité et créativité, et faire de son mariage un événement sans précédent. Et l'on peut dire qu'elle a réussi! En fait, elle a demandé à son fiancé, Ahmad, de faire une zaffa (parade d'accompagnement des mariés) en scooter. «La zaffa est un moment particulier dans les noces, un moment que l'on espère unique, grandiose, inoubliable», lance-t-elle. Voulant réaliser son rêve, Ahmad a emmené Hoda à des cours d'entraînement sur scooter quelques jours avant leur grande soirée, et les résultats étaient fabuleux. Ils étaient beaux, lui en costume, elle en robe de mariée. Un défilé de 20 scooters a emmené les mariés faire un tour dans la ville du 6 Octobre. Les scooteristes ont roulé en file indienne, précédés par les mariés. Une musique romantique les a accompagnés. Chemin faisant, les félicitations et les youyous lancés à leur égard ne manquaient pas. Photos et vidéos de la cérémonie ont séduit les internautes. «C'était un grand jour pour nous. On a montré notre joie, on a crié notre amour haut et fort», dit Hoda.

Une zaffa en scooters, c'est tendance, semble-t-il. La même scène s'est répétée, mais à Alexandrie lorsqu'un groupe de filles scooteristes ont décidé de célébrer les noces de leur amie à travers un cortège composé d'une quinzaine de scooters, décorés avec du tulle et des ballons colorés. «Nous faisons partie d'un groupe intitulé Street Queens. La mariée est aussi une amatrice de scooter. Alors, nous avons voulu la rendre heureuse et intégrer sa passion pour les scooters en lui faisant une zaffa sympa, originale», lance Asmaa Abdel-Fattah, fondatrice du groupe, ravie d'avoir réussi le coup. L'acteur Mohamad Farag a, lui, choisi le vélo. Pourquoi ne pas opter pour une zaffa intimiste en toute simplicité? Quoi de plus romantique? C'est ce qu'ont voulu faire l'acteur Mohamad Farag et Bassant Chawqi qui ont décidé de troquer une Lamborghini pour un vélo et faire une entrée unique grâce à un beau deux-roues avec la fameuse plaque d'immatriculation «Just married».

Et les idées ne manquent pas. Une vidéo datant de l'année dernière montre un couple de Mansoura se mariant sur un loafer. Autour d'eux, une foule d'invités qui dansent, chantent et applaudissent. Tok-Toks tourbillonnant entre eux, un groupe de musiciens de Damiette jouant de leurs

profondément ancrée dans les traditions liées au mariage, la zaffa ou procession des mariés continue d'être un pilier essentiel des cérémonies de mariage. Mais avec une touche d'originalité.

### DU TRADITIONNEL AU PLUS EXTRAVAGANT

Aujourd'hui, les mariés rivalisent d'idées créatives pour la zaffa. Oubliées les zaffas classiques, la tendance est à celles originales et ultra-personnalisées, quitte à en choquer certains ou à casser sa tirelire pour créer une fête inoubliable.

Tradition incontournable des mariages égyptiens, mais également présente dans d'autres pays et cultures orientales, la zaffa (parfois orthographiée zaffah ou zeffa) est une procession cérémoniale musicale folklorique conduisant les mariés dans la salle où l'endroit où le mariage est célébré. La zaffa ou «la marche du mariage» est un aspect spécial du mariage égyptien. L'entrée de la zaffa est l'un des moments les plus excitants pour les mariés, mais pour les invités aussi. Les groupes de zaffa travaillent dur pour réunir les amis et les membres de la famille pour célébrer cette journée spéciale. Avant même que les deux mariés n'arrivent dans la salle de réception, le cortège musical commence déjà à avoir lieu. Les batteurs tambourinent, les cornemuses sifflent, les joueurs de cor soufflent, les danseuses du ventre dansent et parfois balancent un chameadane (candélabre) allumé sur la tête pour «éclairer le chemin» des jeunes mariés. «Itmakhtari ya Hélwa ya Zeina», «Doqqou Al-Mazher» et «Tala Al-Salam ya Machallah Aliha», etc. Ce sont les airs fredonnés pendant la zaffa, qui dure 30 minutes, accompagnés de danse.

Il y a aussi une zaffa pour la coupe du gâteau de mariage et l'ouverture du buffet aux invités. Nombreux sont ceux qui font une sorte de «pré-zaffa» depuis la maison de la mariée ou le salon de coiffure. C'est un moment important parce que c'est ici que le marié voit la mariée dans sa robe pour la première fois. Ensuite, le cortège nuptial commence à silloner les rues, les jeunes mariés dans leur voiture décorée menant à la salle de réception, accompagnés de voitures de leurs amis et de leur famille klaxonnant et acclamant tout le long du chemin.

### EMBLÈME DE LA CÉRÉMONIE DE MARIAGE ÉGYPTIENNE

Les anthropologues ne savent pas exactement quand cette tradition a commencé, mais la plupart pensent qu'il s'agit d'une ancienne tradition égyptienne an-

térieure à l'islam. Cela a également été très bien documenté dans le cinéma égyptien depuis ses débuts, il y a plus de 100 ans. Selon l'écrivain Ahmad Amin, les Egyptiens ont leurs coutumes et traditions héritées de leurs ancêtres, et le mariage est la plus importante de ces coutumes, qui n'a pas changé. Cette cérémonie spéciale s'est perpétuée de génération en génération, à commencer par les fiançailles, passant par la nuit de henrière jusqu'à la zaffa.

«Le mariage égyptien est un événement d'une grande envergure. Il s'étalait sur sept jours, puis il a été réduit à trois jours dans les zones rurales et à un jour en milieu urbain. Il n'y avait guère de place pour les voitures dans les convois nuptiaux, les gens se déplaçaient à pied au rythme des youyous et des tirs de feu mélés au son du bendir (tambour traditionnel). Assise sur son hawdaje (sorte de palanquin en bois), la mariée est conduite par un cortège bruyant de la maison de ses parents à celle de son futur époux. Elle-même ne voit rien du trajet, car elle est parfaitement isolée à l'intérieur du palanquin nuptial porté par un dromadaire», a-t-il écrit dans son livre intitulé Le Dictionnaire des coutumes et traditions. Et après le hawdaje est apparu le takhtarawan, sorte de véhicule tiré par quatre chevaux et décoré par le velours et les châles en cachemire pour transporter la mariée. Une fois arrivée, elle est accueillie par son futur mari, et l'abattage des carcasses s'effectue devant le seuil de la maison. Ensuite commence le défilé humain des danseuses et des batteurs entourant les mariés jusqu'à la kocha (siège), et les mères des mariés ne cessent de jeter sur eux la badra (petite pièce d'or ou en argent de cinq piastres).

Selon Ahmad Amin, le cortège nuptial a aussi pour rôle de transmettre le message à toute la ville. «Il ne doit surtout pas passer inaperçu: son caractère public garantit la légitimité de l'union. C'est pourquoi il offre un spectacle coloré et très bruyant, attirant l'attention générale», a-t-il écrit, tout en expliquant que l'expression «Zay Al-Atrache fe Al-Zaffa» (comme un sourd dans un cortège nuptial), qui signifie globalement que quelqu'un ne se rend nullement compte de ce qui se passe autour de lui, fait mention de la tradition de la zaffa égyptienne qui est particulièrement bruyante du fait de l'usage de maints instruments musicaux tels les tambourins, les dufûf ou les mazâher, ainsi que du chant, de la danse et des cris de joie stridents poussés par les femmes et nommés zaghârid (youyous). Seul un

sourd suivant ce cortège est incapable de se rendre compte de tout ce tintamarre !

### UNE QUESTION DE COUTUME

La sociologue Nadia Radwane pense qu'en Egypte, le mariage reste étroitement lié aux traditions et coutumes ancestrales. Ces dernières ont pour but de mettre en valeur la mariée et l'unité des familles des deux conjoints. La cérémonie dépend du niveau de bien-être des familles. Les Egyptiens riches préfèrent organiser les mariages de manière européenne, les gens de la classe moyenne préfèrent adhérer aux traditions nationales. Le déroulement de la cérémonie est pratiquement identique dans tous les gouvernorats, mais les rituels de la zaffa (tenues vestimentaires de la troupe musicale, chants et danses) varient selon la coutume et la culture de la région. Citons à titre d'exemple la danse saïdie (de Haute-Egypte) ou de tahtib, qui se fait sur le rythme du mizmar et pratiquée par les hommes vêtus en galabiya et jouant avec les bâtons. Il y a aussi la danse d'Alexandrie appelée «Al-Séchina», qui exprime la magnanimité des hommes de Bahari et se base sur le jeu de danseuse vêtue de sa «mélaya laff» (couverture noire) avec les danseurs au costume des pêcheurs. Sans oublier la célèbre danse des «bamboatis» à Port-Saïd accompagnée de la semsemiya (une lyre ancienne datant des pharaons). Il y a encore la danse Haggala, d'origine bédouine, basée sur le battement des paumes, les danseurs de Tannoura (derviches tourneurs de show) ainsi que la danse nubienne du sud de l'Egypte, avec sa musique et ses chansons folkloriques très demandées en Nubie, ainsi que partout en Egypte. Bref, différentes danses se partagent la scène musicale et balançant entre mélodies d'ambiance et parties de pulsations rythmiques. Les battements de mains fusionnent, les corps vibrent au diapason des pulsations, et les danseurs les plus aguerris font trembler hanches, épaules et jambes en cadence ... C'est la zaffa.

Un mariage sans zaffa ? C'est tout simplement impensable en Egypte. Quel que soit le mélange entre les traditions occidentales et orientales dans les mariages d'aujourd'hui, la procession de la zaffa continuera d'être la plus mémorable, marquant non seulement le début du mariage, mais aussi le début de la vie commune des mariés. Et si certains décident de se marier aujourd'hui sans fête, à cause de l'épidémie du Covid-19 et aussi pour épargner les dépenses faramineuses, ils ne peuvent pas se passer de faire une zaffa. «Eh oui, on ne se marie qu'une seule fois! La singularité de la zaffa ajoute une touche d'authenticité à cette journée et reste gravée dans notre mémoire», assure Ali, un jeune marié.

# Nations Unies : 33 pays africains dont le Rwanda parmi les pays les moins avancés dans le monde

**33 pays africains dont le Rwanda sont désignés par l'Organisation des Nations Unies parmi les pays les moins avancés (PMA). Ce qui leur donne droit, entre autres avantages, à une aide, à un accès préférentiel aux marchés et à une assistance technique spéciale.**

## L'ECONOMISTE MAGHREBIN

Ces 33 pays africains sont les suivants : Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Erythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tchad, Togo, et Zambie.

### CRITÈRES REVUS ET SEUILS POUR ÊTRE AJOUTÉ À LA CATÉGORIE DES PMA ET POUR SORTIR

En effet, les critères revus et les seuils pour être ajouté à la catégorie des PMA et pour sortir de cette catégorie appliqués lors de l'examen triennal de 2021 sont les suivants :

- Un critère de revenu, basé sur une estimation de la moyenne sur trois ans du revenu national brut (RNB) par habitant en dollars des Etats-Unis. Lors de la révision triennale de 2021, le seuil pour être ajouté à la liste était de 1 018 dollars ou moins ; le seuil pour sortir de la catégorie était de 1 222 dollars ou plus.
- Un indice de capital humain, composé de deux sous-indices : un sous-indice de santé et un sous-indice d'éducation. Le premier sous-indice se compose de trois indicateurs : (i) le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ; (ii) le taux de mortalité maternelle ; et (iii) la prévalence de retard de croissance. Le sous-indice de l'éducation englobe : (i) le taux brut de scolarisa-

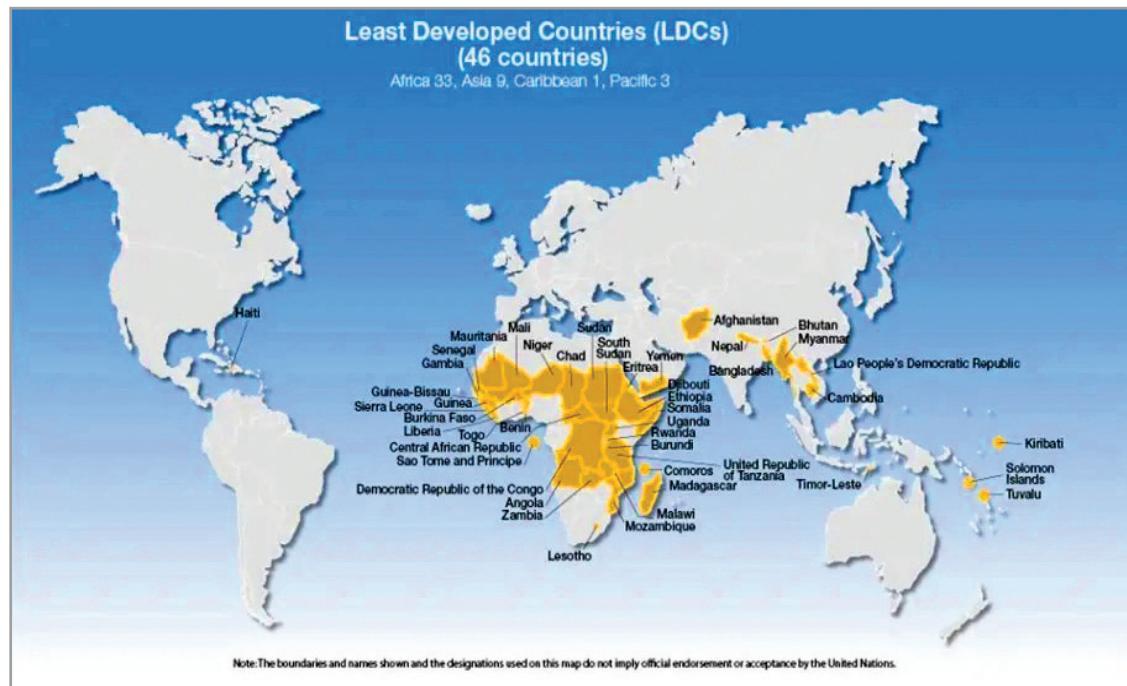
### ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE DES PMA

Notons que la liste des PMA est revue tous les trois ans par le Comité des politiques de développement (CPD), un groupe d'experts indépendants qui fait rapport au Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC).

Après un examen triennal de la liste, le CDP peut recommander, dans son rapport à l'ECOSOC, que des pays soient ajoutés à la liste des PMA ou qu'ils en soient retirés (on parle alors de "reclassification").

Entre 2017 et 2020, le CDP a entrepris un examen complet des

critères de définition des PMA, et les révisions qui en ont résulté ont été appliquées pour la première fois lors de l'examen triennal qui a eu lieu en février 2021.



tion dans le secondaire ; (ii) le taux d'alphabétisme des adultes ; et (iii) l'indice de parité entre les sexes pour la scolarisation dans le secondaire. Les six indicateurs sont convertis en indices selon des méthodologies établies, avec un poids égal. La révision triennale de 2021 a fixé les seuils pour être ajouté à la liste et pour sortir de la liste à 60 ou moins et 66 ou plus, respectivement.

- Un indice de vulnérabilité économique et environnementale, composé de deux sous-indices : un sous-indice de vulnérabilité économique et un sous-indice de

vulnérabilité environnementale. Le sous-indice de vulnérabilité économique comporte quatre indicateurs : (i) la part de l'agriculture, de la chasse, de la sylviculture et de la pêche dans le PIB ; (ii) l'éloignement et l'enclavement ; (iii) la concentration des exportations de marchandises ; et (iv) l'instabilité des exportations de biens et services. Le sous-indice de vulnérabilité environnementale comporte quatre indicateurs : (i) la part de la population vivant dans des zones côtières de faible élévation ; (ii) la part de la population vivant

dans des zones arides ; (iii) l'instabilité de la production agricole ; et (iv) les victimes de catastrophes. Les huit indicateurs sont convertis en indices selon des méthodologies établies, avec un poids égal. L'examen triennal de 2021 a fixé les seuils pour être ajouté à la liste et pour sortir de la liste à 36 ou plus et 32 ou moins, respectivement.

Notons que si un pays non-PMA atteint les seuils établis pour être ajouté à la liste pour les trois critères lors d'un seul examen, il peut devenir éligible pour être ajouté à la catégorie des PMA.

# L'Arabie saoudite, royaume du pétrole, voit dans la crise climatique une aubaine

## Riyad ambitionne de se positionner comme un acteur majeur dans certains secteurs «verts».

### L'Orient-Le Jour

La lutte contre le changement climatique ne semble pas compatible avec une industrie du pétrole florissante. Pourtant, l'Arabie saoudite, premier exportateur de brut au monde, y voit une façon de conserver sa place de leader mondial de l'énergie pour des décennies à venir. Non seulement le royaume compte bien augmenter sa production d'or noir, mais il ambitionne en parallèle de se positionner comme un acteur majeur dans certains secteurs «verts». Le royaume a d'ailleurs annoncé la semaine dernière viser la neutralité carbone - équilibre entre émissions et absorption de carbone - à l'horizon 2060 et a promis lundi plus d'un milliard de dollars d'investissements dans son «économie circulaire du carbone».

Cette stratégie énergétique consiste d'après les autorités saoudiennes à capturer le carbone émis et présent dans l'air pour le réutiliser dans des produits comme les carburants ou les engrains.

Une politique critiquée par les organisations de défense de l'environnement, Greenpeace la qualifiant par exemple de «greenwashing». «Cette position stratégique permet à Riyad de continuer à investir dans les énergies fossiles», a réagi Ahmad el-Droubi, un responsable de Greenpeace pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient.

### BASTION DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Car les autorités saoudiennes sont claires : elles ne croient pas en une remise en question du pétrole et voient dans l'or noir une partie de la solution face à la crise climatique. «L'Arabie saoudite reste le



bastion des combustibles fossiles, en dépit de ses "initiatives vertes" et de ses projets dans le renouvelable, qui ne représentent qu'une fraction des investissements qu'elle continue de faire dans l'industrie fossile», affirme M. Droubi.

Cette «économie circulaire du carbone» devrait pourtant faire parler d'elle lors de la conférence internationale sur le climat (COP26) qui s'ouvre dimanche à Glasgow, l'Arabie saoudite ayant déjà réussi à faire adopter l'expression l'année dernière par le G20 lorsque le pays présidait ce groupe. Le prince héritier saoudien Mohammad ben Salmane, qui dirige de facto le pays, a appelé à une «ère verte» pour le royaume. Mais, en parallèle, le géant pétrolier Aramco, vache à lait du pays, a affirmé

vouloir accroître sa capacité de production quotidienne à treize millions de barils d'ici à 2027. Et lors du récent forum «Initiative pour un investissement futur» à Riyad, le ministre saoudien de l'Énergie a détaillé comment le pays comptait rester un leader mondial de l'énergie. La priorité : maintenir une position dominante concernant le pétrole et le gaz d'abord, les énergies renouvelables ensuite.

Les Nations unies ont déjà prévenu que même en réduisant drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, le réchauffement climatique risquait de dépasser allégement les +1,5 degrés par rapport à l'ère préindustrielle - objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris - avec pour conséquence une augmentation de la fré-

quence et de l'intensité des sécheresses, des feux de forêt, des tempêtes mais aussi des inondations.

### «ÈRE VERTE» ET PÉTROLE

Pour résoudre l'impossible équation entre «ère verte» et pétrole, le royaume saoudien mise notamment sur les technologies de capture et de stockage du carbone, pour ensuite le réutiliser dans l'industrie, notamment pétrolière.

«Ça ne paraît peut-être pas génial pour ceux qui veulent mettre fin aux hydrocarbures mais c'est le moyen logique pour produire un certain nombre de carburants peu ou pas émetteurs de CO2», affirme Karen Young, du Middle East Institute à Washington. Les Saoudiens «resteront dans le business de l'énergie pour de nombreuses années encore», estime-t-elle. «L'Arabie saoudite peut dominer (le secteur) étant donné que nous continuons à utiliser du pétrole, notamment dans les transports et la pétrochimie.»

Le pays investit par ailleurs dans l'hydrogène «vert», produit à partir d'électricité verte, et «bleu», notamment fabriqué à partir de gaz naturel associé à une technologie de stockage du carbone, note Mme Young. Des experts soulignent toutefois que ces technologies de stockage et de capture de carbone n'ont pas encore prouvé leur efficacité, qu'elles coûtent chères et qu'elles nécessitent de lourds investissements.

«On parle de centaines de milliards (de dollars d'investissements) par an», a affirmé lors du forum à Ryad Bill Winters, PDG du groupe Standard Chartered Bank.

Présent à Riyad lundi, John Kerry, l'envoyé spécial américain pour le climat, a affirmé devant des responsables internationaux que le passage aux énergies propres constituait «la plus grande perspective économique que le monde ait jamais connue». «Les gagnants seront ceux qui investiront dans ce marché, et je pense que c'est quelque chose que le prince héritier a compris», a-t-il dit.

## AIR ALGERIE



### VOLS NATIONAUX

Vol .....	Départ
<b>JEUIDI</b>	
Oran - Alger .....	08h15
Oran - Alger .....	10h05
Oran - Alger .....	17h00
Oran - Ouargla .....	08h00
Oran - Tamanrasset .....	09h00
Oran - El Oued .....	13h20
Oran - Annaba .....	14h35
Oran - Adrar .....	15h45
<b>VENDREDI</b>	
Oran - Alger .....	08h15
Oran - Alger .....	10h35
Oran - Alger .....	17h00
Oran - Timimoun .....	08h00
Oran - Tindouf .....	09h00
Oran - H. Messaoud .....	14h30
<b>SAMEDI</b>	
Oran - Alger .....	08h15
Oran - Alger .....	10h50
Oran - Alger .....	17h00
Oran - Béchar .....	08h10
Oran - Annaba .....	13h20
Oran - Ghardaïa .....	14h00
<b>DIMANCHE</b>	
Oran - Alger .....	08h15
Oran - Alger .....	10h45
Oran - Alger .....	17h15
Oran - Mecheria .....	08h00
Oran - Tindouf .....	11h05
Oran - Adrar .....	12h20
<b>LUNDI</b>	
Oran - Alger .....	08h30
Oran - Alger .....	09h35
Oran - Alger .....	14h25
Oran - Constantine .....	08h00
Oran - Adrar .....	10h20
Oran - Annaba .....	13h15
Oran - Béchar .....	13h30
<b>MARDI</b>	
Oran - Alger .....	08h00
Oran - Alger .....	12h25
Oran - Alger .....	17h00
Oran - Constantine .....	08h35
Oran - Adrar .....	12h05
<b>MERCREDI</b>	
Oran - Alger .....	08h15
Oran - Alger .....	16h45
Oran - Alger .....	17h15
Oran - Elbayadh .....	07h15
Oran - Bechar .....	10h15
Oran - Timimoune .....	11h00
Oran - Constantine .....	11h45
Oran - H. Messaoud .....	15h55

## TRAIN - SNCF



### DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----	
06h10 .....	11h25
08h00 .....	12h00
10h00 .....	14h09
12h30 .....	17h54
15h45 .....	19h46
<b>----- ALGER - ORAN -----</b>	
06h10 .....	11h25
08h00 .....	12h00
10h00 .....	14h09
12h30 .....	17h54
15h45 .....	19h46
<b>ORAN - ARZEW</b>	
05h30 .....	06h18
08h30 .....	09h18
13h40 .....	14h28
17h05 .....	17h53
<b>ARZEW - ORAN</b>	
06h30 .....	07h22
09h30 .....	10h18
15h00 .....	15h48
18h30 .....	19h18
<b>ORAN - Aïn Témouchent</b>	
08h10 .....	09h15
13h30 .....	14h35
17h02 .....	18h07
<b>Aïn Témouchent - ORAN</b>	
05h57 .....	07h04
09h20 .....	10h24
14h40 .....	15h44
<b>ORAN - TLEMCEN</b>	
12h50 .....	15h12
16h00 .....	18h32
<b>TLEMCEN - ORAN</b>	
05h40 .....	08h09
10h00 .....	12h22
<b>TLEMCEN - MEGHNIA</b>	
17h00 .....	18h23
<b>MEGHNIA - TLEMCEN</b>	
06h00 .....	07h24
<b>ORAN - SBA</b>	
17h10 .....	18h32
<b>SBA - ORAN</b>	
05h30 .....	06h47
<b>ORAN - CHLEF</b>	
16h15 .....	18h35
<b>CHLEF - ORAN</b>	
06h50 .....	09h16
<b>ORAN - RELIZANE</b>	
17h30 .....	19h03
<b>RELIZANE - ORAN</b>	
05h45 .....	07h32
<b>ORAN - SAIDA</b>	
15h20 .....	17h59
<b>SAIDA - ORAN</b>	
07h00 .....	09h42
<b>ORAN - BECHAR</b>	
10h20 .....	17h11
<b>BECHAR - ORAN</b>	
06h15 .....	13h10

## THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

### Mercredi 03 novembre à 14h

#### Après-midi littéraire

Avec Kateb Bouaalem Ramdani

Par : Ass/Wahy El Moutakafine

### Vendredi 05 novembre à 16h

#### «MA ASGHARA MENI»

Par : Théâtre régional d'Oran

### Samedi 06 novembre à 15h

Spectacle de danse pour enfants

Par : coop/ El Haoui El Amel

### Mardi 09 novembre à 15h

Animation CLOWN avec Hamidou

Par : Ass/culturelle el Jil

### Mercredi 10 novembre à 17h

#### «FIDAIYOUN FI KALB EL MASRAH»

Par : Ass/ les coulisses d'oran

### Jeudi 11 novembre à 17h

#### «MAAROUD LEL H'WA»



Par Théâtre régional d'Oran

### Vendredi 12 novembre à 16h

#### «MA ASGHARA MENI»

Par : Théâtre régional d'Oran

## CINÉMATHÈQUE D'ORAN



### Jeudi 04 Novembre

#### -13h00: «LOTFI»

de Ahmed Rachedi/ Alg 2015

#### -16h00: «Hassan Terro»

de Mohamed Lakhdar Hamina.

Alg/1968

## INSTITUT FRANÇAIS

### Cinéma : Bonne mère

### Jeudi 04 novembre à 17h00

#### à l'Institut français Constantine

Un film de Hafnia Herzi, avec Halima Benhammed, Sabrina Benhamed, Jawed Hannachi Herzi. Nora, la cinquantaine, femme de ménage de son état, veille sur sa petite famille dans une cité des quartiers nord de Marseille. Après une longue période de chômage, un soir de mauvaise inspiration, son fils aîné Ellyes s'est fourvoyé dans le braquage d'une station-service. Incarcéré depuis plusieurs mois, il attend son procès avec un mélange d'espoir et d'inquiétude.

### Mois du Doc : Homeland, Irak année zéro - Partie 1



### Vendredi 05 novembre à 15h00

#### à l'Institut français Constantine

Un film de Abbas Fahdel. Documentaire Dans le cadre de la 22e édition du Mois du film documentaire. Homeland : Irak année zéro du cinéaste irakien Abbas Fahdel est une fresque puissante qui nous plonge pendant deux ans dans le quotidien de sa famille peu avant la chute de Saddam Hussein, puis au lendemain de l'invasion américaine de 2003.

### NOVEMBRE NUMÉRIQUE

#### Table ronde : Comment édifier des communautés ?

### Mardi 09 novembre à 17h00

#### à l'Institut français Constantine

Dans le cadre de Novembre Numérique, l'Institut français célèbre les cultures numériques à travers le témoignage de jeunes algériens, passionnés et talentueux...

## MÉTÉO

### AUJOURD'HUI DEMAIN

#### ORAN

Averses Max.18-Min.10

Averses Max.17-Min.10

#### MOSTAGANEM

Averses Max.17-Min.11

Averses Max.17-Min.11

#### TLEMCEN

Averses Max.13-Min.6

Averses Max.11-Min.5

#### MASCARA

Ensoleillé Max.28-Min.17

Peu nuageux Max.29-Min.16

#### TIARET

Averses Max.10-Min.4

Averses éparses Max.9-Min.3

#### CHLEF

Averses Max.16-Min.10

Légère pluie Max.16-Min.11

#### BÉCHAR

Ensoleillé Max.23-Min.12

Peu nuageux Max.18-Min.7

#### ALGER

Averses Max.18-Min.11

Pluie Max.15-Min.10

#### CONSTANTINE

Averses Max.17-Min.9

Averses Max.14-Min.7

#### ANNABA

Averses Max.20-Min.13

Averses Max.19-Min.12

## AGENCE ALGERIENNE POUR LE RAYONNEMENT C

## CREG- associations de protection des consommateurs Une rencontre régionale pour le renforcement des relations de collaboration

K. Assia

**A** près Alger et Constantine, c'est au tour d'Oran d'abriter la troisième rencontre régionale ouest et sud-ouest organisée, hier à l'hôtel le Méridien, par la commission de régulation de l'électricité et du gaz CREG et dédiée au renforcement des relations de collaboration avec les associations de protection des consommateurs. Celui-ci a regroupé les directeurs de wilaya du secteur de l'énergie et toutes les associations de protection des consommateurs, une occasion pour mettre en place une véritable synergie afin de booster ce partenariat et ce rapprochement avec pour objectif répondre aux besoins des consommateurs, protéger leurs intérêts et améliorer le service public.

Prenant la parole, le président du CREG M. Menadi Rachid a insisté sur le rôle et les missions de cette commission à prendre en charge les préoccupations des consommateurs conformément aux orientations nationales données dans ce sens de sorte qu'elle veille à garantir la continuité de leur approvisionnement en énergie tout en tenant compte des paramètres liés à la sécurité.

Dans son intervention, Mme Bouzia-rité et à la qualité du produit. D'autres rencontres sont prévues incessamment et une autre nationale sera également programmée afin de se pencher sur les préoccupations des consommateurs, a indiqué le responsable. L'accent a été aussi mis sur l'intérêt accordé par les pouvoirs publics en matière de protection des consommateurs, de contrôle et de surveillance, du respect des lois et des règlements et de la réalisation du service public, par le titulaire des concessions. Pour sa part, M. Bazizi a explicité le cadre réglementaire de cette commission en rappelant les textes de loi dont la loi 02-01 de 2002 relative à la distribution de l'électricité et de gaz par canalisations et les ajustements apportés dans certains textes et dont l'objectif est de préserver les intérêts du consommateur. Ainsi, un plan d'action et une stratégie ont été mis en place par la CREG afin d'améliorer le service public et être à l'écoute de l'abonné à travers des sondages, des enquêtes où plus d'une vingtaine de paramètres sont vérifiés. Dans ce registre, on saura que 77 réclamations et recours ont été traités par la commission et 42 sont en cours selon un bilan semestriel.

Dans son intervention, Mme Bouzia-

ne chargée de la communication de la société algérienne de l'électricité et du gaz SADEG a souligné les missions, les réalisations et les contraintes précisant que la nette amélioration dans la concrétisation des différents projets de raccordement au gaz et à l'électricité a permis de revoir à la hausse le nombre d'abonnés qui dépasse les 10 millions d'abonnés en électricité et plus de 6 millions en gaz en 2020 au niveau national. En matière de fraude, les statistiques font état de 586,33 millions de dinars de préjudices causés et plus de 16.000 plaintes ont été déposées ces trois dernières années. Par ailleurs, les organisateurs ont rappelé que le but de cette journée est de mettre en place des actions communes dans différents domaines d'intérêt partagé avec le régulateur en faveur de la mise en œuvre des lois et règlements qui régissent le secteur de l'électricité et du gaz par canalisation et de l'amélioration et la modernisation du service public. Les associations des consommateurs ont à leur tour fait part des problèmes rencontrés et des propositions ont été faites afin de contribuer à la prise en charge des missions relatives à la réalisation du service public de l'électricité et du gaz.

## La délégation El Emir montre la voie Le stationnement de nouveau gratuit au centre-ville

Houari Barti

**D**epuis hier, le stationnement est désormais officiellement gratuit au niveau des principales artères du centre-ville. Largement plébiscitée par les citoyens, notamment sur les réseaux sociaux, l'initiative est à mettre sur le compte de la délégation communale El Emir. Une initiative qui met fin à plusieurs années d'anarchie où des «parkingueurs» auto-proclamés imposaient leur diktat à des automobilistes désabusés, les contraignant, et en toute impunité, à payer leur stationnement. Une pratique assimilée par beaucoup de citoyens à «rien d'autre que du racket». Dix plaques de signalisation instaurant cette gratuité de stationnement ont été ainsi installées, dans le cadre d'une opération coordonnée avec les services de la voie publique relevant de la sûreté nationale, au niveau des rues Larbi Ben M'hidi, Mohamed Khemisti, le Boulevard de l'ALN (Front de mer) et le boulevard de la Soummam. Pour les responsables de la délégation communale El Emir, cette opération consacrant la gratuité du stationnement sur la voie publique devra être étendue à d'autres artères du centre-ville afin de mettre définitivement fin à ce phénomène des parkings sauvages. Pour beaucoup de citoyens qu'on a interrogés hier, «cette initiative ne devrait pas se limiter uniquement au centre-ville. La délégation El Emir a montré la voie. Elle a surtout démontré qu'avec peu de moyens, en étant armé de bon sens et de volontarisme, on peut prendre en charge des problématiques urbaines de premier ordre, et réussir le pari d'influer positivement sur la vie quotidienne des citoyens. Les autres délégations devraient s'en inspirer.»

Esthétiquement très bien élaborés, avec des écritures en langues arabe et anglaise, ces plaques ont été installées à des endroits stratégiques couverts par le réseau de télésurveillance de la ville afin de les prémunir contre toute tentative de vandalisme. C'est malheureusement ce qu'avait subi



une plaque du même genre installée fin juillet dernier au niveau du parking sis au boulevard du 19 Mars (Les falaises). Le parking en question qui était exploité depuis plusieurs années sans la moindre autorisation par des indus occupants, a été récupéré par les services de la délégation communale El Emir pour le mettre, gratuitement, à la disposition des citoyens.

Mais quelques jours après l'installation d'une plaque consacrant la gratuité de stationnement au niveau de cet espace public, cette dernière a été vandalisée par des inconnus qui ont effacé à la peinture blanche la mention «gratuit» du panneau. Un acte qui a fait l'objet d'une plainte contre X déposée le jour même par les services de la délégation communale. Une enquête a été ouverte et les auteurs ont pu être identifiés grâce aux caméras de surveillance.

## Jeux méditerranéens Oran 2022

### L'APW adopte le projet de création d'une entreprise de gestion du village méditerranéen

**U**n projet de création d'une entreprise de wilaya à caractère économique pour la gestion du village méditerranéen en prévision des Jeux méditerranéens «JM Oran-2022» a été adopté mardi lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Oran.

La création de cette entreprise fait suite à une proposition de la part des autorités de la wilaya et sur instruction du Premier ministre, ministre des Finances, Aimene Benabderrahmane, au cours de sa dernière visite à Oran, a indiqué à la presse le wali, Saïd Sayoud, en marge des travaux de la session de l'APW. S'agissant des attributions de l'entreprise en question, le wali a fait savoir qu'elle aura pour but de «préserver le village méditerranéen», a précisé M. Sayoud. Evoquant

dotée la ville d'Oran», ajoutant que «l'envergure de ce site exige qu'il soit confié à une entreprise pour assurer sa gestion spécifique, notamment en matière d'entretien et de maintenance». «Le village méditerranéen sera exploité en tant qu'équipement touristique après la fin des Jeux méditerranéens. Il s'agit d'un atout supplémentaire au profit des habitants locaux et des citoyens des autres wilayas du pays, vu les services qu'il va offrir», a-t-il estimé. Doté de plus de 4.000 chambres classées 3 étoiles, de cinq restaurants, de plusieurs terrains de football, de salles omnisports et d'autres équipements récréatifs, le village méditerranéen «sera exploité à longueur d'année moyennant des prix étudiés, une fois terminé le rendez-vous méditerranéen», a précisé M. Sayoud. Evoquant

les préparatifs des JM, le wali s'est dit «satisfait de la nouvelle dynamique» imprégnée aux travaux au niveau du complexe sportif en cours de construction à quelques kilomètres du village méditerranéen dans la commune de Bir El Djir. «L'entreprise réalisatrice a renforcé sensiblement le nombre des ouvriers qui a atteint aujourd'hui plus de 350. Cela va permettre sans doute d'accélérer davantage la cadence des travaux afin de réceptionner le projet avant la fin de l'année comme prévu», s'est-il félicité. A noter qu'outre l'adoption par l'APW du projet de création d'une entreprise qui aura pour charge la gestion du village méditerranéen, les députés locaux ont également approuvé, au cours de cette session extraordinaire, le budget prévisionnel de la wilaya au titre de l'année 2022.

## Dangers de la mauvaise utilisation du gaz

### La protection civile lance une large campagne de sensibilisation

J.Boukraa

Les installations de gaz ne peuvent être mises en service que si elles ne compromettent pas la sécurité des personnes et des biens, et ces installations doivent être obligatoirement contrôlées et vérifiées sur leur niveau de sécurité par des spécialistes homologués par la Sonelgaz afin de préserver efficacement les utilisateurs de ces installations, selon la protection civile.

Les chiffres sont alarmants que la protection civile et les associations essayent tant bien que mal de réduire au maximum via les nombreuses opérations de sensibilisation organisées chaque année.

Quant à la lutte contre les dangers du monoxyde de carbone les initiateurs de cette action demandent également aux opérateurs d'installer à l'intérieur des chaufferies et des chauffe-bains des capteurs signalant la présence de ce gaz mortel, essentiels et primordiaux pour préserver la vie du consommateur.

## Lutte contre la consommation du narguilé

### 25 appareils de chicha saisis

K. Assia

25 appareils de narguilé «chicha» et leurs accessoires ont été saisis, avant-hier, par les services de la 19<sup>e</sup> sûreté urbaine au cours d'opérations de contrôle effectuées dans des commerces dont certains font l'objet de fermeture administrative avec cessation d'activité.

Cette saisie a été effectuée au cours de deux opérations d'intervention et a permis aux policiers de remettre le matériel saisi à la direction des domaines conformément à la réglementation en vi-

gueur. Des procédures ont été lancées à l'encontre des contrevenants. Fumer le narguilé provoque une augmentation du risque de cancers, de bronchites chroniques ou de problèmes cardiovasculaires et expose à des risques de transmission microbienne, comme la tuberculose. Dans ce contexte, le contrôle des cafés, des salons de thé et des restaurants orientaux où on fume le narguilé reste recommandé pour éviter à des jeunes et moins jeunes de tomber dans l'emprise de cette chicha qui a complètement modifié les habitudes des Oranais.

## A cause de «problèmes techniques» La SEOR annonce de nouvelles perturbations dans l'approvisionnement en eau

Des perturbations dans la distribution de l'eau potable continuent à affecter la wilaya d'Oran à cause d'arrêts à la station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa et à la station de traitement de Tafna, en plus d'une panne dans une station de pompage à Boutlélis, a-t-on appris mercredi auprès de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR).

La station de pompage située à Haï Nayeb dans la daïra de Boutlélis a enregistré une panne technique mardi, ce qui a engendré des perturbations dans la distribution de l'eau dans les communes de la partie ouest de la wilaya d'Oran, à Ain El Turck,

Aïn El Kerma, Bousfer et El Ancor notamment, a indiqué le vice-directeur de la SEOR, Houari Khodja. La réparation de la panne devrait se faire le même jour et le retour de l'eau

dans les communes touchées est attendu mercredi pour la partie située au début du réseau et jeudi pour celle à la fin du réseau, selon le même responsable.

Des perturbations sont attendues à partir de ce mercredi en raison d'un arrêt programmé de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa, pour une période moins de 24h (de 8h00 à minuit), a ajouté M. Khodja. D'autres allant jusqu'à trois jours suivent généralement les arrêts de cette station, le remplissage du réseau et des réservoirs nécessitant pas moins de 48 heures, a-t-il fait savoir.

Pour la station de Tafna, qui desserte la partie ouest, un arrêt pour

#### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Boudjemaa Mouloud, 88 ans, Oran

Boualem Adda, 61 ans, Kherba

Benyabka Med, 83 ans, Oran

Moukadem Benyagoub Houaria, 62 ans, Haï Louz

#### Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h03	12h47	15h43	18h08	19h27



## TLEMCEN

## Elections locales : le FLN absent dans six APC

**L**a campagne électorale des élections des assemblées communales (APC) et de wilayas (APW) commence aujourd'hui et s'achèvera le 23 novembre prochain à minuit. Dans la wilaya de Tlemcen, près de 727.241 électeurs (412 centres de vote, 2017 bureaux de vote) seront appelés aux urnes, pour élire les membres des 53 APC et 43 membres de l'APW, qui siégeront durant les cinq prochaines années dans ces assemblées.

L'électeur choisira une seule liste et votera pour un ou plusieurs candidats sur cette liste. Il faut noter tout d'abord que c'est la première fois depuis sa création que le parti du front de libération nationale (FLN) ne participera pas avec ses listes de candidature APC dans six communes, en l'occurrence, Tlemcen, Mansourah, Sebdou, Sebaa Chioukh, Souk Tleta et M'Sirda El-Fouaka, en raison du non-respect des critères spécifiés par la Loi organique relative au régime électoral. Il faut souligner que le dénouement de ces élections aura des conséquences qui iront bien au-delà de la wilaya, puisqu'il sera question d'élire prochainement parmi les futurs élus 2/3 des membres du conseil de la nation. Selon le président de l'autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de Tlemcen, Mahdjoub Mo-

hamed, c'est le rassemblement national démocratique (RND) qui arrive en tête des formations politiques ayant introduit des listes de candidature APC avec 53 listes. Il est talonné par le parti du FLN qui présentera 47 listes, Front El Moustakbal (26 listes), El-Hisn El-Matine (20 listes), Harakat El Binaa El Watani (12 listes), Sawt El Chaâb (10 listes), MSP (07 listes), El Fadjar El Djadid (06 listes), Harakat Al Chabab Djazairi (02 listes) et Tajamoue Amel El Djazair (01 liste). M. Mahdjoub a précisé que 09 partis politiques et 30 autres listes indépendantes participeront à ces élections communales.

S'agissant de l'assemblée populaire de wilaya (APW), le duel se jouera entre 07 partis politiques qui sont le FLN, RND, Front El Moustakbal, El Fadjar El Djadid, MSP et Sawt El Chaab et la liste indépendante du rassemblement El-Hisn El-Matine. Les listes indépendantes engagées pour briguer les assemblées communales sont : El Wifak, El Amel El Manchoud, Takatoul Chabab Maghnia, Kaima Choubania El Hora Ain Tel-lout, El Tadjidid, Sawaid Ouled Moun, El Ahrar, Ahrar Souani et Hisn El Matine.

M. Mahdjoub Mohamed a par ailleurs révélé que 164 listes de partis politiques et 30 autres listes indépendantes ont été déposées en tout

avant le délai réglementaire fixé par l'ANIE, soit le 07 octobre à minuit et ce, en présence d'un huissier de la justice. Notre source a fait savoir que 120 recours de candidats APC et 30 recours de candidats APW ont été enregistrés par l'ANIE. Après verdict, le tribunal administratif de Tlemcen a réhabilité 07 candidats APC et 03 autres candidats APW. Le conseil d'Etat a quant à lui réhabilité 05 candidats APC et 03 autres candidats APW. Le président de l'ANIE de Tlemcen a en outre indiqué que les partis politiques et listes indépendantes concernés par les candidatures rejetées par le conseil d'Etat ont été priés de procéder au remplacement de leurs candidats.

Pour ce qui est de la campagne électorale, le président de l'ANIE de Tlemcen a indiqué que toutes les dispositions ont été prises par cette autorité, afin d'interdire des discours haineux et de toute forme de ségrégation, interdire l'utilisation des lieux de culte et d'institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation et aussi interdire l'utilisation de langues étrangères durant la campagne électorale. Et aussi l'interdiction de recevoir des dons d'un État étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère.

## Saisie de psychotropes, trois arrestations

**L**es éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi 5.100 comprimés psychotropes soigneusement dissimilés à l'intérieur d'un véhicule touristique lors d'un barrage de contrôle près de la commune de

Hammam Boughrara, relevant de la daïra de Maghnia, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

L'opération a permis l'arrestation du conducteur, âgé de 58 ans. L'enquête a permis par la suite l'arrestation de deux autres individus formant un réseau criminel. Les éléments de

la police ont également saisi une somme de plus d'un million de dinars, une voiture et quatre téléphones portables.

Après l'achèvement des procédures d'enquête, un dossier judiciaire a été préparé suite auquel les mis en cause ont été présentés au devant de la justice, a-t-on souligné.

## MASCARA

## Feux de forêts : moins de dégâts cet été

**Belkecir Mohamed**

**L**e dispositif de la colonne mobile destinée à lutter contre les incendies de forêts sur tous les massifs boisés du territoire de la wilaya vient d'être levé en ce début du mois de novembre, après cinq mois de mobilisation, selon la protection civile. Le dispositif en question avait été installé pendant la saison estivale, du mois de juin à septembre puis ral-

longé à octobre. La cellule de communication de la protection civile a établi à l'occasion un bilan des feux de forêts de cette année, en nette régression par rapport à l'exercice 2020. Les pertes en patrimoine forestier se résument à 4 hectares de forêts, 4 de maquis et 5,7 de broussailles donnant une superficie de 13,7 hectares réduite en cendres alors qu'en 2020 la wilaya de Mascara a enregistré les dégâts ont tou-

ché 70 hectares. La baisse de ces pertes est liée au renforcement du plan Orsec par l'utilisation de nouveaux moyens de lutte contre le feu, la création de nombreux postes avancés, la présence de la colonne mobile avec son nouveau schéma d'intervention, une dizaine de dispositifs d'intervention dans les forêts importantes. On souligne également l'impact des campagnes de sensibilisation et la vigilance des citoyens.

## MOSTAGANEM

## «Croissance record» des exportations

**L**'activité du port commercial de Mostaganem a connu, durant les neuf derniers mois de l'année en cours, une croissance record des exportations, a-t-on appris mardi de la direction commerciale de l'entreprise portuaire de Mostaganem (EPM).

Selon le bilan du service statistiques relevant de cette direction, le volume des exportations a nettement augmenté du 1er janvier au 30 septembre 2021 dépassant 485.000 tonnes contre 68.000 durant la même période de l'année dernière.

Cette croissance record est due à l'exportation de 370.000 t de produits ferreux, notamment le fer à béton et les tubes et plaques d'acier vers les Etats unis d'Amérique, la

Hollande, le Royaume Uni, l'Allemagne, la Belgique, la Turquie, la Mauritanie et la Tunisie.

En outre, les exportations de matériaux sidérurgiques, qui constituent 39% de cette activité totale durant cette période, s'ajoutent à celles du clinker, pour la première fois cette année vers la France et la Croatie pour un volume dépassant 151.000 tonnes (17% de l'activité totale).

L'activité d'exportation n'a, a fait remarquer la même source, pas été affectée par la baisse du volume d'exportations d'autres produits, comme l'hélium, qui a régressé de 11% par rapport à la même période l'année dernière (3.877 tonnes) et celui des produits

agricoles qui ont reculé à 363 tonnes, soit moins de 53% sur la même période de l'année.

Durant la même période, 4.209 conteneurs ont été chargés vers l'étranger pour un poids total de 10.034 tonnes, ce qui a contribué à la stabilité de l'activité des conteneurs, alors que 6.511 conteneurs totalisant 38 497 tonnes ont été déchargés.

Ce bond de l'activité d'exportation, qui n'a pas été enregistré depuis plus de trois décennies, a conduit à une croissance de l'activité totale du port de 49%, face à une baisse des importations de 18% (460 000 tonnes) au cours de la même période, a-t-on indiqué.

## AÏN TÉMOUCHENT

## Les assurances du ministre de l'Enseignement supérieur



**L**e ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique Abdelbaki Benziane a affirmé mardi à Ain Témouchent, que les conventions signées par son département ministériel avec différents secteurs

et partenaires économiques privés visent le recrutement des diplômés universitaires.

Lors de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya, M. Benziane a indiqué que l'université algérienne enregistre chaque année la sortie de 400.000 étudiants, soulignant que toutes les conventions signées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec différents secteurs et les partenaires économiques privés visent le recrutement des diplômés universitaires.

«Le Gouvernement vise, à travers son plan d'action, à développer l'économie nationale et réduire le taux de chômage», a-t-il déclaré.

Le ministre a fait savoir que l'université enregistre, actuellement, 1.700 million d'étudiants, insistant sur le fait que les demandes d'ouverture de nouvelles spécialités pédagogiques et concernant les recherches scientifiques et les laboratoires doivent obéir à de nouvelles normes basées sur le projet de l'établissement universitaire qui repose

sur l'ouverture sur l'environnement économique, social et international. «Un des objectifs du système de licence/master/docteur (LMD) est l'ouverture sur l'environnement économique, social et international, toutefois en pratique, certaines lacunes et dysfonctionnements sont enregistrés et nous œuvrons à les lever lors des assises d'évaluation.

Des actions sont en cours pour mettre fin à ces dysfonctionnements, en vue d'impulser une nouvelle dynamique aux objectifs réelles du système LMD en adéquation avec la stratégie du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique». M. Benziane a souligné que «parmi les missions de l'université, la formation, la recher-

che et l'innovation dans le cadre d'une nouvelle vision stratégique à mettre en œuvre à travers l'entrepreneuriat, où l'étudiant doit être créateur de richesse de l'entreprise et contribuer au développement durable».

Lors de sa visite, le ministre a inauguré 2.000 nouveaux sièges pédagogiques à travers les facultés des sciences économiques et commerciales, des sciences de gestion et du droit et a donné des instructions pour parachever l'équipement de trois nouveaux amphithéâtres d'une capacité globale de 800 places pédagogiques avant la fin de l'année en cours. M. Benziane a également pris connaissance d'offres pour certains projets qui accompagnent la maison de l'entrepreneuriat à l'Université «Belhadj Bouchaïb» d'Aïn Témouchent,

en cours de concrétisation à travers des dispositifs de soutien à l'emploi dispensés par l'Etat.

A l'occasion, le ministre a insisté sur l'importance de tels projets d'investissement, ainsi que sur la nécessité d'inciter les étudiants et les encourager à lancer des initiatives, à la concurrence et à la conception des projets innovants pour contribuer à la création de richesses et avoir une nouvelle génération pilote dans le domaine des affaires et de l'entrepreneuriat.

Le ministre a également présidé une cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre l'Université «Belhadj Bouchaïb» et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya permettant d'accompagner diverses activités sportives universitaires et a aussi honoré des enseignants de cette université promus au rang de professeur.

A la résidence universitaire de 2.000 lits pour filles, le ministre a mis l'accent sur la bonne gestion des résidences universitaires, la communication permanente avec les résidents et l'activation de mécanismes de sondage d'opinion sur la qualité des services et prestations au sein des cités universitaires dans la perspective de les améliorer.

EL TARF

## Du nouveau pour les constructions sur les terres agricoles et les aménagements



A.Ouélaa

C'est l'annonce faite mardi dernier par Bélaribi Tarek, ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, lors de sa visite de travail dans la wilaya d'El Tarf. En effet, les constructions dont le nombre est conséquent, à travers le territoire national, véritable casse-tête pour les pouvoirs publics, est en passe d'être résolue selon le ministre, après déclassement de ces terres. Le ministre a déclaré aussi que tous les sites nécessitant l'achèvement de travaux comme les amé-

nagements se verront accorder le budget nécessaire. Il en est ainsi des 415 sites ruraux de la wilaya d'El Tarf, auxquels 80 milliards de DA seront débloqués. Concernant les études, les appels d'offres, le choix des entreprises, le ministre a déploré les retards qu'accusent ces opérations, aux conséquences souvent fâcheuses. En ce sens, les notifications dues à ces retards ne seront plus tolérées. Lors de cette visite, le ministre de l'Habitat, s'est rendu au site rural d'El Magroune, dans la commune de Bougous, où il s'est enquis des travaux d'amé-

nagement de ce site. A El Kala, c'est le vieux bâti, nécessitant des travaux de réfection frappé par le gel de 2014 qui a reçu les explications par les responsables concernés. Au chef-lieu de wilaya, la délégation ministérielle s'est rendue, sur le site des 1.000 logements AADL et les 1.000 logements sociaux, outre la double voie bitumée de l'entrée de ce site, les autres aménagements sont presque achevés. Enfin, le ministre a procédé à la pose de la première pierre du POS où seront construits, entre autres, 500 logements AADL.

## Un trafiquant de drogue sous mandat de dépôt

Un dealer, repris de justice, âgé de 30 ans, ayant parvenu à échapper à la police, à plusieurs reprises, a finalement été arrêté. Le mis en cause qui se déplaçait fré-

quemment, écoulait ses poisons dans différents quartiers de petite ville de Chébaita Mokhtar. Il a été arrêté en possession de 804 comprimés de psychotropes, 480 cap-

sules, 70 g de kif et 39.400 DA. Présenté devant le tribunal de Dréan, il a été placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur.

A. O.

CONSTANTINE

## Saisie de psychotropes, un individu sous les verrous

Les services de la Sûreté de daïra d'El Khroub (sud de Constantine) ont saisi 1.500 comprimés psychotropes dans l'un des quartiers de la commune d'El Khroub et arrêté un individu impliqué dans cette affaire, âgé de 31 ans, a-t-on appris mardi,

auprès des responsables de la Sûreté de wilaya.

Cette opération qui remonte au mois d'octobre dernier, a-t-on indiqué, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Police pour lutter contre la criminalité en milieu urbain et mettre fin aux acti-

vités de vente illégale de produits pharmaceutiques psychotropes. Un dossier pénal a été établi à l'encontre du mis en cause qui a été présenté devant les parties judiciaires compétentes, après la finalisation de l'ensemble des procédures prises à son encontre.

BOUIRA

## Un bus de voyageurs dérape : 3 blessés

Farid Haddouche

Un bus a dérapé avant-hier vers 02h55 du matin, sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune de Bechloul, à l'est du chef-lieu de

wilaya. Il est à déplorer des blessures à 3 personnes. Ces dernières âgées entre 39 et 60 ans, ont reçu les premiers soins de secours, par les éléments de la Protection civile de l'unité du secteur de la commune d'El

Adjiba. Ces derniers ont été évacués aux urgences du Centre hospitalier 'Mohamed Boudiaf' du chef-lieu de wilaya. Il est à signaler que le bus de voyageurs de marque Hyundai, assurait la ligne Tébessa-Alger.

## Des aides à l'habitat rural

Le wali de la wilaya de Bouira M. Abdeslam Lakhlil Ayat, a attribué avant-hier, 616 aides à l'habitat rural au profit des citoyens. Il s'agit en fait, de l'important programme de réalisation dans le ca-

dre de l'habitat rural qui a été conçu par l'Etat, dans le but d'encourager les villageois à regagner leurs terres abandonnées, durant les années du terrorisme et son corollaire l'insécurité et freiner ainsi l'exode

rural causé par les conditions de vie précaires de ces derniers.

La projection de ce programme a été retenue sur une durée de 20 ans. De cette disposition, 616 aides ont été accordées, dans le cadre du programme de l'habitat rural. Ce programme est réservé aux citoyens vivant dans le milieu rural.

F. H.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

28 rabie el aouel 1443

El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha  
05h34 12h18 15h13 17h38 18h58



EL-MENEA

## Cap sur la culture du Colza

Une superficie de 107 ha est consacrée, à titre expérimental, à la culture du Colza dans le cadre de la campagne 2021/2022 qui débutera le 15 novembre courant dans la wilaya d'El-Menea, selon la direction locale des Services agricoles (DSA). Cette première expérience de culture de colza sous pivots, en tant que culture stratégique destinée à l'agro-industrie, s'inscrit dans le cadre d'une opération de sensibilisation des agriculteurs à la plantation de cette culture qui améliore les caractéristiques physiques du sol et offre également un fourrage riche en protéines aux élevages bovin, caprin et ovin, a affirmé mercredi à l'APS le DSA, Youcef Mosbah.

L'expérience vise à encourager l'investissement dans ce genre de cultures en vue de l'extension de la surface qui leur est réservée à travers différentes régions, de la réduction des coûts des aliments de bétail, et de la création d'une industrie agroalimentaire, a-t-il souligné. Cette surface cumulée de 107 ha dédiée à la culture du Colza a été circonscrite dans les zones pourvues de ressources hydriques abondantes, situées principalement à El-Menea et Hassi El-Gara. Le développement de la culture du Colza, utilisé pour l'alimentation animale, pour la production d'huile alimentaire ainsi que la production de biocarburant, contribuera par une large implication des agriculteurs, à la réduction aussi de la facture des importations.

Selon l'ingénieur en chef de la DSA de Ghardaïa, Khaled Djebrit, la culture du colza dans les wilayas de Ghardaïa et El-Menea, bien qu'elle soit encore à son stade expérimental, donne des résultats « probants », laissant déjà entrevoir la possibilité de la développer

à plus grande échelle, comme culture stratégique agro-industrielle (transformation en matière première pour la production d'huile de table). Cette plante oléagineuse est résistante au climat aride, peu consommatrice d'eau, non-exigeante en fertilisants organiques, en plus de sa particularité de contribuer à la réhabilitation des sols dégra-

GHARDAIA

## Criminalité : 11 arrestations

Les éléments de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Ghardaïa ont procédé à l'arrestation de 11 individus pour leur implication présumée dans divers actes criminels, ainsi qu'à la saisie de 314 comprimés de psychotropes, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération, menée

Horaires des prières pour Alger et ses environs

28 rabie el aouel 1443

El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha  
05h47 12h32 15h26 17h51 19h11



## L'OMS appelle à élaborer un vaccin Des bactéries qui tuent 150.000 bébés par an



**L**'OMS a lancé mercredi un appel urgent à développer un vaccin contre une infection bactérienne qui est responsable de la mort de 150.000 nourrissons et bébés mort-nés chaque année. Les streptocoques du groupe B (SGB), qui provoquent septicémies et méningites, sont un problème de santé bien plus important qu'on ne le pensait jusqu'à présent, selon un rapport de l'organisation onusienne et la London School of Hygiene and Tropical Medicine. Le rapport révèle ainsi que ce type de bactérie est la cause de 500.000 naissances prématurées par an et de nombreux handicaps permanents. Le document, tout en confirmant l'ampleur du phénomène - autour de 100.000 nourrissons décédés et de 50.000 enfants mort-nés chaque année - met en exergue les "trous" dans la collecte de données qui suggèrent que le nombre réel de victimes pourrait être plus élevé.

"Cette nouvelle étude montre que les streptocoques du groupe B sont une menace sous-évaluée pour la survie et le bien-être des nouveau-nés qui a un impact dévastateur sur de très nombreuses familles dans le monde", a souligné Philipp Lambach, qui travaille sur la vaccination à l'OMS.

En raison des effets dévastateurs de ce type de bactérie, l'OMS appelle - avec ses partenaires - au développement en urgence d'un vaccin maternel SGB", a souligné M. Lambach.

La professeure Joy Lawn, de la LSHTM a souligné qu'un vaccin pourrait sauver des centaines des milliers de vies et regretté qu'il n'y ait pas plus de progrès alors que l'idée d'en développer un a été lancée il y a plus de trois décennies.

En moyenne 15% des femmes enceintes, soit environ 20 millions par an, sont porteuses de ce type de bactérie présent dans leur vagin. La bactérie peut être transmise

au foetus par le liquide amniotique et pendant l'accouchement, si l'enfant passe par le canal vaginal.

Chaque année, 40.000 enfants souffrent de troubles neurologiques à cause de streptocoques du groupe B. Actuellement, les femmes porteuses de SGB sont traitées avec des antibiotiques pendant l'accouchement pour réduire le risque d'infection à l'enfant.

Mais la procédure n'est pas adaptée dans de nombreux pays. Les taux le plus élevé de cas de SGB maternels se retrouvent en Afrique subsaharienne, qui compte pour la moitié de tous les cas dans le monde ainsi qu'en Asie de l'est et du sud-est, rapporte l'étude. Les auteurs estiment qu'un vaccin anti-SGB qui serait administré lors des examens de routine pendant la grossesse et qui toucherait 70% des femmes enceintes, permettrait d'éviter la mort de 50.000 nouveau-nés et fœtus chaque année.

## Facebook va mettre fin à la reconnaissance faciale sur sa plateforme

**F**acebook a annoncé mardi qu'il n'utilisera plus, sur sa plateforme, la reconnaissance faciale qui permet d'identifier, depuis 2010, une personne sur des photos ou des vidéos postées sur le réseau social. Le groupe californien empêtré dans des scandales au sujet de son modèle économique a aussi indiqué qu'il supprimeraient les données de reconnaissance faciale accumulées sur plus d'un milliard d'utilisateurs, selon un communiqué. "Ce changement va représenter une des plus importantes évolutions en termes d'utilisation de la reconnaissance faciale dans l'histoire de cette technologie", a noté Jerome

Pesenti, le vice-président de la société, chargé de l'intelligence artificielle. "Plus d'un tiers des utilisateurs quotidiens de Facebook ont activé la reconnaissance faciale et peuvent être reconnus", a-t-il précisé. "Plus d'un milliard de modèles numériques de reconnaissance faciale" vont donc être supprimés.

Cette décision inattendue signifie que certains outils populaires du réseau ne fonctionneront plus: quand un utilisateur publiera une photo, l'algorithme ne devinera plus les noms des personnes présentes dessus, par exemple. Meta, la toute nouvelle maison-mère de Facebook et de ses autres plateformes

(Instagram, WhatsApp...), reconnaît que cette technologie peut être utile au quotidien, pour déverrouiller l'écran de son smartphone notamment. Mais elle suscite aussi de "nombreuses inquiétudes", d'autant que les autorités n'ont pas encore fourni de "règles claires" sur son usage, a souligné Jerome Pesenti. "Etant donné l'incertitude actuelle, nous pensons que limiter l'utilisation de la reconnaissance faciale à un nombre de cas limité est approprié". Facebook fait actuellement face à des vagues d'accusations liées à la fuite de documents internes orchestrée par une lanceuse d'alerte.

### Pakistan

## Un car plonge dans un ravin, 20 morts

**A**u moins 20 personnes, dont des enfants, sont mortes mercredi dans un accident de car qui a plongé dans un ravin dans l'Azad-Cachemire, la partie de cette région himalayenne administrée par le Pakistan, a-t-on appris de source officielle.

"Le car qui transportait jusqu'à 40 passagers se rendait à Rawalpindi quand il a

plongé dans un profond ravin en prenant un virage serré", a déclaré à l'AFP un responsable administratif local, Raja Moazzam. M. Moazzam a évoqué une vitesse excessive et précisé que "les autorités essaient de récupérer les corps et les blessés dans la carcasse".

L'accident s'est produit dans une région isolée à en-

## ANNONCES CLASSÉES

### APPARTEMENTS

■ Loue F1, centre-ville, 1er (2U) - F1 St-Pierre, RDC (1,5U) - F3 Lescure, 8e (2U) - F3 Cavaignac, 3e (3U) - F3 meublé Ain El-Turck, 1er (3,5U) - Bureau 31 m<sup>2</sup> rue de la Remonte, 1er (3U) - AG ABDALLAH 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

■ A vendre appart F3 promotionnel sup 72,40 m<sup>2</sup>, au 5<sup>e</sup> étage avec ascenseur, à Millénium Bir El Djir Oran - Tél : 0771.63.30.77

■ Loue appart F2 (2 pcs + cuisine) à Hai Louz, Sidi Bachir - Tél : 0770.33.72.57

■ Vends grand F5 plus F4, 2<sup>e</sup> étage, fini à 80%, le reste selon le choix de l'acheteur, situé à côté Akid Lotfi - Oran - Tél : 0771.12.03.26

■ A louer gd F2, cuis, sanitaire, situé au 2<sup>e</sup> étage immeuble de 4 étages C/V d'Oran, côté Front de mer - Tél : 0781.74.28.08 pas d'intermédiaire

■ A vendre F4, 95 m<sup>2</sup> avec un grand hall, 5<sup>e</sup> et dernier étage, très belle vue ; acté, situé à Hai Khemisti, Oran prix après visite - 0553.77.11.64 - 0668.90.62.22

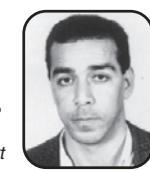
■ A vendre studio bien aménagé au 2<sup>e</sup> étage, à Boulanger, Oran - Tél : 0772.12.02.95

■ Oran loue grand F2, CSDB, 70 m<sup>2</sup>, situé ds 1 villa, pour sérieux sans ou avec 1 enfant - Tél : 0553.07.99.29

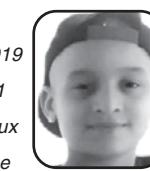
■ Loue appartement F3, 2<sup>e</sup> étage Hai Yaghmouracen, climatisé + chauffe-eau, chauffage - Tél : 0552.53.85.02

■ Loue 2 appartements dans un immeuble 1er, 2<sup>e</sup> étage, 2<sup>e</sup> RDC de 135 m<sup>2</sup>, disponibles de suite, 2 façades à Fernand-ville Bir El Djir Oran. Prix après visite - Tél : 0770.86.94.02

**DÉCÈS**  
Les familles HAMMOU et BENSMIR ont l'immense douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté M. HAMMOU Ali Décédé le 25/10/2021 à l'âge de 73 ans en Espagne. L'enterrement aura lieu le vendredi 05 novembre 2021 au cimetière de Aïn Beïda, Oran après Salat Djoumouâa. Domicile mortuaire Point du Jour Oran إنا لله وإنا إليه راجعون



**PENSÉE**  
Le 04.11.2019 / 04.11.2021 Cela fait deux ans déjà que nous a quittés notre cher fils, petit-fils ELAGAG Mohammed-Mounir, à l'âge de 12 ans. Nous ne t'oublierons jamais... Ton grand père Amar et ton père Kamel



**PENSÉE**  
La famille HABIB BENABDER RAHMANE a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté père et grand-père Mohamed décédé à l'âge de 94 ans, à Marseille. L'enterrement aura lieu le jeudi 04/11/2021 au cimetière de Aïn El Beïda d'Oran à 10h30 Adresse mortuaire, 60 Avenue de Sidi Chahmi, Bastie Oran Que Dieu l'accueille dans Son Vaste Paradis. إنا لله وإنا إليه راجعون



**PENSÉE**  
Le 05 novembre 1984, nous a quittés à jamais notre cher et regretté époux SI SEBEHI Kaddour Inspecteur de Maths de l'Ecole Fondamentale Algérienne «Chahid Moudjahid» En ce doulooureux souvenir, sa femme demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Mme SEBEHI



### EMPLOIS

■ Pizzéria à Oran cherche pizzaïolo, cuisinier et aide-cuisinier... accepte des débutants sérieux - 0549.34.34.74

■ Société privée à Oran cherche femme de ménage sérieuse - Contacter 0554.97.73.36

■ Société privée à Oran recrute : une secrétaire avec expérience, maîtrise anglaise, envoyez CV par email : emiratesayeb @ gmail. com

■ Dame sérieuse cherche travail comme garde malade ; étudie toutes propositions - 0797.23.60.44

■ Un grand magasin de produits et emballage de pâtisserie et boulangerie recrute des employées compétentes et bien présentables. Veuillez envoyer vos Cv par SMS au 0560.75.60.00. Remarque : ne pas téléphoner

■ Vends pharmacie agréé fonds et murs centre-ville, Relizane - Tél: 0556.00.68.65 curieux s'abstenir

■ Ecole privée à Oran, recrute enseignants francophones expérience exigée, sécurisé, forte personnalité - 0541.68.78.36

### LOCAUX

■ Oran, local 100 m<sup>2</sup>, à louer, situé à la Cité militaire El Mochid, sert pour dépôt, libre de suite - Tél : 0553.07.99.29

■ A vendre Station services, actée, 7.000 m<sup>2</sup> sis à Oued Sebbah, daïra Ain Larbâa, w Ain Témouchent (route Nle Ain Larbâa - Oran) - 0648.82.93.94

■ Vds à Bel Air Oran, 50m du bd Froment Coste, local/com 160 m<sup>2</sup> (R: 20 m<sup>2</sup> + 1er 40 m<sup>2</sup>, acté. R bureau P-DG open/S - 2 SDB, idéal pour prof libérale + wifi + tél + parking. Px : 1M900 - Tél : 0560.19.75.28

■ Tlemcen : Vends maison Carcasse finie à 70% SPF 403 m<sup>2</sup>, RDC + 1<sup>e</sup> situé à côté mosquée Imam Ali Imama Tél : 0542.92.94.35

### DIVERS

■ A louer licence de cafétéria - Tél: 0781.60.84.73

**Vend/Echange résidence Dar Dounia, 25 appart, plage Corales Oran**  
**Contact : 0661.41.94.37**

Office public de commissaire-priseur près la cour d'Oran - Maître BENABELLAH  
N - 10, Rue Bahloul Ahmed - Oran - Tél/Fax : 041.33.53.29

#### AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PAR SOUMISSIONS CACHETÉES

Le 11 novembre 2021 à 09 heures au siège de l'Entreprise des Manifestations économiques et culturelles - Palais des Expositions d'Oran EPIC/EMEC - Au boulevard Colonel Lotfi, M'dina El Djedida - Oran

Lot N°	Désignation	Immatriculation
01	Peugeot Partner	15959.109.31

Conditions de vente : Respect des consignes sanitaires : Distanciation et port de la bavette

1/Participation à la vente réservée uniquement aux soumissionnaires munis de l'original du cahier des charges qui peut être

retirée de l'Office du commissaire-priseur contre la somme de 500.00 DA

2/Versement d'un cautionnement de 21% du montant de l'adjudication non remboursable en cas de désistement.

3/Vente sans garantie

Le Commissaire-priseur  
Maître BENABELLAH-N

LNFA - Ligue 2

## Chaudes explications à Oran, Béjaïa et Annaba

**L**a troisième journée de Ligue 2, prévue vendredi à 15h00, sera riche en matchs derbys, avec pas moins de cinq chauds duels entre voisins, avec en tête d'affiche MOB-JSMB et Hamra Annaba - USMAN dans le groupe Centre-Est, ainsi que le choc RCK-USMH et le derby ASMO-USMBA dans le groupe Centre-Ouest. Même les autres duels entre voisins, notamment MC El Eulma - CA Bordj Bou Arréridj et USMM Hadjout - WA Boufarik devraient valoir le détour, car comportant également une grande rivalité sportive entre les différents antagonistes, mais ce sont probablement les trois derbies suscités qui devraient le plus captiver l'attention. Si le duel s'annonce plus ou moins «équilibré» entre le MOB et la JSMB, et entre les deux formations annabines, qui occupent actuellement pratiquement le même classement respectivement 10e et 8e places, les choses semblent se présenter autrement dans le derby algérois, avec des adversaires qui se trouvent aux antipodes du classement. En effet, si le RCK est en

tête de son groupe, après un carton plein de deux victoires en autant de matchs, il n'en est pas de même pour son futur adversaire, l'USMH, infortuné 13e, avec un seul petit point au compteur. Quoique, dans ce genre de duels entre voisins, les données d'avant-match constituent rarement «une source fiable» pour établir un pronostic juste, car les adversaires se connaissent tellement que même celui qui paraît être le plus faible pourrait bousculer la hiérarchie. Autres matchs qui vaudront le détour ce vendredi, les chocs entre co-leaders des Groupe Centre-Est et Centre-Ouest, en l'occurrence US Chaouia - JS Bordj Ménael et MC El Bayadh - GC Mascara.

Des duels dans lesquels le MCEB semble partir avec un léger avantage, en tant que nouveau promu, car il aura la chance de recevoir dans son stade fétiche Zakaria Madjdoub d'El Bayadh, alors que la JSBM, qui est aussi un nouveau promu, devra se déplacer au stade Zerdani Hassouna d'Oum El Bouaghi. La troisième journée nous pro-

pose également des confrontations entre ex-pensionnaire de Ligue 1 entre autres CA Batna-JSM Skikda et ASM Oran-USM Bel-Abbès, ces deux dernières formations appelées à provoquer le déclic pour éviter de sombrer dans le doute.

### Aujourd'hui à 15h00

#### Groupe Centre-Ouest

Tiaret :	JSMT-ESBA
Hadjout :	USMMH-WAB
Oran :	ASMO-USMBA
El Bayadh :	MCEB-GCM
Aïn Defla :	SCAD-SKAF
Kouba :	RCK-USMH
Chlef :	MCBOS-CRT
Saida :	MCS-CRBAO

#### Groupe Centre-Est

Aïn M'lila :	ASAM-IRBO
Oum El Bouaghi :	USC-JSBM
Teleghma :	NRBT-MOC
Batna :	CAB-JSMS
Béjaïa :	MOB-JSMB
Annaba :	Hamra-USMAn
El-Eulma :	MCEE-CABBA
Lakhdaria :	IBL-USMK

### Handball - Championnat arabe des clubs

## L'ES Tunis remporte le trophée

**L**'ES de Tunis a remporté la 36e édition Championnat arabe des clubs messieurs, en s'imposant devant l'AS Hammamet sur le score de 26 à 24 (mi-temps : 12-14), en finale disputée mardi soir à Hammamet (Tunisie). La 3e place du tournoi est revenue à la formation qatarie d'Al-Wakra, qui a battu son homologue tunisienne d'EM Mahdia (26-24). Les deux représentants algériens dans la compétition, la JSE Skikda et la JS Saoura, ont terminé respectivement à la 6e et 9e places du classement final. La 36e édition du

Championnat arabe des clubs de handball, organisée du 26 octobre au 2 novembre à Hammamet et Nabeul (Tunisie), a regroupé 10 clubs répartis en deux poules. Les quatre premiers à l'issue de la phase de groupes se sont qualifiés aux quarts de finale, suivis des demies et de la finale. Chez les dames, le club algérien du HBC El-Biar s'est incliné face à son homologue tunisien du Club Africain sur le score de 21 à 26 (mi-temps : 11-15), en finale de la 5e édition. Au coude à coude en début de rencontre, les handballeuses

algériennes ont flanché à la fin de la première mi-temps, concédant quatre buts de retard (11-15). Au retour des vestiaires, les Algéroises ont essayé de revenir au score, mais les Clubistes ont réussi à maintenir l'écart pour s'imposer sur le score de 26 à 21. La 3e place du tournoi est revenue aux Tunisiennes d'Ezzahra vainqueurs devant les Algéroises du CF Boumerdes (34-22). La 5e édition du championnat arabe des clubs (dames) a regroupé cinq clubs. Les quatre premiers à l'issue du 1er tour se sont qualifiés pour les demi-finales.

### FIFA

## Infantino rend hommage au défunt Mehdi Cerbah



**L**e président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a rendu hommage au gardien légendaire de l'équipe nationale, Mehdi Cerbah, décédé vendredi à l'âge de 68 ans, des suites d'une longue maladie. Dans une lettre adressée à la Fédération algérienne de football (FAF), le patron du football mondial a écrit : «C'est avec une grande tristesse et émotion que j'ai appris le décès de Mehdi Cerbah, ancien gardien international et légende du football algérien. Au nom de la communauté internationale du

football, je tiens à exprimer notre plus profonde sympathie à la Fédération Algérienne de Football, ainsi qu'à la famille, aux amis et aux proches de Mehdi. Nos pensées sont avec vous tous.». Et d'ajouter : « Nous espérons que ses souvenirs et nos mots de soutien contribueront à apporter un peu de paix et de réconfort en cette période difficile. Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération émue. ». Sélectionné à 62 reprises avec l'Algérie entre 1975 et 1986, Cerbah avait remporté la médaille d'or aux Jeux méditerranéens d'Alger en 1975 après avoir battu la France en finale (3-2). Il participa notamment à la Coupe du Monde de 1982 en Espagne. Durant sa carrière en club, ayant débuté au sein de l'USM Alger, il aura défendu les couleurs de la JS Kabylie et du RC Kouba, clubs avec lesquels il remporta plusieurs titres, avant d'occuper le poste de directeur technique national de la sélection algérienne et entraîneur de gardiens de buts. Le défunt a notamment exercé, entre 2001 et 2013 aux pays du Golfe (Arabie Saoudite, Emirats arabes unis et au Qatar).

ranéens d'Alger en 1975 après avoir battu la France en finale (3-2). Il participa notamment à la Coupe du Monde de 1982 en Espagne. Durant sa carrière en club, ayant débuté au sein de l'USM Alger, il aura défendu les couleurs de la JS Kabylie et du RC Kouba, clubs avec lesquels il remporta plusieurs titres, avant d'occuper le poste de directeur technique national de la sélection algérienne et entraîneur de gardiens de buts. Le défunt a notamment exercé, entre 2001 et 2013 aux pays du Golfe (Arabie Saoudite, Emirats arabes unis et au Qatar).

### Football - Ligue 1

## Les premières interrogations

A. L.

**C**est un constat qui a sauté aux yeux des observateurs. Trois de nos quatre représentants, remarquablement performants lors des rencontres des coupes d'Afrique, ont éprouvé de notables difficultés en championnat national.

A quoi est dû ce manque de constance, marque déposée des bonnes équipes ? A la débauche d'efforts fournis dans les compétitions continentales ? A la décompression suite à ce qui est considéré comme des exploits ? A un manque de concentration des joueurs, beaucoup plus motivés en coupes d'Afrique ? Pourtant, et hormis la JSK et l'ESS qui s'affrontaient à Tizi-Ouzou il y a une semaine, le CRB peine encore à s'exprimer.

Ces résultats inattendus prouvent qu'il y a du pain sur la planche pour les entraîneurs. A un degré moindre, la JSK, brillante en coupe de la CAF et incapable de battre une ESS pourtant inconstante, et qui est toujours à la recherche de ses repères. Lors de la mise à jour de la première journée, la JS Kabylie s'est contentée du nul à Médéa devant une équipe pourtant remaniée et inexpérimentée. Aux dernières nouvelles, l'entraîneur tunisien Amar Souayah devait dé-

### RC Relizane

## 15 millions DA gelée à cause d'un dossier incomplet

**L**es autorités de la wilaya de Relizane ont réservé une subvention de l'ordre de 15 millions de dinars au profit du club sportif amateur (CSA) du RCR, en sa qualité d'actionnaire au sein de la société sportive par actions (SSPA) du club évoluant en Ligue 1 de football, mais elle n'a pu être débloquée «pour dossier incomplet», ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya.

Dans un communiqué publié par la cellule de communication de la wilaya de Relizane, il a été fait état de «plusieurs documents manquants au dossier fourni par la direction du CSA du RCR pour l'obtention de la subvention». Le retard accusé dans le déblocage de l'aide financière de la wilaya, décidée «après approbation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW)», a précisé la même source, a incité le nouveau président de la SSPA/RCR, Sid Ahmed Abdessadouk, à critiquer acerbement les autorités locales. « Des critiques qui n'avaient pas lieu

d'être pour la simple raison que la SSPA est gérée par le code de commerce, et du coup, la loi interdit aux collectivités locales d'attribuer des subventions au profit des SSPA. Les 15 millions DA sont réservés au CSA/RCR, qui devra toutefois compléter son dossier pour en bénéficier», lit-on dans ledit communiqué.

La montée au créneau du président de la SSPA/RCR, qui a succédé il y a quelques semaines à Mohamed Hamri, fait suite aux multiples problèmes financiers auxquels est confronté son club. Ces problèmes ont d'ailleurs poussé les joueurs de l'équipe première à boycotter le match en déplacement face à la JS Saoura, que le «Rapid» a perdu (6-0) avec son équipe réserve. Une situation ayant poussé Sid Ahmed Abdessadouk à annoncer sa démission «verbalement devant les membres du conseil d'administration», a-t-on appris de l'entourage de la formation de l'Ouest du pays.

### Cyclisme - Championnats arabes cadets

## Les Algériens en stage à Zéralda

**L**a sélection algérienne de cyclisme (cadets) effectue depuis, lundi un stage de préparation à Zéralda qui se poursuivra jusqu'au 10 novembre), en prévision des championnats arabes, prévus du 14 au 28 novembre au Caire en Egypte, a indiqué mercredi la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Sous la conduite de l'entraîneur national, Mohamed Kenanes, secondé par Elyes Charif et le mécanicien Djamel Nourani,

la sélection algérienne a participé à la course nationale, disputée le 1er novembre dans la wilaya de Jijel. Cette course a été dominée par les internationaux cadets qui ont occupé les trois places du podium avec Mounir Laloui en tête, devant Anes Riahi et Bachir Chenafi. La sélection nationale de cyclisme (cadets) est composée de Bachir Chenfi, Rayan Debab, Mounir Laloui, Anes Riahi, Djawed Nehari et Riadh Bekhti.

Ligue Europa  
**Balle de qualification pour Lyon et West Ham**



**L**es clubs de Lyon et de West Ham, vainqueurs de leurs trois premiers matches, ont l'occasion dès ce soir, lors de la 4e journée, de se qualifier pour les 8es de finale de la Ligue Europa. Avec la nouvelle formule de la C3, seule la première place de groupe est synonyme de phase finale, la deuxième donnant droit à des barrages face aux équipes reversées de Ligue des Champions.

Dans le groupe A, l'OL s'est simplifié les calculs grâce à une phase aller parfaite. Les Lyonnais ne sont plus qu'à une victoire de leur objectif initial. Mais pour être qualifiés à deux matches de la fin, en plus de gagner face au Sparta Prague (18h45), il leur faudra aussi un coup de pouce des

Danois de Brondby, sous la forme d'une victoire ou d'un match nul contre les Rangers. West Ham, dans le groupe H, se retrouve dans une situation similaire. Le scénario idéal pour les Londoniens: une victoire à Genk (18h45) et pas de vainqueur entre le Rapid Vienne et le Dinamo Zagreb (21h00). En Ligue Europa Conférence, Tottenham doit vite se relever sous peine de vivre une nouvelle désillusion. Troisièmes de leur groupe, les «Spurs» n'ont plus le droit à l'échec s'ils veulent terminer en tête. Le licenciement lundi de l'entraîneur Nuno Espírito Santo qui va être remplacé par Antonio Conte, devrait provoquer une réaction chez les joueurs du club du nord de Londres, qui reçoivent Arnhem (21h00).

**Aujourd'hui**  
**(18h45)** Genk - West Ham  
 Brondby - Glasgow Rangers  
 O. Lyon - Sparta Prague  
 AS Monaco - PSV Eindhoven  
 Real Sociedad - Sturm Graz  
 Legia Varsovie - Naples  
 Galatasaray - Lokomotiv Moscou  
**(19h45)** Olympiakos - Francfort  
**(21h00)** Leicester - Spartak Moscou  
 Anvers - Fenerbahçe  
 O. Marseille - Lazio  
 ER Belgrade - Midtjylland  
 Sporting Braga - Ludogorets  
 Ferencvaros - Celtic  
 Leverkusen - Betis  
 Dinamo Zagreb - Rapid Vienne

**Ligue des champions d'Europe**  
**Le Bayern et la Juve en huitièmes, Fati sauve le Barça**

**L**e Bayern Munich et la Juventus ont déjà validé leur billets pour les huitièmes de la Ligue des champions après leurs victoires lors de la 4e journée, alors que Cristiano Ronaldo a permis à Manchester United d'arracher le nul face chez l'Atalanta (2-2). Salzbourg et le Séville FC, tous deux battus, sont les perdants de la soirée. Si les Autrichiens restent leaders, les Sévillans rétrogradent à la dernière place. Salzbourg avait l'opportunité de se qualifier, mais dans ce groupe décidément très indécis, il a chuté en Allemagne (2-1). Sa première défaite en compétition officielle depuis le 21 avril. Surpris dès la 3e minute par un but de Ridle Baku (1-0), Salzbourg a égalisé par Maximilian Wöber sur coup franc (1-1, 30e). Lukas Nmecha, déjà buteur à l'aller, a donné l'avantage à Wolfsburg (2-1, 60e) désormais troisième du groupe. Les Lillois, champions de France en titre, ont signé leur première victoire en C1 depuis 2012, en s'imposant au stade Sanchez Pizjuan (2-1). Les voilà complètement relancés à la deuxième place, à deux points de Salzbourg. L'ancien Marseillais Lucas Ocampos a ouvert le score pour Séville (1-0, 15e). Jonathan David sur penalty avant la pause (1-1, 43e), puis Jonathan Ikoné, au retour des vestiaires (2-1, 51e), ont permis à Lille de s'imposer. La qualification tendait les bras aux Barcelonais. Les

coéquipiers de Robert Lewandowski sont sans surprise en huitièmes grâce à leur succès 5-2 à domicile face à Benfica. Pour son 100e match en Ligue des champions, l'attaquant polonais s'est offert un triplé (26e, 61e, 84e). Huit buts en quatre matches de C1, 81 buts au total dans la compétition reine, le candidat au Ballon d'Or affole toujours les compteurs. Buteur, il a également été passeur décisif pour Serge Gnabry (32e). Leroy Sané a aussi marqué pour le Bayern (49e), qui a toutefois encaissé ses deux premiers buts en C1. Sur la voie de la guérison: le FC Barcelone a enchaîné un deuxième succès consécutif en C1 face au Dynamo Kiev. Vainqueur des Ukrainiens au Camp Nou (1-0), les Catalans se sont imposés sur le même score à Kiev grâce à Ansu Fati (70e) et se replacent pour la qualification, à la deuxième place derrière l'intouchable Bayern. Après des débuts catastrophiques en C1 et très laborieux en Liga, le licenciement de Ronald Koeman, remplacé l'intérimaire Sergi Barjuan, les Blaugrana reprennent un peu de couleurs. Déjà sauveur de Manchester United contre Villarreal et l'Atalanta, Cristiano Ronaldo, auteur d'un doublé, a permis aux siens d'arracher le point du nul à Bergame (2-2). Battue sur le fil 3-2 par les Mancuniens après avoir mené 2-0 à l'aller, l'Atalanta pensait tenir sa revanche, mais c'était sans

**FIFA - Affaire Platini-Blatter**  
**La justice suisse ouvre la voie au procès**

**M**ichel Platini et l'ex-président de la Fifa Sepp Blatter devraient être jugés en Suisse pour escroquerie, parmi d'autres charges, dans l'affaire de paiement suspect qui les a placés depuis 2015 au ban du football mondial, après leur mise en accusation annoncée par le parquet. Il revient au Tribunal pénal fédéral de Bellinzona de vérifier la régularité de l'acte d'accusation et de le renvoyer éventuellement au parquet pour être complété, mais un procès est désormais quasi-certain contre les deux anciens dirigeants, également poursuivis pour «gestion déloyale», «abus de confiance» et «faux dans les titres». Après six ans d'une enquête très médiatisée, ils sont accusés «d'avoir illégalement arrangé un paiement de 2 millions de francs suisses de la Fifa», soit 1,8 million d'euros, «en faveur de Michel Platini», écrit le parquet confédéral dans un communiqué. En Suisse, l'escroquerie est passible de cinq ans de prison ou d'une amende. Anciens alliés devenus rivaux, les deux prévenus s'achèment du même coup vers l'épilogue de l'affaire, qui a brisé leur carrière au sommet du football mondial, au moment même où Michel Platini paraissait idéalement placé pour prendre la présidence de la Fifa.

**LOMBRE D'INFANTINO**

Les deux hommes martèlent de leur côté, depuis le début de l'enquête, qu'ils avaient oralement décidé d'un salaire annuel d'un million de francs suisses, sans que les finances de la Fifa n'en permettent à l'époque le règlement à M. Platini, et ont simplement réglé le solde avec retard.

Bayant l'idée d'un arrangement discret pour masquer cette somme, Sepp Blatter a rappelé mardi que tous les organes compétents de la Fifa avaient validé le paiement, que l'instance avait acquitté les cotisations retraite correspondantes et que Michel Platini avait «payé des impôts sur ce montant à son lieu de résidence suisse». L'audience devrait également éclairer les circonstances dans lesquelles cette affaire a éclaté en 2015, quatre ans après le règlement des deux millions, dans un contexte marqué par la course à la succession de Sepp Blatter, après une série de scandales touchant des responsables sud-américains du football.

Les deux prévenus soupçonnés depuis longtemps l'actuel patron de la Fifa, Gianni Infantino, ou son entourage d'avoir alerté le parquet sur cette transaction vieille de quatre ans: alors bras droit de Michel Platini à la tête de l'UEFA, l'Italo-Suisse avait déjoué tous les pronostics en prenant les commandes du football mondial après la mise à l'écart de son patron. Or la justice suisse enquête parallèlement sur la «colusion» de son ancien chef du parquet avec Gianni Infantino, après trois rencontres secrètes entre les deux hommes, a rappelé mardi M. Platini, dénonçant «des dérives judiciaires indignes d'un Etat de droit».

**Tennis - Masters 1000 de Paris**  
**Retour chahuté pour Djokovic**

**N**ovak Djokovic, qui retrouve la compétition au Masters 1000 de Paris sept semaines après sa finale perdue à l'US Open, a connu un retour chahuté en simple face au Hongrois Marton Fucsovics (30e), finalement battu 6-2, 4-6, 6-3 mardi soir. Le N.1 mondial affrontera un Français en huitièmes de finale: soit Gaël Monfils, soit Adrian Mannarino, opposés mercredi après-midi au deuxième tour. Entré sur le court avec quasiment deux heures de retard sur la programmation initiale, Djokovic s'est rapidement échappé 3 jeux à 0, puis a breaké une nouvelle fois pour empocher la première manche 6 jeux à 2, dans une ambiance plutôt feutrée. Les choses se sont ensuite compliquées pour le Serbe, confronté à la fois à plus de répon-

**TF1**

**21.05 Munch**



Série judiciaire - France - 2021  
Saison 4 - Episode 5/8

- Munch contre Munch

Avec Isabelle Nanty, Tom Villa, Hippolyte Girardot, Aurélien Wiik

Anaïs Granger, une influenceuse racontant son combat contre sa maladie dégénérative, diffuse en direct la vidéo de son arrestation par la police à son domicile. Munch et Clarisse se rendent au commissariat pour assurer sa défense. La jeune femme est soupçonnée d'avoir tué sa mère en la poussant dans des escaliers la veille au soir.

**•2**

**21.05 Envoyé spécial**



Présenté par Élise Lucet

• «C'est décidé, j'arrête de bosser !» : immersion dans la vie de personnes qui ont arrêté de travailler pour de bon, bien avant l'âge légal de départ en retraite • «Riad Sattouf : plongée dans la vie secrète des jeunes» : à quelques jours de la sortie de son nouvel album, reportage dans l'atelier du dessinateur Riad Sattouf, dont les bandes dessinées dédiées à la jeunesse connaissent un succès considérable.

**TF1**

**21.05 Danse avec les stars**



Présenté par Camille Combal

Chris Marques, Jean Paul Gaultier, Denitsa Ilkonomova et François Alu, installés sur leur fauteuil de juge, assistent aux nouvelles performances des candidats encore en compétition. Ils partagent leurs commentaires et critiques, s'attachant aussi bien à l'aspect artistique que technique des différentes chorégraphies.

**•2**

**21.05 Capitaine Marleau**



Série policière - France - 2019  
Saison 3 - Episode 5/8

- Veuves... mais pas trop

Avec Corinne Masiero, Bruno Lochet, Edouard Baer, Anne Brochet

Quatre jours après le décès de Michel Lemaitre et la disparition de son corps, une lettre anonyme révèle que l'assureur a été tué par le thanatopracteur Stanislas Turner à Dunkerque. La capitaine Marleau arrive dans le grand port, bien décidée à rencontrer Turner, ce «Garcimore des pompes funèbres» qui ferait disparaître les cadavres.

**3**

**JEUDI**

**6**

**21.05 ORTF : ils ont inventé la télévision**



A partir de 1968, l'ORTF va vivre sa révolution culturelle mais aussi de grandes évolutions techniques. Une bande de doux rêveurs fait passer la télévision du noir et blanc à la couleur. De nouvelles émissions populaires vont apparaître comme «La Une est à vous», «Les dossiers de l'écran» et vont inventer l'interactivité avec le téléspectateur.

**CINE +  
FRISSTON**

**20.50 Domino : la guerre silencieuse**



Thriller - Danemark - France - Belgique - Grande-Bretagne

Italie - Pays-Bas - Etats-Unis - 2019

Avec Nikolaj Waldau, Guy Pearce, Younes Bachir, Eriq Ebouaney

Christian Toft et Lars Hansen, policiers à Copenhague, sont partenaires de longue date. Une nuit, alors qu'ils sont appelés sur une scène de crime, les deux hommes interviennent dans un immeuble où Christian découvre les restes d'un cadavre, tandis qu'il laisse Lars seul et désarmé avec Youcef Hares, le principal suspect, menotté.

**3**

**VENDREDI**

**6**

**21.05 Anges et démons**



Thriller - Etats-Unis - Italie - 2009  
Avec Tom Hanks, Ewan McGregor, Ayelet Zurer, Stellan Skarsgård

Le pape est mort. A Rome, les cardinaux du monde entier vont se réunir en conclave pour élire son successeur. Un envoyé secret du Vatican aux Etats-Unis contacte le professeur Robert Langdon : quatre cardinaux ont été enlevés. Un message annonce qu'ils seront exécutés et le Vatican anéanti. Langdon se rend à Rome et comprend qu'une très ancienne secte, jadis persécutée par les autorités catholiques, veut se venger.

**CINE +  
FRISSTON**

**20.50 Bastille Day**



Film d'action - Etats-Unis - France - Luxembourg - Grande-Bretagne -

Allemagne - Belgique - Chine - 2016  
Avec Idris Elba, Richard Madden, Kelly Reilly, Charlotte Le Bon

Le soir du 14 juillet, Michael Mason, jeune et habile pickpocket américain, détrousse de nombreux touristes qui visitent Montmartre. C'est comme cela qu'il s'empare du sac de Zoé, sans savoir que celui-ci contient une bombe, que la jeune femme projette de placer dans les locaux d'un parti d'extrême droite.

**21.05 Le meilleur pâtissier**



Saison 10 - La forêt de Chocolatière  
Présenté par Marie Portolano, Cyril Lignac, Mercotte

Les onze pâtissiers amateurs encore en lice vont redoubler de créativité pour obtenir le Graal, le tablier bleu. Pour le défi de Cyril, ils ont deux heures pour réaliser une forêt noire enchantée. L'épreuve technique, baptisée le rocher d'Excalibur, consiste à réaliser un gâteau composé d'une imposante épée en chocolat au lait tempéré, plantée dans un colossal rocher de chocolat praliné.

**CINE +  
PREMIER**

**20.50 La voie de la justice**



Drame - Etats-Unis - 2019

Avec Brie Larson, Jamie Foxx, Michael B. Jordan, Rob Morgan

En 1987, à Monroe County, dans l'Alabama, Walter McMillan, connu sous le pseudonyme affectueux de Johnny D, est un paisible bûcheron noir, qui travaille à son compte dans les forêts de la région. Jusqu'au jour où il est arrêté, jugé et condamné à mort pour le meurtre de Ronda Morrison, une jeune femme blanche de 18 ans.

**CANAL+**

**21.10 American Crime Story : Impeachment**



Série policière - Etats-Unis - 2021  
Saison 3 - Episode 3/10

- Not to Be Believed

Avec Sarah Paulson, Edie Falco, Beanie Feldstein, Margo Martindale

Linda Tripp découvre qu'un journaliste s'intéresse à la plainte pour agression déposée par Kathleen Wiley. Le jeune femme prétexte avoir été harcelée par Bill Clinton en 1993 pendant son premier mandat. La Cour suprême des Etats-Unis considère que le procès intenté par Paula Jones peut se poursuivre.

**RTL 9**

**20.55 Rescue Dawn**



Film de guerre - Etats-Unis - Luxembourg - 2006

Avec Steve Zahn, Jeremy Davies, Christian Bale, Pat Healy, Toby Huss

En 1965, pendant la guerre du Vietnam, Dieter Dengler, un pilote de chasse de l'armée américaine d'origine allemande, s'envole pour effectuer sa première mission au-dessus du Laos. Mais son avion est abattu en plein vol et Dieter est fait prisonnier.

**CANAL+**

**21.00 Rugby : Top 14**



- La Rochelle / Bordeaux-Bègles

Vice-champions de France et d'Europe, les Rochelais semblent avoir du mal à digérer la saison dernière presque parfaite. Au soir de la 6e journée, Grégory Alldritt et les Maritimes sont à la peine en ce début d'exercice avec deux victoires et déjà quatre défaites au compteur.

**RTL 9**

**20.55 R.I.P.D., brigade fantôme**



Film de science-fiction

- Etats-Unis - 2013

Avec Ryan Reynolds, Jeff Bridges, Kevin Bacon, Mary-Louise Parker

Après un mauvais coup avec son collègue Bobby Hayes, Nick Walker, policier, a des regrets et souhaite rendre l'or qu'il a détourné. Bobby désapprouve et le tue. Dans un bureau de recrutement de la mort, Nick est alors engagé par le R.I.P.D., la brigade qui protège le monde des vivants.

Bélier 21-03 au 20-04

Vous vivez une crise salutaire qui vous permet de prendre conscience des véritables enjeux de la vie. Attention à votre argent et ne pensez pas qu'aux autres !

Taureau 21-04 au 21-05

Cette lunaison dans votre septième maison solaire est l'occasion d'accorder un peu plus de temps à votre partenaire ou à vos collaborateurs. Et cela jusqu'à la Pleine Lune !

Gémeaux 22-05 au 21-06

Le travail devient votre souci majeur depuis quelque temps, si bien que votre santé s'en ressent grandement. Et si vous preniez un peu de repos ?

Cancer 22-06 au 22-07

Cette nouvelle Lune dans votre cinquième maison solaire vous confère une créativité peu commune, ce qui vous donne des ailes, même dans le domaine sentimental !

Lion 23-07 au 23-08

Cette lunaison dans votre quatrième maison solaire est l'occasion d'accorder un peu plus de temps à votre foyer ou à des travaux de bricolage. Si vous fêtiez cela en famille ?

Vierge 24-08 au 23-09

Cette lunaison dans votre troisième maison solaire est l'occasion d'excellents échanges, surtout si vous êtes dans le commerce ou dans la communication. Résultats à la Pleine Lune.

Balance 24-09 au 23-10

Vos pensées sont essentiellement orientées vers les acquisitions et les gains personnels. Votre bonne humeur vous permet toutes les audaces dans le domaine financier... si la conjoncture le permet !

Scorpion 24-10 au 22-11

Grâce à votre bonne volonté et à votre vitalité, vous ne ratez pas une occasion de vous mettre en valeur. Mais vous n'êtes pas de bonne humeur aujourd'hui, ce qui pourrait heurter la sensibilité de vos proches.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Cette lunaison dans votre douzième maison solaire est l'occasion de vous recentrer et de méditer sur l'avenir. Mais ne vous angoissez pas sur le futur !

Capricorne 22-12 au 20-01

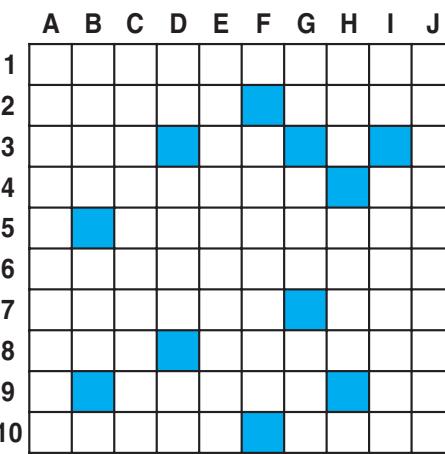
Cette lunaison dans votre onzième maison solaire est l'occasion de planter des graines pour des projets en communs. Floraison possible à la Pleine Lune !

Verseau 21-01 au 18-02

Cette lunaison dans votre dixième maison solaire est l'occasion de gravir des sommets sur le plan social ou professionnel. Profitez-en jusqu'à la Pleine Lune !

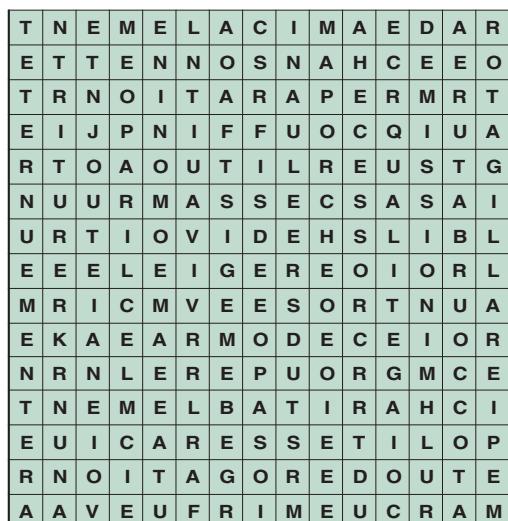
Poissons 19-02 au 20-03

Cette lunaison dans votre neuvième maison solaire est l'occasion d'entreprendre tous azimuts ! Un voyage est même possible aux environs de la Pleine Lune.



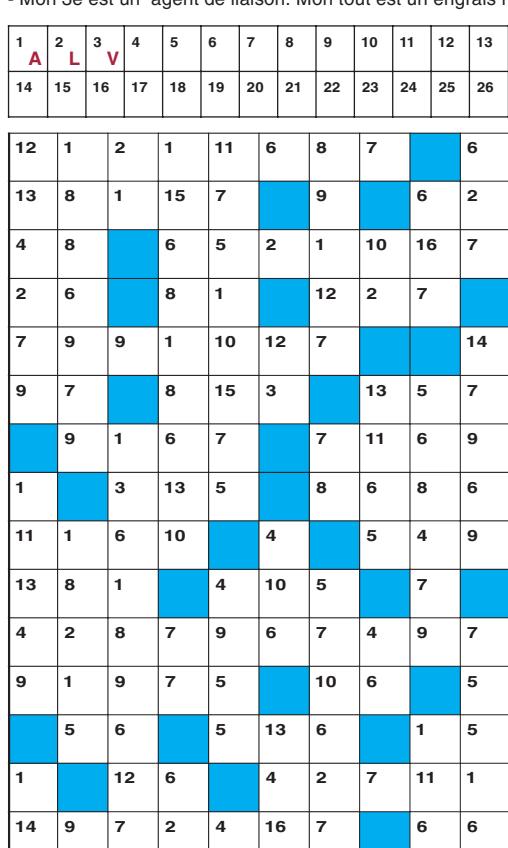
### Horizontalement:

- Mise en demeure.
  - Fête. Bien arrivé.
  - Il se promène tout nu chez la pourrie de duchesse ! Grain à grain.
  - Se fait des cheveux blancs ! C'est à dire.
  - Forment un groupe de concert.
  - Insulaire.
  - Passée à son tour. Propriété familiale.
  - Bien reçu. Brille.
  - Cela ne veut rien dire. Préposition.
  - Est de classe. Sud-est.
- Verticalement:**
- Reste sans changement.
  - Père d'un jour. Mauvaise fixation du sol.
  - Affreuse comme l'affreux jojo !
  - Bout de cable. Mal sain. Botte en contre.
  - Mise aux vers.
  - Y va franc.
  - Spectacle à domicile. Montée des planches. Possessif.
  - Scène passée. Coupe court.
  - Coin d'oasis. Déserte.
  - Tant va la cruche...

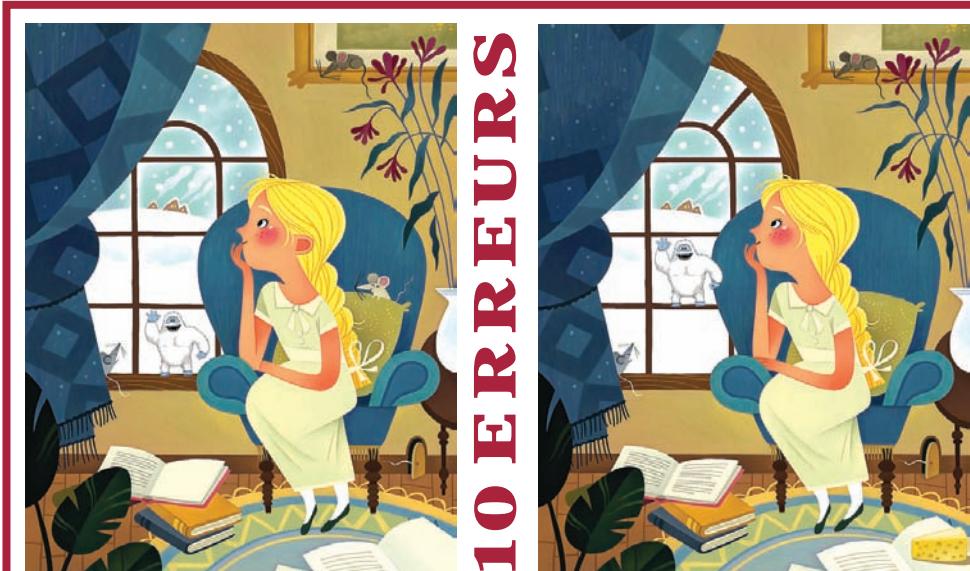
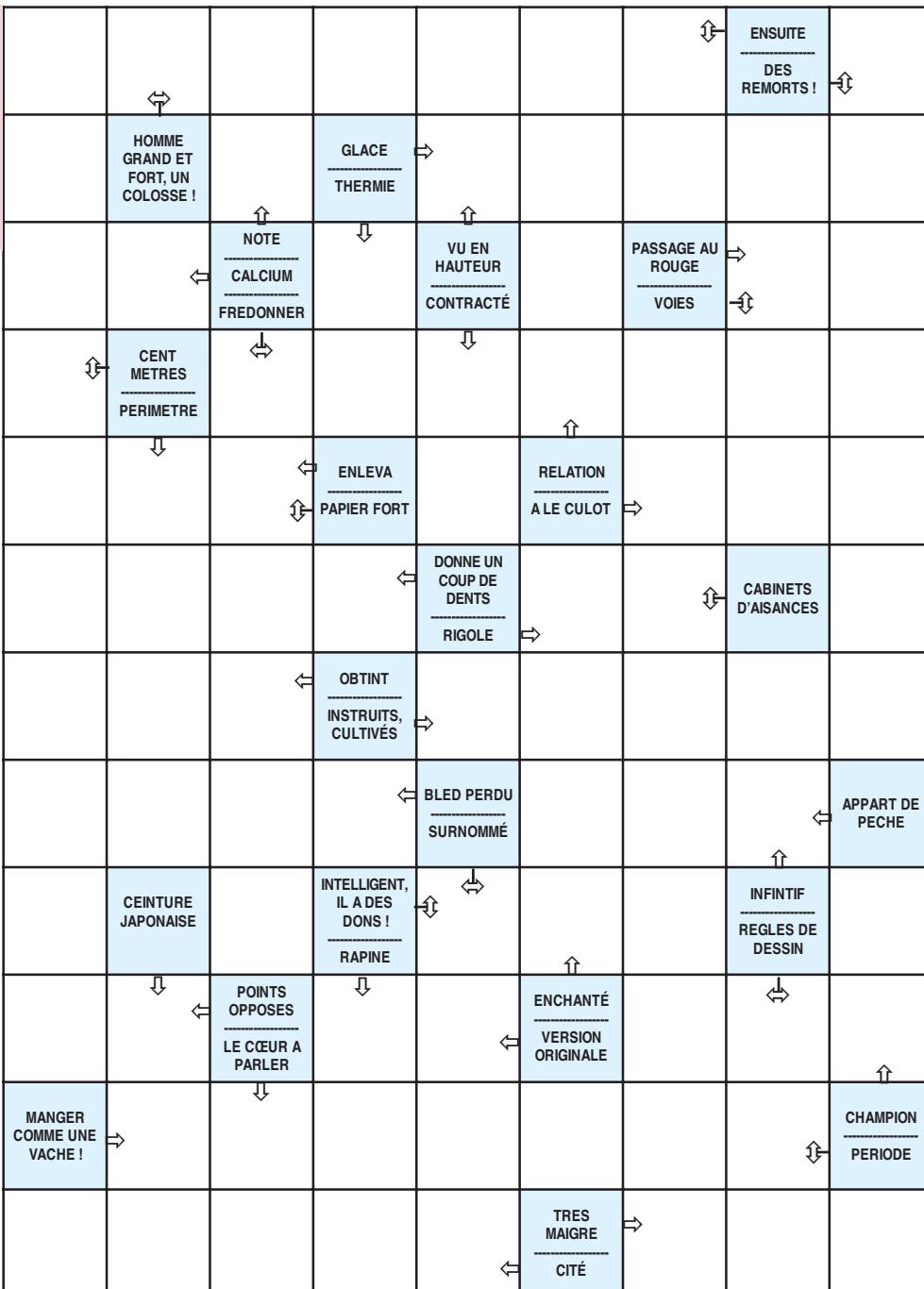


ALLIGATOR – AMICALEMENT – ANIMER – AVEU – CARESSE – CHANSONNETTE – CHARITABLEMENT – COUFFIN – COURBATURE – CROSSE – DEMISSION – DEROGATION – DOUTE – ENNEMI – EPIER – ETERNUEMENT – GROUPER – JOUTE – KILO – MARC – MASSE – MINOIS - MODE – OUTIL – PARI – POLITESSE – PORCHE – QUALITÉ - RADE – REGIE - REPARATION – ROSEE – TRACE – TRITURER – VALEUR - VIDE.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :  
- Mon 1er est un tonneau. Mon 2e enfile.  
- Mon 3e est un agent de liaison. Mon tout est un engras naturel.



### Jeux proposés par Chérifa Benghani



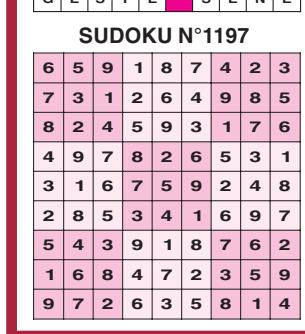
10 ERREURS

### LES SOLUTIONS

CROISÉS N°8197									
S	I	M	U	L	A	C	R	E	S
U	N	I	T	E	V	E	N	U	N
I	V	O	I	R	E	U	C	F	
V	A	L	O	R	G	N	O	N	
A	R	B	I	T	R	A	I	R	
N	I	E	T	O	T	E	N	T	
T	A	V	E	R	N	E	E	T	
B	U	E	E	S	T	E			
B	L	E	M	E	N	U	T		
G	E	S	T	E	S	E	N	E	

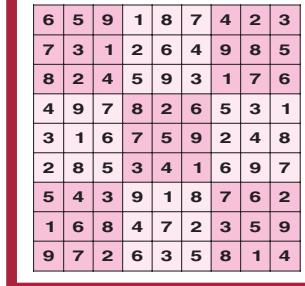
### FLECHES N°8197

A	B	O	N	N	E	E			
A	B	C	I	E	G	L			
I	R	P	V	R	A	I			
K	I	L	O	M	E	T	R		
I	T	R	O	U	E	S			
D	E	T	X	T	E	S			
O	T	E	L	L	I	E			
R	U	E	U	L	L	E			
M	O	I	E	R	A	P			
A	L	L	A	C	T	E			

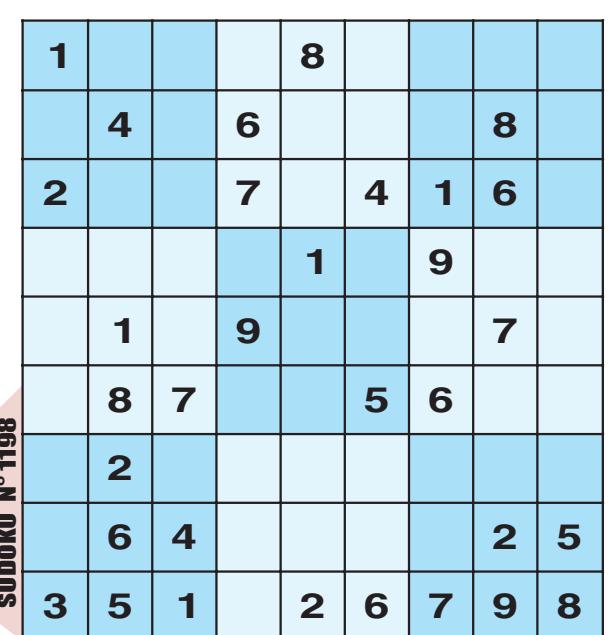


### FOUILLIS N° 8197

1	R	2	I	3	T	4	A	5	N	6	E
7	O	8	S	9	L	10	U	11	F	12	C
13	B	14	P	15	M	16	V	17	D	18	



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
19	20	21	22	23	24						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12



## îles Canaries : 173 migrants secourus, un corps repêché



Les gardes-côtes espagnols ont secouru mardi 173 migrants et retrouvé en mer le corps sans vie d'une femme au large des îles Canaries, a indiqué une de leurs porte-parole. Cinquante-deux personnes se trouvant sur un premier bateau ont été secourues par les gardes-côtes qui ont aussi sorti de l'eau le corps "en très mauvais état" d'une migrante. Il était dans l'immédiat impossible de préciser si cette femme venait du Maghreb ou d'Afrique sub-saharienne, ni son identité, a indiqué la porte-parole de Salvamento Marítimo. Les secours sont ensuite intervenus au cours de la journée auprès de trois autres bateaux transportant au total 121 personnes, selon la même source.

Au cours des dix premiers mois de l'année 2021, un total de 16.827 migrants sont parvenus à rejoindre les îles Canaries par bateau, soit 44% de plus que sur la même période l'an dernier où 11.659 migrants y avaient accosté, a indiqué mardi le ministère de l'Intérieur espagnol.

## France : mise en examen confirmée du ministre de la Justice



Le ministre français de la Justice Eric Dupond-Moretti reste mis en examen pour "prise illégale d'intérêts", après le rejet de sa requête mercredi par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR), a-t-on appris de source judiciaire, confirmant une information de BFMTV.

Soupçonné d'avoir profité de sa fonction pour régler ses comptes avec des magistrats quand il était avocat, le garde des Sceaux avait notamment soulevé l'"irrecevabilité des plaintes à l'origine de la saisine de la CJR" et "la partialité du procureur général près la Cour de cassation", François Molins, selon la même source.

La commission d'instruction de la CJR, seule juridiction habilitée à poursuivre et juger les membres du gouvernement pour les crimes et délits commis "dans l'exercice de leurs fonctions", a également rejeté ses demandes d'annulation de la saisine de la commission et de la perquisition de quinze heures qui avait été menée le 1er juillet au ministère de la Justice.

"Ce refus n'est pas une surprise. La Cour de justice de la République est la seule juridiction en France et certainement des pays membres du conseil de l'Europe où les juges en appel sont les mêmes qu'en première instance", ont réagi auprès de l'AFP les avocats du ministre, Olivier Cousi, Christophe Ingrain et Rémi Lorrain.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## L'Iran a empêché la saisie par l'US Navy d'un pétrolier en mer d'Oman



L'Iran a annoncé mercredi avoir fait échouer une tentative de la marine américaine de s'emparer dans la mer d'Oman d'un tanker transportant du pétrole iranien, a annoncé la télévision d'Etat.

Elle ne précise pas la date de l'incident ni la nationalité du pétrolier. Les Etats-Unis et l'Iran sont en conflit notamment en raison des sanctions imposées par Washington.

Selon la télévision, l'accro-

chage s'est fait en plusieurs séquences. "Les Etats-Unis ont stoppé un tanker exportant du pétrole iranien et transféré sa cargaison sur un autre pétrolier qu'ils ont dirigé vers une destination inconnue".

Dans une seconde étape, la marine des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, appuyée par son aviation, a capturé le bâtiment", selon la télévision.

"Les forces américaines ont de nouveau tenté de bloquer le passage du pétrolier en utilisant plusieurs hélicoptères et un navire de guerre, mais ont à nouveau échoué". "Le pétrolier est maintenant dans les eaux territoriales iraniennes", a dit la télévision.

Elle n'a pas précisé si le bateau récupéré par les Iraniens était celui dans lequel les Américains avaient transféré le pétrole.

## Ethiopie: le gouvernement déclare l'état d'urgence

Le gouvernement éthiopien a déclaré l'état d'urgence dans l'ensemble du pays, a annoncé mardi un média d'Etat, alors que les rebelles tigréens, qui affrontent les forces progouvernementales depuis un an, ont revendiqué ce week-end la prise de deux villes stratégiques.

"L'état d'urgence vise à protéger les civils contre les atrocités commises par le groupe terroriste TPLF dans plusieurs régions du pays", a rapporté Fana Broadcasting Corporate, faisant référence aux rebelles du Front de libération du peuple du Tigré.

Le TPLF a revendiqué ces derniers jours la prise de Des-

sie et de Kombolcha, deux villes situées à un carrefour routier stratégique à quelque 400 kilomètres au nord d'Addis Abeba, sans exclure de marcher sur la capitale. Le gouvernement a démenti avoir perdu le contrôle de ces villes. Les communications sont coupées dans une grande partie du nord de l'Ethiopie et l'accès des journalistes est restreint, rendant difficile toute vérification indépendante des positions sur le terrain. Ce récent regain des combats inquiète la communauté internationale, qui a renouvelé ces derniers jours ses appels à un cessez-le-feu immédiat et à des pourparlers de paix.



## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### RESPONSABILITÉ ET SENS DE LA MESURE

**L**'école avait-elle besoin d'une nouvelle secousse pour laisser enfants, parents, enseignants et responsables de l'éducation désespérés dans un véritable désarroi ? Les grèves cycliques entamées par les syndicats renvoient par leurs causes et leurs justifications à un malaise national qui ne concerne pas uniquement le secteur de l'éducation. Ceux qui revendent aujourd'hui des salaires décents, des logements, des conditions de travail conformes à leur mission ne sont pas dupes car ils sont conscients que leurs situations sociales ne leur sont pas particulières et que le problème concerne l'ensemble du monde du travail.

Dans l'obligation de veiller à tout et tenu de répondre à ses engagements, l'Etat n'a que le loisir de tergiverser car la politique salariale nationale ne peut

être fractionnaire, les enseignants étant des fonctionnaires régis par le statut de la fonction publique. Le ministère de l'Education n'ayant absolument pas la latitude de faire cavalier seul en matière salariale n'est pas autorisé à trifouiller les grilles des salaires, sujet large et complexe nécessitant presque une refondation des fiches de paie de l'ensemble du secteur public.

Si les revendications des enseignants sont légitimes, elles sont toutes identiques à celles de millions de travailleurs qui, eux aussi, tirailles par la pression du renchérissement du coût de la vie, sont en droit de réclamer une attention particulière

de la part de l'Etat. La crise économique aidant, le gouvernement est dans une situation délicate. Il n'a pas les coudées franches pour faire face à une énorme demande sociale ne se permettant pour faire bonne figure que de rogner sur la fiscalité.

Le grand danger est cependant ailleurs. Le phénomène de la grande corruption dont ont été auteurs de hauts responsables de l'Etat a ouvert la voie à une frénésie de revendications sociales semant une mortelle culture dans l'esprit des Algériens. Tant qu'à faire et puisque des chefs de gouvernement, des ministres et des walis ont versé dans le vol et la rapine, le sens de la responsabilité et de la mesure ne serait pas de mise.

Des pays aujourd'hui laminés par la forte pression des revendications très mal entretenues ont été imbus par cette mentalité.

## Les talibans interdisent l'utilisation de devises étrangères aux Afghans



Le gouvernement taliban a annoncé mardi qu'il serait désormais interdit d'utiliser des devises étrangères dans le pays, mettant encore plus à risque une économie déjà en lambeaux.

"La situation économique et l'intérêt national du pays nécessitent que tous les Afghans se servent de l'afghani comme monnaie pour toutes leurs transactions", a indiqué le porte-parole taliban dans un communiqué.

"L'Emirat islamique ordonne à tous ses citoyens, commerçants, marchands, hommes d'affaires (...) de strictement s'abstenir d'utiliser des devises étrangères", insiste le responsable.

Depuis la prise du pouvoir par les talibans mi-août, l'économie, déjà précaire, s'écroule, avec une monnaie nationale, l'afghani, fortement dévalorisée.

Les réserves de la Banque centrale afghane détenue à Washington ont été gelées, alors que le gouvernement n'a toujours pas été reconnu par la communauté internationale. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont suspendu leurs aides malgré la crise humanitaire en cours.